GRAMMAIRE

ANGLAISE

PAR

W. O' FARRELL

ANCIEN PROFESSEUR D'ANGLAIS

CASTRES

IMPRIMERIE ABEILHOU, BREVETÉ

8, RUE MONTLÉDIER, 8

GRAMMAIRE ANGLAISE

GRAMMAIRE

ANGLAISE

PAR

W. O' FARRELL

ANCIEN PROFESSEUR D'ANGLAIS

CASTRES

IMPRIMERIE ABEILHOU, BREVETÉE

8, RUE MONTLÉDIER, 8

INTRODUCTION

L'auteur de ce petit volume, frappé de la confusion qui règne dans la plupart des grammaires françaises-anglaises, du manque de clarté dans l'énoncé des règles et, par suite, du peu d'empressement que mettent les élèves à consulter la grammaire, a cru faire œuvre utile en réunissant ensemble dans des chapitres spéciaux, les règles qui concernent chaque espèce de mots.

Dans une première partie, l'auteur, après l'alphabet, quelques règles sur la prononciation des voyelles et les principales abréviations, a simplement donné la liste des pronoms, les nombres, les diverses conjugaisons des verbes, la liste des adverbes, des conjonctions, des prépositions et des interjections.

Il n'y a ajouté ni définitions des mots, ni règles élémentaires, dans la persuasion fondée que les élèves qui apprennent l'anglais sont déjà instruits de ces notions. Il est intimement convaincu qu'une des premières et des plus essentielles qualités d'une grammaire, c'est la clarté, la simplicité. Une grammaire ne doit contenir que les choses indispensables et laisser de côté tout ce qui encombre et n'apporte pas d'utilité. Il n'est pas moins convaincu que rien ne saurait faciliter davantage l'intelligence de

la langue anglaise et les progrès qu'on peut y faire, que de savoir tout d'abord, parfaitement *par cœur*, les divers pronoms, la conjugaison des verbes *to have* (avoir) et *to be* (être), la place qu'occupent le pronom et la négation dans les verbes interrogatifs et négatifs, la signification et l'emploi des auxiliaires anglais autres que les verbes *to have* et *to be*, le sens des adverbes principaux, des conjonctions et des prépositions principales. Il pense donc que les professeurs doivent *insister* pour faire apprendre aux élèves cette première partie, alors même qu'ils les jetteraient dans l'étude des règles de la syntaxe.

Quant à la seconde partie, elle est la partie vraiment *originale* et capitale de l'ouvrage.

Les élèves y trouveront réunies dans un même chapitre toutes les règles concernant ou l'article, ou le nom, ou le verbe, etc.

La division des chapitres en *articles* rend très-facile à l'élève la découverte de la règle à appliquer.

Dans l'énoncé des règles, l'auteur a recherché la clarté et la précision plus que l'élégance.

Les *prépositions* étant d'une importance capitale, puisque d'elles dépend souvent le sens des mots auxquels elles se trouvent jointes, l'auteur a cru devoir, dans un chapitre spécial, donner de nombreux exemples de prépositions unies à certains mots.

L'ouvrage renferme un chapitre sur la *versification anglaise* et un autre sur les *monnaies, poids et mesures* en comparaison avec les monnaies, poids et mesures d'après le système décimal.

La volonté de ne renfermer dans *sa grammaire*

que les choses utiles et nécessaires, a poussé l'auteur à retrancher tout ce qui ne lui a pas paru d'une utilité vraiment pratique.

Ainsi on n'y trouvera pas de prononciation figurée, parce que cette prononciation figurée est presque toujours défectueuse et de nature à donner un faux accent. La véritable prononciation ne peut s'apprendre que par la fréquentation des personnes qui parlent couramment la langue. On n'y trouvera pas certains dialogues qui terminent la plupart des grammaires, parce que dans l'enseignement de la langue, il n'en est presque pas fait usage. C'est aux professeurs à poser des questions simples auxquelles les élèves puissent facilement répondre avec intelligence et non pas seulement de mémoire.

W. O' FARRELL.
Ancien Professeur d'Anglais.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I.

ALPHABET ET PRONONCIATION

1. L'Alphabet anglais se compose des mêmes lettres que l'Alphabet français.

A	B	C	D	E	F	G
é	*bi*	*ci*	*di*	*i*	*eff*	*dgi*
H	I	J	K	L	M	N
êche	*aï*	*dgé*	*ké*	*ell*	*emm*	*enn*
O	P	Q	R	S	T	U
ô	*pi*	*kiou*	*arr*	*ess*	*ti*	*iou*
V	W	X	Y	Z		
vi deubliou		*ex*	*ouaï*	*zedd*		

2. On divise les consonnes en consonnes *muettes* et *demi-voyelles*.

Les consonnes *muettes* sont : *b*, *d*, *g*, *k*, *p*, *q*, *t* et *c* dur ; on les appelle *muettes* parce qu'elles ne peuvent être prononcées sans une voyelle et que leur son commence par une consonne ; ainsi, *b* correspond à *be*, *d* a *de*, etc.

Les consonnes *demi-voyelles* sont : *f*, *l*, *m*, *n*, *r*, *s*. On les appelle *demi-voyelles* parce que par elles-mêmes elles ont un son imparfait et que leur son commence par une voyelle. Ainsi, *f* correspond à *ef*, *l* à *el*, etc.

Parmi les consonnes *demi-voyelles*, quatre, *l*, *m*, *n*, *r*, sont dites *liquides*, soit parce qu'elles sont facilement unies à d'autres consonnes, soit parce qu'elles coulent, pour ainsi dire, dans leur son.

En anglais *w* et *y* sont voyelles, excepté quand ils commencent un mot ou une syllabe.

3. On distingue, en anglais, les diphthongues *propres* et *impropres* suivant que les voyelles qui les

composent forment *deux* sons ou *un* seul. Ainsi, *oi* dans *toil* est une diphthongue propre ; *eo* dans *people* est une diphthongue impropre.

Quand trois voyelles sont unies et prononcées dans une seule émission de voix, elles forment une *triphthongue*. Exemples : *Eau, eye, ieu.*

Les voyelles ont, en anglais, plusieurs sons, suivant la position qu'elles occupent dans le mot.

Chaque voyelle a, au moins, trois sons principaux :

1° Le son anglais, long ou alphabétique ; 2° le son français bref ; 3° un son sourd ou final. On peut représenter ces sons à peu près de la manière suivante :

	A	E	I	O	U	Y
1° son anglais long alphabétique.	*é*	*i*	*aï*	*ô*	*iou*	*aï*
2° son français bref.	*a*	*e*	*i*	*o*	*eu*	*i*
3° son sourd, final.	*eu*	*eu*	*i*	*eu*	*eu*	*é*

5. Voici les règles générales de prononciation des voyelles, relativement à ces trois sons principaux.

Première règle. — Les voyelles ont le son anglais et alphabétique : 1° quand elles sont immédiatement suivies d'une consonne et d'un *e* muet. Exemples : *spade, scene, side, rome, gratitude, style.*

2° quand elles terminent une syllabe accentuée. (On appelle syllabe accentuée celle sur laquelle on appuie dans la prononciation.) Exemples : *Table, cohesion, bible, historian, revolution, try.*

Cette règle a des exceptions.

Deuxième règle. — Les voyelles ont le son français, quand, dans la même syllabe, elles sont suivies d'une ou de plusieurs consonnes. Exemples : *Catch, felt, fill, fog, mud, system.*

Troisième règle. — Les voyelles ont le son sourd ou final dans les syllabes non accentuées qui ter-

minent les mots. Exemples : *mortal, judgment, sportive, Kingdom, rebus.*

Note. — L'*u*, en anglais, n'a jamais le son de l'*u* français.

En dehors de ces règles générales, il existe une foule de règles particulières relativement à la prononciation de chaque voyelle. Cette prononciation vraiment impossible à figurer ne peut s'apprendre que dans le commerce avec des anglais. On doit dire la même chose de la prononciation des diphthongues et des consonnes.

CHAPITRE II.

TABLEAU DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

A. D.,	*Anno Domini.*
Adm^{l}.,	*Admiral.*
Altho'	*Although.*
Ain't	*Is not.*
An't,	*Am not. / Are not.*
A. M.,	*Ante meridiem.*
A. Answ,	*Answer.*
B. A.,	*Bachelor of Arts.*
Bart.,	*Baronet.*
Bds.,	*Boards.*
By't,	*By it.*
Can't,	*Cannot.*
Capt^{n}.,	*Captain.*
Col.,	*Colonel.*
Co,	*Company.*
Couldn't,	*Could not.*
Cr.,	*Creditor.*
Cwt.,	*Hundredweight.*
D.,	*Penny.*
D°,	*Ditto.*
Didn't	*Did not.*
Don't,	*Do not.*
Doesn't,	*Does not.*
Do't	*Do it.*
Dr.,	*Debtor.*
Dr.,	*Doctor.*
D., V.,	*Deo volente, God willing.*
Dwt.,	*Pennyweight.*
D'ye,	*Do you, do ye.*
E'en,	*Even.*
E'er	*Ever.*
'Em,	*Them.*
Esq.,	*Esquire.*
For't,	*For it.*
F. R. S.	*Fellow of the Royal Society.*
Gen^{l}.,	*General.*
Gent.,	*Gentleman.*
Hadn't	*Had not.*
Havn't,	*Have not.*
H. B. M.,	*His ou Her Britannic Majesty.*
He'd	*He had, he would.*
Here's,	*Here is.*

He's,	*He is.*
H. M. S.	*His ou Her Majesty's ship.*
I'd,	*I had, I would.*
I. e.,	*Id est, that is.*
I'll,	*I will.*
I'm	*I am.*
Inst.,	*Instant.*
In't,	*In it.*
Isn't	*Is not.*
It's	*It is.*
I've	*I have.*
Knt.,	*Knight.*
K. C. B.	*Knight Commander of the Bath.*
K. B.	*Knight of the Bath.*
K. G.	*Knight of the Garter.*
L.,	*Pound* (monnaie).
Lb.,	*Pound* (poids).
Ld.,	*Lord.*
Ldp.,	*Lordship.*
Let'em,	*Let them.*
Let's	*Let us.*
Lieut.,	*Lieutenant.*
L. L. D.	*Doctor of Laws.*
L. S. D. ou *L. s. d.*	*Pounds, shillings, and pence.*
Mayn't,	*May not.*
M. D.	*Doctor of Medicine.*
Messrs,	*Messieurs.*
Mightn't	*Might not.*
M. P.,	*Member of Parliament*
Mr,	*Mister* (ne s'écrit jamais tout au long.)
Mrs.	*Mistress.*
M. S.	*Manuscript.*
MSS.	*Manuscripts.*
Ne'er	*Never.*
N't,	*Not.*
O'	*Of.*
O'er	*Over.*
On't	*Of it, on it.*
O' the,	*Of the, on the.*
Oughtn't	*Ought not.*
Oz.,	*Ounce.*
Revd,	*Reverend.*
R. N.,	*Royal Navy.*
Shan't,	*Shall not.*
She's	*She is.*
Shouldn't,	*Should not.*
Th'	*The.*
That's,	*That is.*
There's	*There is.*
They'd,	*They had. They would.*
They're,	*They are.*
They've,	*They have,*
Tho',	*Though.*
Thou'dst,	*Thou hadst. Thou wouldst.*
Thou'lt,	*Thou wilt.*
Thou'rt,	*Thou art.*
Thou'st,	*Thou hast.*
Thro',	*Through.*
'Tis,	*It is.*
To't,	*To it.*
'Twas,	*It was.*
'T were,	*It were.*
Upon't,	*Upon it.*
Viz.,	*Videlicet,* lisez *namely*
Wasn't,	*Was not.*
Was't,	*Was it.*
We'd,	*We had. We would.*
We're,	*We are.*
Weren't,	*Were not.*
We've,	*We have.*
What's,	*What is.*
Whene'er	*Whenever.*
Where's,	*Where is.*
Who's	*Who is.*
Will, Wm.,	*William.*
Won't	*Will not.*
Wou'dn't	*Would not.*
Y',	*The.*
You'd	*You had. You would.*
You're	*You are.*
You've	*You have*
Yr.	*Your.*

CHAPITRE III.

PRONOMS

1. Pronoms personnels

PRONOM DE LA PREMIÈRE PERSONNE

SINGULIER		PLURIEL	
I	je *ou* moi.	*We*,	nous.
Of me,	de moi.	*Of us*,	de nous.
To me,	à moi, me.	*To us*,	à nous, nous.
Me,	moi, me.	*Us*,	nous.
From me,	de moi.	*From us*,	de nous.

PRONOM DE LA DEUXIÈME PERSONNE

SINGULIER		PLURIEL	
Thou,	tu *ou* toi.	*You* ou *ye*,	vous.
Of thee,	de toi.	*Of you*,	de vous.
To thee,	à toi, te,	*To you*,	à vous, vous.
Thee,	toi, te.	*You* ou *ye*,	vous.
O thou,	ô toi.	*O you*,	ô vous.
From thee,	de toi.	*From you*,	de vous.

PRONOM DE LA TROISIÈME PERSONNE

MASCULIN

SINGULIER		PLURIEL	
He,	il, lui.	*They*,	eux, ils.
Of him,	de lui.	*Of them*,	d'eux.
To him,	à lui, lui.	*To them*,	à eux, leur.
Him,	le, lui.	*Them*,	les, eux.
From him,	de lui.	*From them*,	d'eux.

FÉMININ

SINGULIER		PLURIEL	
She,	elle.	*They*,	elles.
Of her,	d'elle.	*Of them*,	d'elles.
To her,	à elle, lui.	*To them*,	à elles, leur.
Her,	la, elle.	*Them*,	les, elles.
From her,	d'elle.	*From them*,	d'elles.

NEUTRE

SINGULIER		PLURIEL	
It,	il, elle.	*They*,	ils, elles.
Of it,	de lui, d'elle.	*Of them*,	d'eux, d'elles.
To it,	à lui, à elle.	*To them*,	à eux, à elles, leur.
It,	le, lui, la, elle.	*Them*,	les, eux, elles.
From it,	de lui, d'elle.	*From them*,	d'eux, d'elles.

2. Pronoms possessifs

SINGULIER		PLURIEL	
Mine,	le mien, la mienne, les miens, les miennes, à moi.	*Ours*,	le nôtre, la nôtre, les nôtres, à nous.
Thine,	le tien, la tienne, les tiens, les tiennes, à toi.	*Yours*,	le vôtre, la vôtre, les vôtres, à vous.
His, m. / *Hers*, f. / *Its own*, n. / *One's*, indéf.	le sien, la sienne, les siens, les siennes, à lui, à elle.	*Theirs*,	le leur, la leur, les leurs, à eux, à elles.

3. Pronoms adjectifs possessifs

SINGULIER		PLURIEL	
My,	mon, ma, mes.	*Our*,	notre, nos
Thy,	ton, ta, tes.	*Your*,	votre, vos.
His, m. / *Her*, f. / *Its*, n. / *One's*, indéf.	son, sa, ses.	*Their*,	leur, leurs.

4. Pronoms réfléchis

SINGULIER		PLURIEL	
Myself,	me, moi-même.	*Ourselves*,	nous, nous-mêmes.
Thyself	toi, toi-même.	*Yourselves*,	vous, vous-mêmes.
Himself, m. / *Herself*, f. / *Itself*, n.	se, lui-même. / se, elle-même. / se, lui-même, elle-même.	*Themselves*,	se, eux-mêmes elles-mêmes.
One's self, ind.	se, soi-même.		

5. Pronoms relatifs

PRONOM RELATIF POUR LES PERSONNES

SINGULIER ET PLURIEL

Who,	qui, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.
Of whom,	dont, de qui, duquel, de laquelle desquels. desquelles.
Whose,	dont, de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles.
To whom,	à qui, auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles.
Whom,	que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.
From whom,	de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles.

PRONOM RELATIF POUR LES CHOSES ET LES ANIMAUX

SINGULIER ET PLURIEL

Which,	qui, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.
Of which, whose,	dont, duquel, de laquelle, desquels, desquelles.
To which,	auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles.
Which,	que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.
From which,	duquel, de laquelle, desquels, desquelles.

PRONOM RELATIF POUR LES PERSONNES ET POUR LES CHOSES INDISTINCTEMENT

SINGULIER ET PLURIEL

That,	qui, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.
That... of,	dont, de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles.
That.., to,	à qui, auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles.
That,	que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.
That... from,	dont, de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles.

PRONOM RELATIF COMPOSÉ

What,	*Which,*	ce qui,
Of what,	*Of which,*	de ce que.
To what,	*To which,*	à ce que, à quoi.
What,	*Which,*	ce que.
From what,	*From which,*	de ce que.

6. Pronoms interrogatifs

Who?	qui? qui est-ce qui?
Of whom?	de qui?
Whose?	à qui?
To whom? ou *who... to?*	à qui?
Whom?	qui? qui est-ce que?
From whom? ou *who from?*	de qui?
Which?	lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, qui?
What?	que? quoi, qu'est-ce qui? qu'est-ce que? quel, quelle, quels, quelles?
What?	quel! quelle!

7. Pronoms démonstratifs

SINGULIER.	*This,*	celui-ci, celle-ci, celui, celle.
	That,	celui-là, celle-là, celui, celle.
PLURIEL.	*These,*	ceux-ci, celles-ci, ceux, celles.
	Those,	ceux-là, celles-là, ceux, celles.

8. Pronoms adjectifs démonstratifs

SINGULIER.	*this,*	ce, cette, ce ..-ci, cette...-ci.
	that,	ce, cette, ce....là, cette...-là.
PLURIEL.	*these,*	ces, ces...-ci.
	those,	ces, ces...-ci.

9. Pronoms indéfinis et pronoms adjectifs indéfinis

Some,	quelque, quelques; quelques-uns, quelques-unes, les uns, etc., en, du, de la, des.
Some..., others,	les uns... les autres.
Some body, Some one,	quelqu'un.
Something,	quelque chose.
Any,	quelque, quelques; quelques-uns, quelques-unes; tout, aucun, en, du, de la, des.
Any body,	quelqu'un, quiconque, toute personne.
Any one,	quelqu'un, quelqu'une, quelconque, quiconque, tout le monde, qui que ce soit.

Any thing,	quelque chose, une chose quelconque, rien.
No,	nul, nulle (*adj.*); ne... aucun, ne... aucune, ne... pas de; ne... point de; pas un, pas une.
No body, *No one*, *None*,	ne... personne, ne... pas un, ne... aucun, ne .. aucune.
Not one, *Not any*, *None*,	nul, nulle (*pron.*); ne... aucune ne.. aucune; ne... pas un, ne... pas une; n'en... point.
Nothing, *Not any thing*	ne... rien, ne... aucune chose, rien... ne.
No other,	nul autre, nulle autre.
One, one's,	on; de soi, son, sa, ses.
One, ones,	en... un, en... de.
One another,	l'un l'autre, les uns les autres.
One, the one,	l'un, l'une.
Other, adjectif,	autre, autres.
Others, pronom,	d'autres, les autres, autrui.
Another,	un autre, une autre.
Many,	beaucoup, beaucoup de (avant un nom pluriel).
Many a one,	plus d'un, *many a man*, plus d'un homme.
A few,	quelques, un petit nombre de.
Several,	plusieurs.
All,	tout, tous, le tout,
Each, *Every*,	chaque, tout, toute; tous les, toutes les; chacun, chacune.
Each one, *Every one*,	chacun, chacune.
Every body,	tout le monde.
Every thing,	chaque chose, tout, toute chose.
Each other,	l'un l'autre, les uns les autres.
Both,	l'un et l'autre, tous les deux, etc.
Either,	l'un ou l'autre, etc.
Neither,	ni l'un ni l'autre, etc.
Whether,	lequel, laquelle (de plusieurs; peu usité).
Such,	tel, etc.; pareil, semblable.
Such a one,	un tel, une telle; *such a book*, un tel livre.
Such another,	un semblable, une semblable, le pareil, etc.
Such others,	de semblables.
Such as,	tel que; ceux qui.
Whoever, *Whosoever*,	quiconque, qui que ce soit qui, celui qui, etc., toute personne qui.

CHAPITRE IV.

NOMBRES

Des noms de nombre ou adjectifs numéraux.

Les mots qui indiquent les nombres ont la double fonction d'exprimer une idée de nombre ou d'ordre, et de déterminer le nom devant lequel on les place. Ils peuvent donc être ou noms ou adjectifs : aussi on les appelle, selon le cas, *nombre* ou *adjectifs numéraux*.

On distingue en anglais quatre sortes de nombres, savoir : les *nombres cardinaux*, les *nombres ordinaux*, les *nombres fractionnaires*, et les *nombres multiplicatifs*.

Nombres cardinaux.

1. Les nombres cardinaux servent à exprimer le nombre absolu. Ce sont :

Nought, zéro.
One, un, une.
Two, deux.
Three, trois.
Four, quatre.
Five, cinq.
Six, six.
Seven, sept.
Eight, huit.
Nine, neuf.
Ten, dix.
Eleven, onze.
Twelve, douze.
Thirteen, treize.
Fourteen, quartorze.
Fifteen, quinze.
Sixteen, seize.
Seventeen, dix-sept.
Eighteen, dix-huit.
Nineteen, dix-neuf.
Twenty, vingt.
Twenty-one, vingt et un.
Twenty-two, vingt-deux.
Thirty, trente.
Thirty-one, trente et un.
Thirty-two, trente-deux.
Forty, quarante.
Forty-one, quarante et un.
Fifty, cinquante.
Sixty, soixante.
Seventy, soixante dix.
Seventy-one, soixante et onze.
Seventy-two, soixante-douze.
Eighty, quatre-vingt.
Eighty-one, quatre-vingt-un.
Ninety, quatre-vingt-dix.
Ninety-one, quatre-vingt-onze.
Ninety-two, quatre-vingt-douze

A ou *one hundred*, cent.
A hundred and one, cent un.
A hundred and two, cent deux.
Two hundred, deux cents.
A thousand, mille.
Two thousand, deux mille.
A million, un million.
Two millions, deux millions.

Nombres ordinaux.

2. Les nombres ordinaux marquent l'ordre et le rang. Ce sont :

The first, le 1er.
The second, le 2e.
The third, le 3e.
The fourth, le 4e.
The fifth, le 5e.
The sixth, le 6e.
The seventh, le 7e.
The eighth, le 8e.
The ninth, le 9e.
The tenth, le 10e.
The eleventh, le 11e.
The twelfth, le 12e.
The thirteenth, le 13e.
The fourteenth, le 14e.
The fifteenth, le 15e.
The sixteenth, le 16e.
The seventeenth, le 17e.
The eighteenth, le 18e.
The nineteenth, le 19e.
The twentieth, le 20e.
The twenty-first, le 21e.
The thirtieth, le 30e.
The thirty-first, *etc.*, le 31e.
The fortieth, le 40e.
The fiftieth, le 50e.
The sixtieth, le 60e.
The seventieth, le 70e.
The seventy-first, le 71e.
The eightieth, le 80e.
The ninetieth, le 90e.
The ninety-first, le 91e.
The hundredth, le 100e.
The hundred and first, le 101e.
The thousandth, le 1000e.
The millionth, le 1 000 000e.

Nombres fractionnaires.

3 Les nombres fractionnaires servent à désigner les parties d'un tout et peuvent prendre la marque du pluriel. Ce sont : *The half*, la moitié ; *the third*, le tiers ; *the quarter*, le quart ; *a fifth*, un cinquième, et ainsi de suite. On dit : *Two thirds*, *three fourths*, *four fifths*, *five sixths*, *etc.*

Nombres multiplicatifs.

4. Les nombres multiplicatifs ou de répétition indiquent combien de fois il faut prendre ou répéter

un nombre. Ce sont : *Once*, une fois ; *twice*, deux fois ; *three times* ou *thrice*, trois fois ; *four times*, quatre fois, *five times*, cinq fois, et ainsi de suite, en ajoutant le mot *times*, fois, au nombre cardinal. Exemple : *Six times two are twelve*, six fois deux font douze.

Sont considérés comme appartenant à cette classe les nombres qui indiquent combien de fois une partie est contenue dans un tout. Ce sont : *Single*, seul ou simple ; *double* ou *twofold*, double ; *treble* ou *threefold*, triple ; *four fold*, quadruple, et ainsi de suite, en ajoutant le mot *fold*, pli, au nombre cardinal :

CHAPITRE V.

VERBES

DES VERBES AUXILIAIRES

§1. Conjugaison du verbe auxiliaire *to have*, avoir.

INFINITIF

PRÉSENT.	*To have*, avoir, d'avoir, à avoir, pour avoir.
PASSÉ.	*To have had*, avoir eu.
PARTICIPE PRÉSENT.	*Having*, ayant.
PARTICIPE PASSÉ.	*Had*, eu, eue.
PARTICIPE PASSÉ COMPOSÉ	*Having had*, ayant eu.

INDICATIF

PRÉSENT

I have,	j'ai.
Thou hast,	tu as.
He, she, it, has,	il *ou* elle a.
We have,	nous avons
You have,	vous avez.
They have,	ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT ET PARFAIT

I had,	j'avais *ou* j'eus.
Thou hadst,	tu avais *ou* tu eus.
He had,	il avait *ou* il eut.
We had,	nous avions *ou* nous eûmes
You had,	vous aviez *ou* vous eûtes.
They had,	ils avaient *ou* ils eurent.

PARFAIT INDÉFINI

I have had,	j'ai eu.
Thou hast had,	tu as eu.
He has had,	il a eu.
We have had,	nous avons eu.
You have had,	vous avez eu.
They have had,	ils ont eu.

PLUS-QUE-PARFAIT

I had had,	j'avais eu *ou* j'eus eu.
Thou hadst had,	tu avais eu *ou* tu eus eu.
He had had,	il avait eu *ou* il eut eu.
We had had,	nous avions eu *ou* nous eûmes eu.
You had had,	vous aviez eu *ou* vous eûtes eu.
They had had,	il avaient eu *ou* ils eurent eu.

FUTUR

I shall have ou *will have,*	j'aurai.
Thou wilt have ou *shalt have,*	tu auras.
He will have ou *shall have,*	il aura.
We shall have ou *will have,*	nous aurons.
You will have ou *shall have,*	vous aurez.
They will have ou *shall have,*	ils auront.

FUTUR ANTÉRIEUR

I shall have had,	j'aurai eu.
Thou wilt have had,	tu auras eu.
He will have had,	il aura eu.
We shall have had,	nous aurons eu.
You will have had,	vous aurez eu.
They will have had,	ils auront eu.

IMPÉRATIF

Let me have,	que j'aie.
Have,	aie.
Let him ou *her* ou *it have,*	qu'il *ou* qu'elle ait.
Let us have,	ayons.
Have,	ayez.
Let them have,	qu'ils *ou* qu'elles aient.

CONDITIONNEL

PRÉSENT

I should have,	j'aurais.
Thou wouldst have	tu aurais.
He would have,	il aurait.
We should have,	nous aurions.
You would have,	vous auriez.
They would have,	ils auraient.

PASSÉ

I should have had,	j'aurais eu.
Thou wouldst have had,	tu aurais eu.
He would have had,	il aurait eu.
We should have had,	nous aurions eu.
You would have had,	vous auriez eu.
They would have had,	ils auraient eu.

SUBJONCTIF

PRÉSENT

That ou *in order that*	*I may have,*	afin *ou* pour que j'aie.
	thou mayest have	que tu aies.
	he may have,	qu'il ait.
	we may have,	que nous ayons.
	you may have,	que vous ayez.
	they may have,	qu'ils aient.

IMPARFAIT

That ou *in order that*	*I might have,*	afin *ou* pour que j'eusse,
	thou mightest have,	que tu eusses,
	he might have,	qu'il eût.
	we might have,	que nous eussions.
	you might have,	que vous eussiez.
	they might have,	**qu'ils eussent.**

PARFAIT

That ou *in order that*	*I may have had,*	afin *ou* pour que j'ai eu.
	thou mayest have had,	que tu aies eu.
	he may have had,	qu'il ait eu.
	we may have had,	que nous ayons eu.
	you may have had,	que vous ayez eu.
	they may have had,	qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT

That ou *in order that*	*I might have had,*	afin *ou* pour que j'eusse eu.
	thou mightest have had,	que tu eusses eu.
	he might have had,	qu'il eût eu.
	we might have had,	que nous eussions eu.
	you might have had,	que vous eussiez eu.
	they might have had,	qu'ils eussent eu

§ 2. Conjugaison du verbe auxiliaire *to be,* être.

INFINITIF

PRÉSENT.	*To be,*	être, d'être, à être, pour être
PASSÉ.	*To have been,*	avoir été.
PARTICIPE PRÉSENT.	*Being,*	étant.
PARTICIPE PASSÉ.	*Been,*	été.
PARTICIPE PASSÉ COMPOSÉ.	*Having been,*	ayant été.

INDICATIF

PRÉSENT

I am,	je suis.
Thou art,	tu es.
He, she, it is,	il *ou* elle est.
We are,	nous sommes.
You are,	vous êtes.
They are,	ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT ET PARFAIT

I was,	j'étais *ou* je fus.
Thou wast,	tu étais *ou* tu fus.
He was,	il était *ou* il fut.
We were,	nous étions *ou* nous fûmes.
You were,	vous étiez *ou* vous fûtes.
They were,	ils étaient *ou* ils furent.

PARFAIT INDÉFINI

I have been,	j'ai été.
Thou hast been,	tu as été.
He has been,	il a été.
We have been,	nous avons été.
You have been,	vous avez été.
They have been,	ils ont été.

PLUS-QUE-PARFAIT

I had been,	j'avais été *ou* j'eus été.
Thou hadst been,	tu avais été *ou* tu eus été.
He had been,	il avait été *ou* il eut été.
We had been,	nous avions été *ou* nous eûmes été.
You had been,	vous aviez été *ou* vous eûtes été.
They had been,	ils avaient été *ou* ils eurent été.

FUTUR

I shall be ou *will be,*	je serai.
Thou wilt be ou *shalt be,*	tu seras.
He will be ou *shall be,*	il sera.
We shall be ou *will be,*	nous serons.
You will be ou *shall be,*	vous serez.
They will be ou *shall be,*	ils seront.

FUTUR ANTÉRIEUR

I shall have been,	j'aurai été.
Thou wilt have been,	tu auras été.
He will have been,	il aura été.
We shall have been,	nous aurons été.
You will have been,	vous aurez été.
They will have been,	ils auront été.

IMPÉRATIF

Let me be,	que je sois.
Be,	sois.
Let him, her, it be,	qu'il *ou* qu'elle soit.
Let us be,	soyons.
Be,	soyez.
Let them be,	qu'ils *ou* qu'elles soient.

CONDITIONNEL

PRÉSENT

I should be,	je serais.
Thou wouldst be,	tu serais.
He would be,	il serait.
We should be,	nous serions.
You would be,	vous seriez.
They would be,	ils seraient.

PASSÉ

I should have been,	j'aurais été.
Thou wouldst have been,	tu aurais été.
He would have been,	il aurait été.
We should have been,	nous aurions été.
You would have been,	vous auriez été.
They would have been,	ils auraient été.

SUBJONCTIF

PRÉSENT

That ou *in order that*	*I may be,*	que je sois.
	thou mayest be,	que tu sois.
	he may be,	qu'il soit.
	we may be,	que nous soyons.
	you may be,	que vous soyez.
	they may be,	qu'ils soient.
afin *ou* pour		

IMPARFAIT

That ou *in order that*	*I might be,*	que je fusse.
	thou mightest be,	que tu fusses.
	he might be,	qu'il fût.
	we might be,	que nous fussions.
	you might be,	que vous fussiez.
	they might be,	qu'ils fussent.
afin *ou* pour		

PARFAIT

That ou *in order that*	*I may have been,*	afin *ou* pour que j'aie été.
	thou mayest have been,	que tu aies été.
	he may have been,	qu'il ait été.
	we may have been,	que nous ayons été.
	you may have been,	que vous ayez été.
	they may have been,	qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT

That ou *in order that*	*I might have been,*	afin *ou* pour que j'eusse été.
	thou mightest have been,	que tu eusses été.
	he might have been,	qu'il eût été.
	we might have been,	que nous eussions été.
	you might have been,	que vous eussiez été.
	they might have been.	qu'ils eussent été.

---

§ 3. Conjugaison du verbe actif et régulier

to love, aimer.

Conjugué avec les trois formes de *l'action*, de *l'actualité*, et de *l'insistance*.

INFINITIF

PRÉSENT	*To love,*	aimer, à aimer d'aimer.
PASSÉ	*To have loved,*	avoir aimé.
PARTICIPE PRÉSENT	*Loving,*	aimant.
PARTICIPE PASSÉ	*Loved,*	aimé.
PARTICIPE PASSÉ COMPOSÉ	*Having loved*	ayant aimé.

INDICATIF

PRÉSENT

FORME DE L'ACTION	FORME DE L'ACTUALITÉ	FORME DE L'INSISTANCE
J'aime, etc.	Je suis aimant, etc.	J'aime vraiment, etc.
I love.	*I am loving.*	*I do love.*
Thou lovest.	*Thou art loving.*	*Thou doest love.*
He loves.	*He is loving.*	*He does love.*
We love.	*We are loving.*	*We do love.*
You love.	*You are loving.*	*You do love.*
They love.	*They are loving.*	*They do love.*

IMPARFAIT

J'aimais, etc.	J'étais aimant, etc.	J'aim. vraiment, etc.
I loved.	*I was loving.*	*I did love.*
Thou lovedst.	*Thou wast loving.*	*Thou didst love.*
He loved.	*He was loving.*	*He did love.*
We loved.	*We were loving.*	*We did love.*
You loved.	*You were loving.*	*You did love.*
They loved.	*They were loving.*	*They did love.*

PARFAIT INDÉFINI

FORME DE L'ACTION	FORME DE L'ACTUALITÉ
J'ai aimé, etc.	J'ai été aimant. etc.
I have loved,	*I have been loving.*
Thou hast loved.	*Thou hast been loving.*
He has loved.	*He has been loving.*
We have loved.	*We have been loving.*
You have loved.	*You have been loving.*
They have loved.	*They have been loving.*

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais aimé, etc.	J'avais été aimant, etc.
I had loved.	*I had been loving.*
Thou hadst loved.	*Thou hadst been loving.*
He had loved.	*He had been loving.*
We had loved.	*We had been loving.*
You had loved.	*You had been loving.*
They had loved.	*They had been loving,*

FUTUR SIMPLE

J'aimerai, etc.	Je serai aimant, etc.
I shall love.	*I shall be loving.*
Thou will love.	*Thou will be loving.*
He will love.	*He will be loving.*
We shall love.	*We shall be loving.*
You will love.	*You will be loving.*
They will love.	*They will be loving.*

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai aimé, etc.	J'aurai été aimant, etc.
I will have loved.	*I will have been loving.*
Thou shalt have loved	*Thou shalt have been loving.*
He shall have loved.	*He shall have been loving.*
We will have loved.	*We will have been loving.*
You shall have loved.	*You shall have been loving.*
They shall have loved.	*They shall have been loving.*

IMPÉRATIF

FORME DE L'ACTION	FORME DE L'ACTUALITÉ	FORME DE L'INSISTANCE
Que j'aime, etc.	Que je sois aim. etc.	Que j'aime, etc.
Let me love.	*Let me be loving.*	*Do let me love.*
Love.	*Be loving.*	*Do love.*
Let him love.	*Let him be loving.*	*Do let him love.*
Let us love.	*Let us be loving.*	*Do let us love.*
Love.	*Be loving.*	*Do love.*
Let them love.	*Let them be loving.*	*Do let them love.*

CONDITIONNEL

PRÉSENT

J'aimerais, etc.	Je serais aimant, etc.
I should love.	*I should be loving.*
Thou wouldst love.	*Thou wouldst be loving.*
He would love.	*He would be loving.*
We should love.	*We should be loving.*
You would love.	*You would be loving.*
They would love.	*They would be loving.*

PASSÉ

J'aurais aimé, etc.	J'aurais été aimant, etc.
I should have loved.	*I should have been loving.*
Thou wouldst have loved.	*Thou wouldst have been loving.*
He would have loved.	*He would have been loving.*
We should have loved.	*We should have been loving.*
You would have loved.	*You would have been loving.*
They would have loved.	*They would have been loving.*

SUBJONCTIF

PRÉSENT

Afin que j'aime, etc.	Afin que je sois aimant, etc.
That i may love.	*That i may be loving.*
That thou mayest love.	*That thou mayest be loving.*
That he may love.	*That he may be loving.*
That we may love.	*That we may be loving.*
That you may love.	*That you may be loving.*
That they may love.	*That they may be loving.*

IMPARFAIT

Que j'aimasse, etc.	Que je fusse aimant, etc.
That i might love,	*That i might be loving.*
That thou mightest love.	*That thou mightest be loving.*
That he might love.	*That he might be loving.*
That we might love.	*That we might be loving.*
That you might love.	*That you might be loving.*
That they might love.	*That they might be loving.*

PARFAIT

Que j'aie aimé, etc.		Que j'aie été aimant, etc.	
That i may	*have loved.*	*That i may have*	*been loving*
That thou mayest		*That thou mayest have*	
That he may		*That he may have*	
That we may		*That we may have*	
That you may		*That you may have*	
That they may		*That they may have*	

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse aimé, etc.		Que j'eusse été aimant, etc.	
That i might	*have loved.*	*That i might have*	*been loving*
That thou mightest		*That thou mightest have*	
That he might		*That he might have*	
That we might		*That we might have*	
That you might		*That you might have*	
That they might		*That they might have.*	

---

§ 4. Conjugaison du verbe passif *to be filled*, être rempli.

INFINITIF

PRÉSENT.	*To be filled*, être rempli.
PASSÉ.	*To have been filled*, avoir été rempli.
PARTICIPE PRÉSENT.	*Being filled*, étant rempli.
PARTICIPE PASSÉ.	*Filled*, rempli.
PARTICIPE PASSÉ COMPOSÉ.	*Having been filled*, ayant été rempli.

INDICATIF

PRÉSENT

Je suis rempli, etc.

I am filled
Thou art filled
He is filled
We are filled
You are filled
They are filled

IMPARFAIT

J'étais rempli, etc.

I was filled
Thou wast filled
He was filled
We were filled
You were filled
They were filled

PARFAIT

J'ai été rempli, etc.

I have been filled
Thou hast been filled
He has been filled, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais été rempli, etc.

I had been filled
Thou hadst been filled
He had been filled, etc.

FUTUR SIMPLE DE SINPLE ÉNONCÉ

Je serai rempli, etc.

I shall be filled
Thou wilt be filled
He will be filled, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR DE SIMPLE ÉNONCÉ

J'aurai été rempli, etc.

I shall have been filled
Thou wilt have been filled
He will have been filled, etc.

FUTUR SIMPLE DE VOLONTÉ

Je serai rempli
(je veux être rempli), etc.

I will be filled
Thou shalt be filled
He shall be filled, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR DE VOLONTÉ

J'aurai été rempli, etc.

I will have been filled
Thou shalt have been filled
He shall have been filled, etc.

IMPÉRATIF

Let me be filled que je sois rempli
Be filled (ou *be thou filled*), sois rempli.
Let him be filled, qu'il soit rempli.
Let us be filled, soyons remplis.
Be filled (ou *be ye filled*), soyez remplis.
Let them be filled, qu'ils soient remplis.

CONDITIONNEL

PRÉSENT DE SIMPLE ÉNONCÉ

Je serais rempli, etc.

I should be filled
Thou wouldst be filled
He would be filled, etc.

PASSÉ DE SIMPLE ÉNONCÉ

J'aurais été rempli, etc.

I should have been filled
Thou wouldst have been filled
He would have been filled, etc.

PRÉSENT DE VOLONTÉ

I would be filled
Thou shouldst be filled
He should be filled, etc.

PASSÉ DE VOLONTÉ

I would have been filled
Thou shouldst have been filled
He should have been filled etc.

SUBJONCTIF

PRÉSENT

Que je sois rempli, etc.

That i may be filled
That thou mayest be filled
That he may be filled, etc.

IMPARFAIT

Que je fusse rempli, etc.

That i might be filled
That thou mightest be filled
That he might be filled, etc.

PARFAIT

Que j'aie été rempli, etc.

That i may have
That thou mayest have
That he may have
That we may have
That you may have
That they may have
been filled

PLUS-QUE-PARFAIT

Que je fusse rempli, etc.

That i might have
That thou mightest have
That he might have
That we might have
That you might have
That they might have
been filled

§ 5. Conjugaison du verbe réfléchi

to console one's self, se consoler.

INFINITIF

PRÉSENT.	*To console one's self*, se consoler.
PASSÉ.	*To have consoled one's self*, de s'être consolé.
PARTICIPE PRÉSENT.	*Consoling one's self*, se consolant.
PARTICIPE PASSÉ COMPOSÉ.	*Having consoled one's self*, s'étant consolé.

INDICATIF

PRÉSENT	IMPARFAIT
Je me console, etc.	Je me consolais, etc.
I console myself	*I consoled myself*
Thou consolest thyself	*Thou consoledst thyself*
He consoles himself	*He consoled himself*
We console ourselves	*We consoled ourselves*
You console yourselves	*You consoled yourselves*
They console themselves	*They consoled themselves*

PARFAIT INDÉFINI	PLUS-QUE-PARFAIT
Je me suis consolé, etc.	Je m'étais consolé, etc.
I have consoled myself	*I had consoled myself*

FUTUR SIMPLE	FUTUR ANTÉRIEUR
Je me consolerai, etc.	Je me serai consolé, etc.
I shall ou *will console myself*	*I shall have consoled myself*

IMPÉRATIF

Let me console myself	que je me console.
Console thyself	console-toi.
Let him console himself,	qu'il se console, etc.

§ 6. Conjugaison du verbe réciproque

to love one another, s'entre aimer, s'aimer l'un l'autre

PRÉSENT.	*To love one another*, s'entre aimer.
PASSÉ.	*To have loved one another*, s'être aimé l'un l'autre.
PARTICIPE PRÉSENT.	*Loving one another*, s'aimant l'un l'autre.
PARTICIPE PASSÉ.	*Loved one another*, aimé l'un l'autre.
PARTICIPE PASSÉ COMPOSÉ.	*Having loved one another*, s'étant aimé l'un l'autre.

INDICATIF

PRÉSENT	IMPARFAIT
Nous nous aimons, etc.	Nous nous aimions, etc.
We love one another	*We loved one another*
You love one another	*You loved one another*
They love one another	*They loved one another*

NOTE. Les autres temps du verbe se conjuguent de la même manière en mettant le régime après le verbe.

---

§ 7. Conjugaison des verbes avec négation.

Not to love, Ne pas aimer.

INFINITIF

PRÉSENT.	*Not to love*, ne pas aimer.
PASSÉ	*Not to have loved*, n'avoir pas aimé.
PARTICIPE PRÉSENT.	*Not loving*, n'aimant pas.
PARTICIPE PASSÉ.	*Not loved*, pas aimé.
PARTICIPE PASSÉ COMPOSÉ.	*Not having loved*, n'ayant pas aimé.

INDICATIF

PRÉSENT

I do not love, i love not,	je n'aime pas.
Thou doest not love, thou lovest not,	tu n'aimes pas.
He does not love, he loves not,	il n'aime pas.
We do not love, we love not,	nous n'aimons pas.
You do not love, you love not,	vous n'aimez pas.
They do not love, they love not,	ils n'aiment pas.

IMPARFAIT

I did not love, i loved not	je n'aimais pas.
Thou didst not love, thou lovedst not,	tu n'aimais pas.
He did not love, he loved not,	il n'aimait pas.
We did not love, we loved not,	nous n'aimions pas.
You did not love, you loved not,	vous n'aimiez pas.
They did not love, they loved not,	ils n'aimaient pas.

PARFAIT INDÉFINI

I have not loved,	je n'ai pas aimé.
Thou hast not loved,	tu n'as pas aimé.
He has not loved,	il n'a pas aimé.
We have not loved,	nous n'avons pas aimé.
You have not loved,	vous n'avez pas aimé.
They have not loved,	Ils n'ont pas aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT

I had not loved.	je n'avais, je n'eus pas aimé.
Thou hadst not loved,	tu n'avais, tu n'eus pas aimé.
He had not loved,	il n'avait, il n'eut pas aimé.
We had not loved,	nous n'avions, nous n'eûmes pas aimé.
You had not loved,	vous n'aviez, vous n'eûtes pas aimé.
They had not loved,	ils n'avaient, ils n'eurent pas aimé.

FUTUR SIMPLE

Je n'aimerai pas, etc.

I shall not love.
Thou will not love.
He will not love, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR

Je n'aurai pas aimé, etc.

I will not have loved.
Thou shalt not have loved,
He shall not have loved, etc.

IMPÉRATIF

PRÉSENT

Let me not love,	que je n'aime pas.
Love not,	n'aime pas.
Let him not love,	qu'il n'aime pas.
Let us not love,	n'aimons pas.
Love not,	n'aimez pas.
Let them not love,	qu'ils n'aiment pas.

CONDITIONNEL

PRÉSENT

Je n'aimerais pas, etc.

I should not love.
Thou wouldst not love.
He would not love.
We should not love.
You would not love.
They would not love.

PASSÉ

Je n'aurais pas aimé, etc.

I would not have loved.
Thou shouldst not have loved.
He should not have loved.
We would not have loved.
You should not have loved.
They should not have loved.

SUBJONCTIF

PRÉSENT

Que je n'aime pas, etc.

That i may not love.
That thou mayest not love.
That he may not love, etc.

IMPARFAIT

Que je n'aimasse pas, etc.

That i might not love.
That thou mightest not love.
That he might not love, etc.

PARFAIT

Que je n'aie pas aimé, etc.

That i may not
That thou mayest not
That he may not
That we may not
That you may not
That they may not

have loved.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que je n'eusse pas aimé, etc.

That i might not
That thou mightest not
That he might not
That we might not
That you might not
That they might not

have loved.

§ 8. Conjugaison des verbes avec interrogation.

Do i love? Aimé-je ?

INDICATIF

PRÉSENT	IMPARFAIT
Aimé-je ? etc.	Aimais-je ? etc.
Do i love? Love i?	*Did i love? Loved i?*
Doest thou love? Lovest thou?	*Didst thou love? Lovedst thou?*
Does he love? Loves he?	*Did he love? Loved he?*
Do we love? Love we?	*Did we love? Loved we?*
Do you love? Love you?	*Did you love? Loved you?*
Do they love? Love they?	*Did they love? Loved they?*

PARFAIT	PLUS-QUE-PARFAIT
Ai-je aimé ? etc.	Avais-je aimé ? etc.
Have i loved?	*Had i loved?*
Hast thou loved?	*Hadst thou loved?*
Has he loved?	*Had he loved?*
Have we loved?	*Had we loved?*
Have you loved?	*Had you loved?*
Have they loved?	*Had they loved?*

FUTUR SIMPLE	FUTUR ANTÉRIEUR
Aimerai-je ? etc.	Aurai-je aimé ? etc.
Shall i love?	*Will i have loved?*
Wilt thou love?	*Shalt thou have loved?*
Will he love?	*Shall he have loved?*
Shall we love?	*Will we have loved?*
Will you love?	*Shall you have loved?*
Will they love?	*Shall they have loved?*

CONDITIONNEL

PRÉSENT	PASSÉ
Aimerais-je ? etc.	Aurais-je aimé ? etc.
Should i love?	*Would i have loved?*
Wouldst thou love?	*Shouldst thou have loved?*
Would he love?	*Should he have loved?*
Should we love?	*Would we have loved?*
Would you love?	*Should you have loved?*
Would they love?	*Should they have loved?*

§ 9. Conjugaison des verbes avec interrogation et négation, *Do i not love?* N'aimé-je pas?

INDICATIF

PRÉSENT

Do i not love? love i not?	n'aimé-je pas?
Doest thou not love? lovest thou not?	n'aimes-tu pas?
Does he not love? loves he not?	n'aime-t-il pas?
Do we not love? love we not?	n'aimons-nous pas?
Do you not love? love you not?	n'aimez-vous pas?
Do they not love? love they not?	n'aiment-ils pas?

IMPARFAIT

Did i not love? loved i not?	n'aimais-je pas?
Didst thou not love? lovedst thou not?	n'aimais-tu pas?
Did he not love? loved he not?	n'aimait-il pas?
Did we not love? loved we not?	n'aimions-nous pas?
Did you not love? loved you not?	n'aimiez-vous pas?
Did they not love? loved they not?	n'aimaient-ils pas?

PARFAIT INDÉFINI

N'ai-je pas aimé? etc.

Have i not loved?
Hast thou not loved?
Has he not loved?
Have we not loved?
Have you not loved?
Have they not loved?

PLUS-QUE-PARFAIT

N'avais-je pas aimé? etc.

Had i not loved?
Hadst thou not loved?
Had he not loved?
Had we not loved?
Had you not loved?
Had they not loved?

FUTUR SIMPLE

N'aimerai-je pas? etc.

Will i not love?
Shalt thou not love?
Shall he not love?
Will we not love?
Shall you not love?
Shall they not love?

FUTUR ANTÉRIEUR

N'aurai-je pas aimé? etc.

Shall i not have loved?
Wilt thou not have loved?
Will he not have loved?
Shall we not have loved?
Will you not have loved?
Will they not have loved?

CONDITIONNEL

PRÉSENT	PASSÉ
N'aimerais-je pas? etc.	N'aurais-je pas aimé? etc.
Would i not love?	*Should i not have loved?*
Shouldst thou not love?	*Wouldst thou not have loved?*
Should he not love?	*Would he not have loved?*
Would we not love?	*Should we not have loved?*
Should you not love?	*Would you not have loved?*
Should they not love?	*Would they not have loved?*

---

§ 10. Conjugaison des verbes impersonnels.

It snows, il neige.

INFINITIF

PRÉSENT.	*To snow*, neiger.
PASSÉ.	*To have snowed*, avoir neigé.
PARTICIPE PRÉSENT.	*Snowing*, neigeant.
PARTICIPE PASSÉ.	*Snowed*, neigé.
PARTICIPE PASSÉ COMPOSÉ.	*It having snowed*, comme il a neigé.

INDICATIF

PRÉSENT

It snows, it is snowing,	il neige.
It does snow,	il neige.
It does not snow,	il ne neige pas.
Does it not snow?	ne neige-t-il pas?

IMPARFAIT

It snowed, it was snowing,	il neigeait.
It did snow	il neigeait.
It did not snow,	il ne neigeait pas.
Did it not snow?	n'a-t-il pas neigé?

NOTE. Ainsi se conjuguent tous les temps du verbe à la troisième personne du singulier seulement.

---

§ 11. Conjugaison des verbes impersonnels

il y a, y a-t-il?

INFINITIF

PRÉSENT.	*There is to be, there ought to be, there must be* (il doit y avoir); *there appears to be,* (il paraît y avoir); *is there to be? ought there to be? Must there be?* (doit-il y avoir)? *appears there to be?* (paraît-il y avoir)?
PASSÉ.	*There was to have been,* (il devait y avoir); *was there to be?* Devait-il y avoir?
PARTICIPE PRÉSENT.	*There being,* comme il y a, comme il y avait.
PARTICIPE PASSÉ COMPOSÉ.	*There having been,* comme il y a eu.

INDICATIF

PRÉSENT

There is a time,	il y a un temps.
There are times,	il y a des temps.
Is there a time?	y a-t-il un temps?
Are there times?	y a-t-il des temps?

IMPARFAIT

There was a time,	il y avait un temps,
There were times,	il y avait des temps,
Was there a time?	y avait-il un temps?
Were there times?	y avait-il des temps?

NOTE. On conjugue ainsi tous les temps de ces verbes en ayant soin de mettre la troisième personne du singulier ou du pluriel, selon que les choses dont on parle sont au singulier ou au pluriel.

---

§ 12. Conjugaison du verbe défectif, *Must,* devoir.

PRÉSENT ET FUTUR DE L'INDICATIF

I must love,	il faut, il faudra que j'aime.
Thou must love,	il faut, il faudra que tu aimes.
He must love,	il faut, il faudra qu'il aime.
We must love,	il faut, il faudra que nous aimions.
You must love,	il faut, il faudra que vous aimiez.
They must love,	il faut, il faudra qu'ils aiment.

§ 13. Conjugaison du verbe *Can,* pouvoir.

PRÉSENT ET FUTUR DE L'INDICATIF	IMPARFAIT ET PARFAIT DE L'INDICATIF ET PRÉSENT DU CONDITIONNEL
Je peux, etc	Je pouvais, je pourrais, etc.
I can,	*I could,*
Thou Canst,	*Thou couldst,*
He can,	*He could,*
We can,	*We could,*
You can,	*You could,*
They can,	*They could,*

CONDITIONNEL

PASSÉ

Can, conjugué avec le verbe *Avoir*.

I could have,	j'aurais pu avoir.
Thou couldst have,	tu aurais pu avoir.
He could have,	il aurait pu avoir.
We could have,	nous aurions pu avoir.
You could have,	vous auriez pu avoir.
They could have,	ils auraient pu avoir.

---

§ 14. **Conjugaison du verbe** *to be able*, pouvoir, être capable de.

INFINITIF

PRÉSENT.	*To be able to love*, pouvoir aimer.
PASSÉ.	*To have been able to love*, avoir pu aimer.
PARTICIPE PRÉSENT.	*Being able to love*, pouvant aimer.
PARTICIPE PASSÉ.	*Been able to love.* pu aimer.
PARTICIPE PASSÉ COMPOSÉ.	*Having been able to love*, ayant pu aimer.

INDICATIF

PRÉSENT	IMPARFAIT
Je peux aimer, etc.	Je pouvais aimer, etc.
I am able to love.	*I was able to love,*
Thou art able to love.	*Thou wast able to love.*
He is able to love.	*He was able to love.*
We are able to love.	*We were able to love.*
You are able to love.	*You were able to love.*
They are able to love.	*They were able to love,*

NOTE. Les autres temps du verbe se conjuguent de la même manière.

§ 15. Conjugaison du verbe *may*, pouvoir.

PRÉSENT ET FUTUR DE L'INDICATIF

I may,	je puis, je pourrai.
Thou mayest,	tu peux, tu pourras.
He may,	il peut, il pourra.
We may,	nous pouvons, nous pourrons.
You may,	vous pouvez, vous pourrez.
They may,	ils peuvent, ils pourront.

IMPARFAIT ET PARFAIT DE L'INDICATIF ET PRÉSENT DU CONDITIONNEL

I might,	je pouvais, je pourrais.
Thou mightest,	tu pouvais, tu pourrais.
He might,	il pouvait, il pourrait.
We might,	nous pouvions, nous pourrions.
You might,	vous pouviez, vous pourriez.
They might	ils pouvaient, ils pourraient.

CONDITIONNEL

PASSÉ

I might have,	j'aurais pu.
Thou mightest have,	tu aurais pu.
He might have,	il aurait pu.
We might have,	nous aurions pu.
You might have,	vous auriez pu.
They might have,	ils auraient pu.

§ 16. Conjugaison du verbe *ought to go*, devoir aller.

PRÉSENT ET IMPARFAIT DE L'INDICATIF ET PRÉSENT DU CONDITIONNEL

I ought to go,	je dois, je devais, je devrais aller.
Thou oughtest to go,	tu dois, tu devais, tu devrais aller.
He ought to go,	il doit, il devait, il devrait aller.
We ought to go,	nous devons, nous devions, nous devrions aller.
You ought to go.	vous devez, vous deviez, vous devriez aller.
They ought to go,	ils doivent, ils devaient, ils devraient aller.

CONDITIONNEL

PASSÉ

I ought to have gone,	j'aurais dû aller.
Thou oughtest to have gone,	tu aurais dû aller.
He ought to have gone,	il aurait dû aller.
We ought to have gone,	nous aurions dû aller.
You ought to have gone,	vous auriez dû aller.
They ought to have gone,	ils auraient dû aller.

---

§ 17. Conjugaison du verbe *to wit*, connaître.

INFINITIF

PRÉSENT. *To wit*, connaître.
PARTICIPE PRÉSENT. *Witting* ou *wotting*, connaissant.

INDICATIF

PRÉSENT	IMPARFAIT
Je connais, etc.	Je connaissais, etc.
I wot, ou *i wis.*	*I wist,*
Thou wottest.	*Thou wist.*
He wotteth,	*He wist.*
We wot.	*We wist,*
You wot.	*You wist,*
They wot.	*They wist,*

§ 18. Tableau des verbes irréguliers,

INFINITIF		PARFAIT.	PARTICIPE PASSÉ
To abide.	demeurer.	*abode.*	*abode.*
To arise,	se lever.	*arose.*	*arisen.*
To awake,	réveiller, se réveiller.	*awoke.*	*awoke.*
To be,	être.	*was.*	*been*
To bear,	porter, supporter.	*bore.*	*borne.*
To bear,	produire.	*bare.*	*born.*
To beat,	battre.	*beat.*	*beaten, beat.*
To begin,	commencer.	*began,*	*begun.*
To bend,	plier, courber.	*bent,*	*bent.*
To bereave,	priver.	*bereft,*	*bereft.*
To beseech,	prier, supplier.	*besought,*	*besought.*
To bid,	ordonner, dire.	*bade, bid.*	*bidden, bid.*
To bind,	lier, relier	*bound.*	*bound.*
To bite,	mordre.	*bit.*	*bit, bitten.*
To bleed,	saigner.	*bled.*	*bled.*
To blow,	souffler.	*blew.*	*blown.*
To break,	casser, rompre.	*broke*	*broken.*
To breed,	engendrer, élever.	*bred.*	*bred.*
To bring,	apporter.	*brought.*	*brought.*
To build,	bâtir.	*built.*	*built.*
To burn,	brûler.	*burnt.*	*burnt.*
To burst,	crever, éclater.	*burst.*	*burst.*
To buy,	acheter	*bought.*	*bought.*
To cast,	jeter, lancer.	*cast.*	*cast.*
To catch,	attraper, atteindre	*caught.*	*caught.*
To chide,	gronder.	*chid.*	*chid, chidden.*
To choose, / *To chose,*	choisir, vouloir.	*chose.*	*chosen.*
To cleave,	fendre.	*clove, cleft.*	*cleft; cloven.*
To cleave,	s'attacher, adhérer	*clave.*	*cleaved.*
To cling,	s'attacher.	*clung.*	*clung.*
To clothe,	habiller.	*clad.*	*clad.*
To come,	venir.	*came.*	*come.*
To cost,	coûter.	*cost.*	*cost.*
To creep,	ramper, se glisser.	*crept.*	*crept.*
To crow,	chanter (comme le coq).	*crew.*	*crowed.*
To cut,	couper.	*cut.*	*cut.*
To dare,	oser.	*durst.*	*dared,*

INFINITIF		PARFAIT.	PARTICIPE PASSÉ.
To dare,	défier, provoquer.	*est régulier.*	
To deal,	en user, agir, distribuer, trafiquer.	*dealt.*	*dealt.*
To die,	mourir.	*died.*	*died.*
To dig,	creuser, bêcher.	*dug.*	*dug.*
To do,	faire.	*did.*	*done.*
To draw,	tirer, dessiner.	*drew.*	*drawn.*
To dream,	rêver.	*dreamt.*	*dreamt.*
To drink,	boire.	*drank.*	*drunk.*
To drive,	chasser (devant soi).	*drove,*	*driven.*
To dwell,	habiter.	*dwelt.*	*dwelt.*
To eat,	manger.	*eat, ate.*	*eaten, ate.*
To fall,	tomber.	*fell,*	*fallen.*
To feed,	nourrir.	*fed.*	*fed.*
To feel,	sentir.	*felt.*	*felt.*
To fight,	combattre, se battre.	*fought.*	*fought.*
To find,	trouver.	*found.*	*found.*
To flee,	s'enfuir, fuir.	*fled.*	*fled.*
To fling,	jeter, lancer, darder.	*flung.*	*flung.*
To fly,	voler (avec des ailes).	*flew.*	*flown.*
To forsake,	abandonner.	*forsook.*	*forsaken.*
To freeze,	geler.	*froze.*	*frozen.*
To get,	gagner, acquérir.	*got.*	*got, gotten.*
To gild,	dorer.	*gilt.*	*gilt.*
To gird,	ceindre,	*girt.*	*girt.*
To give,	donner.	*gave.*	*given.*
To go,	aller.	*went.*	*gone.*
To grind,	broyer, moudre.	*ground.*	*ground.*
To grow,	croître, devenir.	*grew.*	*grown.*
To hang,	pendre, suspendre	*hung.*	*hanged, hung.*
To have,	avoir.	*had.*	*had.*
To hear,	entendre	*heard.*	*heard.*
To heave,	lever, soulever.	*hove.*	*hoven.*
To hew,	couper, tailler,	*hewed.*	*hewn.*
To hide,	cacher.	*hid.*	*hidden, hid.*
To hit,	frapper.	*hit.*	*hit.*

INFINITIF.		PARFAIT.	PARTICIPE PASSÉ.
To hold,	tenir.	*held.*	*held, holden.*
To hurt,	blesser, nuire.	*hurt.*	*hurt.*
To keep,	garder, tenir.	*kept.*	*kept.*
To kneel,	s'agenouiller.	*knelt.*	*knelt.*
To knit,	tricoter.	*knit.*	*knit.*
To know,	savoir, connaître.	*knew.*	*known.*
To lade,	charger.	*laded.*	*laden.*
To lay,	poser.	*laid.*	*laid.*
To lead,	mener, conduire.	*led.*	*led.*
To lean,	s'appuyer.	*leant.*	*leant.*
To leap,	sauter.	*leapt*	*leapt.*
To leave,	laisser.	*left.*	*left.*
To lend	prêter.	*lent.*	*lent.*
To let,	laissser, permettre, louer (pour de l'argent).	*let.*	*let.*
To lie,	être couché.	*lay.*	*lain.*
To light,	allumer.	*lit.*	*lit.*
To lose,	perdre.	*lost.*	*lost.*
To make,	faire.	*made.*	*made.*
To mean,	vouloir dire, vouloir.	*meant.*	*meant.*
To meet,	rencontrer.	*met.*	*met.*
To mow,	faucher.	*mowed.*	*mown.*
To pay,	payer.	*paid.*	*paid.*
To put,	mettre.	*put.*	*put.*
To read,	lire.	*read.*	*read.*
To rend,	déchirer.	*rent.*	*rent.*
To rid,	débarrasser.	*rid.*	*rid.*
To ride,	aller à cheval.	*rode.*	*ridden, rode.*
To ring,	sonner.	*rang.*	*rung.*
To rise,	se lever, s'élever.	*rose.*	*risen.*
To rive,	fendre,	*rived.*	*riven.*
To run,	courir.	*ran.*	*run.*
To saw,	scier.	*sawed.*	*sawn.*
To say,	dire.	*said.*	*said.*
To see,	voir.	*saw.*	*seen.*
To seek,	chercher.	*sought.*	*sought.*
To seethe,	faire bouillir.	*sod.*	*sodden.*
To sell,	vendre.	*sold.*	*sold.*
To send,	envoyer.	*sent.*	*sent.*

INFINITIF.	PARFAIT.	PARTICIPE PASSÉ.
To set, poser.	*set.*	*set.*
To shake, secouer.	*shook.*	*shaken.*
To shape, façonner.	*shaped*,	*shapen.*
To shave, raser.	*shaved.*	*shaven.*
To shear, tondre.	*shore.*	*shorn.*
To shed. verser, répandre	*shed.*	*shed.*
To shew, montrer.	*shewed.*	*shewn.*
To shine, luire, briller.	*shone.*	*shone.*
To shoe, chausser; ferrer.	*shod.*	*shod.*
To shoot, tirer (avec une arme à feu.)	*shot.*	*shot.*
To show, montrer.	*showed.*	*shown.*
To shred, hacher.	*shred.*	*shred.*
To shrink, se rétrécir, reculer.	*shrank, shrunk.*	*shrunk, shrunken.*
To shrive, absoudre, confesser.	*shrove.*	*shriven.*
To shut, fermer.	*shut.*	*shut.*
To sing, chanter.	*sang.*	*sung.*
To sink, s'enfoncer.	*sank, sunk,*	*sunk.*
To sit, s'asseoir.	*sat, sate.*	*sat, sate.*
To slay, tuer.	*slew.*	*slain.*
To sleep, dormir.	*slept.*	*slept.*
To slide, glisser.	*slid.*	*slid.*
To sling, fronder, lancer.	*slung.*	*slung.*
To slink, fuir honteusement.	*slunk.*	*slunk.*
To slit, fendre.	*slit.*	*slit.*
To smell, sentir, flairer.	*smelt.*	*smelt.*
To smite, frapper.	*smote.*	*smitten.*
To sow. semer.	*sowed.*	*sown.*
To speak, parler.	*spoke.*	*spoken.*
To speed, se hâter, prospérer	*sped.*	*sped.*
To spell, épeler.	*spelt.*	*spelt.*
To spend, dépenser.	*spent.*	*spent,*
To spill, répandre.	*spilt.*	*spilt.*
To spin, filer.	*span, spun.*	*spun,*
To spit, cracher.	*spit, spat,*	*spit.*
To split, fendre, se fendre.	*split.*	*split.*
To spread, étendre, se répandre.	*spread.*	*spread.*

INFINITIF.	PARFAIT.	PARTICIPE PASSÉ.
To spring, s'élancer, jaillir.	*sprang.*	*sprung.*
To stand, se tenir, rester debout.	*stood.*	*stood.*
To stay, rester.	*staid.*	*stayed.*
To steal, voler, dérober.	*stole.*	*stolen.*
To stick, s'attacher, piquer, enfoncer, coller.	*stuck.*	*stuck.*
To sting, piquer.	*stung.*	*stung.*
To stink, puer.	*stank, stunk.*	*stunk.*
To strew, joncher.	*strewed.*	*strewn.*
To stride, enjamber.	*strode.*	*stridden.*
To strike, frapper.	*struck.*	*struck.*
To string, enfiler.	*strung.*	*strung.*
To strive, s'efforcer.	*strove.*	*striven.*
To swear, jurer.	*swore.*	*sworn.*
To sweat, suer.	*sweat.*	*sweat.*
To sweep, balayer.	*swept.*	*swept.*
To swell, enfler.	*swelled.*	*swollen.*
To swim, nager.	*swam.*	*swum.*
To swing, balancer, osciller.	*swung.*	*swung.*
To take, prendre.	*took.*	*taken.*
To teach, enseigner.	*taught.*	*taught.*
To tear, déchirer.	*tore.*	*torn.*
To tell, dire, raconter.	*told.*	*told.*
To think, penser.	*thought.*	*thought.*
To thrive, prospérer.	*throve.*	*thriven.*
To throw, jeter.	*threw.*	*thrown.*
To thrust, pousser.	*thrust.*	*thrust.*
To tread, marcher, fouler.	*trod.*	*trod, trodden.*
To wax, devenir.	*waxed.*	*waxen.*
To wear, porter, user.	*wore.*	*worn.*
To weave, tisser.	*wove.*	*woven.*
To weep, pleurer.	*wept.*	*wept.*
To win, gagner.	*won.*	*won.*
To wind, tourner.	*wound.*	*wound.*
To work, travailler, opérer, causer.	*wrought.*	*wrought.*
To wring, tordre.	*wrung.*	*wrung.*
To write, écrire.	*wrote.*	*written.*
To writhe, tordre, se tordre.	*writhed.*	*writhen.*

CHAPITRE VI.

ADVERBES

1° *Adverbes de temps.*

Presently, By and by,	tout à l'heure, dans un instant.
Just now,	tout à l'heure, il n'y a qu'un instant.
Now,	maintenant.
Not long ago,	naguère.
To-day,	aujourd'hui.
Daily,	tous les jours.
Yesterday,	hier.
To-morrow,	demain.
To-night,	ce soir.
Last night,	cette nuit, hier au soir.
Lastly,	enfin (en dernier lieu).
At last,	enfin (à la longue).
In a word,	enfin (bref).
Formerly,	autrefois,
Often,	souvent.
Seldom,	rarement,
Then,	alors.
Again,	encore *(répétition)*.
Still,	encore, toujours.
Yet,	encore (jusqu'ici).
Always,	toujours.
Never,	ne jamais.
Ever,	jamais, toujours.
Already,	déjà.
Hitherto,	jusqu'à présent.
Henceforth,	dorénavant.
Soon,	bientôt.
Early,	de bonne heure.
Late,	tard.
In a week,	dans huit jours.
In a fortnight,	dans quinze jours.
Long, a great while,	longtemps.
A little while,	peu de temps.

2° *Adverbes de lieu.*

Here,	ici.
Hither,	ici (*mouvement*).
Hence, from here,	d'ici (*mouvement*).
There,	là, y.
Thither,	là, y (*mouvement*).
Thence,	de là (*mouvement*).
Where,	où.
Whither,	où (*mouvement*).
Whence, where... from,	d'où.
Wherever,	partout où.
Within,	dedans.
Without,	dehors.
Forward,	en avant.
Backward,	en arrière.
To and fro,	çà et là.
Near,	prés.
Far,	loin.

3° *Adverbes de quantité.*

Much (s.), *Many* (pl.),	beaucoup (de).
As much (s.), *As many* (pl.),	autant (de).
How much (s.), *How many* (pl.),	combien (de).
But little,	guère.
More,	plus (de).

So much (s.), *So many* (pl.),	tant (de).	*Less,*	moins (de).
Too much (s.), *Too many* (p.),	trop (de).	*Hardly, Scarcely,*	à peine.
Enough,	assez (de).	*Almost,*	presque.
Little (sing.), *Few* (plur.),	peu (de).	*Quite,*	tout à fait, tout.

4° *Adverbes de qualité.*

Well,	bien.	*Wisely,*	sagement.
Right,	juste, bien.	*Prettily,*	joliment.
Badly,	mal.	*Bluntly,*	brusquement.

5° *Adverbes d'affirmation.*

Yes,	oui.	*To be sure,*	certainement.
Truly,	véritablement.	*Undoubtedly,*	sans doute, etc.

6° *Adverbes de négation.*

No, not, non, ne, ne pas, non pas.

7° *Adverbes de doute.*

Perhaps,	peut-être.	*Probably,*	probablement.

8° *Adverbes de comparaison.*

More,	plus.	*Fewer,*	moins (de), pl.)
Less,	moins.	*So ; as,*	ainsi ; aussi.

9° *Adverbes d'interrogation.*

When ?	quand ?	*How often ?*	combien de fois ?
Why ?	pourquoi ?	*How long ?*	combien ? depuis quand ?
How ?	comment ?		
How much (s.) ?	combien ?	*How far ?*	combien ? (*distance*)
How many (pl.) ?	combien ?		

CHAPITRE VII.

PRÉPOSITIONS

1° *Tableau des prépositions.*

About,	autour de, environ, concernant.
Above,	au-dessus, dessus.
Across,	à travers.
After,	après, ensuite de.
Against,	contre.
Along,	le long de.
Among, Amongst,	parmi, entre (plus de deux.)
Amidst,	au milieu de (fig.)
Amid,	dans le milieu de.
Around,	autour de.
At,	à, chez.
Athwart,	à travers.
Bating,	sauf, excepté.
Before,	avant, devant. avant de.
Behind,	derrière.
Beneath,	en dessous de.
Below,	au-dessous de.
Beside,	à côté de.
Besides,	outre, hormis.
Between, Betwixt,	entre (deux).
Beyond,	au-delà de.
But,	hormis, excepté.
By,	par, à côté de.
Concerning,	touchant.
Considering.	vu, attendu.
Down,	au bas de.
During,	durant, pendant.
Except,	excepté, hormis.
Excepting,	à l'exclusion de, à la réserve de.
For,	pour, eu égard à, pendant.
From,	de, dès, d'avec, d'après, à.
In,	dans, en (avec un verbe de repos).
Into,	dans, en (mouvement pour entrer).
Near, Nigh, Next,	près, proche, près de, proche de.
Notwithstanding,	nonobstant.
Of,	de.
Off,	au loin de.
On,	sur, à.
Over,	sur, par dessus.
Round,	autour de.
Seeing,	vu.
Since,	depuis.
Through,	par, à travers.
Throughout,	tout à travers, dans tout.
Till, until,	jusqu'à (temps).
To, unto,	à, jusqu'à, pour.
Towards,	vers, envers, à l'égard de.
Under,	sous, au-dessous de.
Underneath,	sous, dessous, au-dessous de.
Up,	en haut de.
Upon,	sur.
With,	avec.
Without,	sans, au dehors de.
Within,	au dedans de.

2° *Tableau des principales locutions prépositives.*

According to,	selon, suivant.
As for,	quant à.
As to,	à l'égard de.
As far as,	jusqu'à (*lieu*).
Because of,	à cause de.
By the side of,	à côté de.
By dint of,	à force de.
By means of,	moyennant, au moyen de.
But for,	sans.
Contrary to,	contre.
Close to,	tout auprès de.

Down to,	jusqu'à.
Even with,	à fleur de ; quitte envers.
Far from,	loin de.
For less than,	à moins de.
For want of,	faute de
In spite of,	malgré.
In order to,	afin de, pour.
In sight of,	à la vue de.
In regard to,	à l'égard de.
Instead of,	au lieu de.
Next to,	auprès, aprés.
On account of,	par rapport à.
On this side of,	en deça de.
Out of	hors de, dans, par.
Over against,	vis-à-vis de.
Secure from, / *Sheltered from,*	à couvert de, à l'abri de.
Unknown to,	à l'insu de.
Unless for,	à moins de.
Up to,	jusqu'à.
With respect to,	à l'égard de.

CHAPITRE VIII.

CONJONCTIONS

1° *Tableau des conjonctions.*

After,	après que.
Also,	aussi.
Although,	bien que. / quoique. / quand même.
And,	et.
As,	comme, de même que, parce que.
Because,	parce que.
Before,	avant que.
Besides,	d'ailleurs, outre que.
Both... and...,	et... et.
Either.. or...,	ou... ou.
Else, or else,	autrement, ou bien.
Except,	à moins que, à moins de.
For,	car.
Further,	de plus.
How,	comme.
However,	toutefois, en tout cas.
If,	si. / au cas que.
Lest,	de peur que.
Moreover,	bien plus.
Nay,	bien plus, de plus.
Neither... nor,	ni... ni.
Nevertheless,	néanmoins.
Nor,	ni et ne pas.
Now,	or.
Or,	ou.
Otherwise,	sinon.
Since,	puisque, depuis que.
So,	donc, de même, aussi.
That,	que, afin que.
Therefore,	ainsi, c'est pourquoi, donc.
Though,	quoique, bien que.
Then,	donc, puis.
Till,	en attendant que, jusqu'à ce que.
Unless,	à moins que.
Until,	en attendant que, jusqu'à ce que.
When,	quand, lorsque.
Why,	pourquoi, à quoi bon.
Whereas,	attendu que, au lieu que.
Wherefore,	aussi, c'est pourquoi.
While,	lorsque.
Whilst,	tandis que.
Without,	sans que.
Whether,	si.
Whether... or,	soit que... ou que.

2° *Tableau des principales locutions conjonctives.*

According as,	selon que.	*Inasmuch as,*	en tant que.
As well as,	ainsi que.	*In order that,*	afin que.
As soon as,	aussitôt que.	*In order to,*	afin de.
As long as,	tant que.	*Insomuch that,*	si bien que.
As much as,	autant que.	*Just when,*	à l'instant que.
For as much as,	d'autant que.	*So that,*	de sorte que.

CHAPITRE IX.

INTERJECTIONS

Tableau des principales interjections.

Ah!	ah!	*Pshaw!*	bah!
Alas!	hélas!	*Fie! fie upon!*	fi! fi donc!
Pho!	ouf! aïe! aye!	*Oh! oh! oh!*	ah! ah! ah!
Well!	eh bien!	*How! what!*	comment! quoi! qu'est-ce que!
Right!	bon!	*Softly!*	doucement!
Eh!	eh!	*Hist! hush!*	paix! chut!
Lack-a-day! / *Bless me!* / *Good God!*	bon Dieu! miséricorde!	*Oh oh! so oh!*	holà! eh!
Come!	allons!	*Gadzooks! egad!*	parbleu! pardieu!
Cheer up!	courage!	*Hurrah!* / *Huzzah!*	vivat! vive! vive la joie!
Courage!	alerte!	*Zounds!* / *S'death!* / *Odd's heart!* / *Odsbodikins!*	représentent les expressions françaises, *peste, diable, morbleu, etc.*
Dear me!	mon Dieu!		
Encore!	bis!		
Hold!	tout doux!		
I' faith!	ma foi!	*Why!*	mais, eh bien!

DEUXIÈME PARTIE

DE LA SYNTAXE

La syntaxe est l'ensemble des règles par l'usage desquelles on écrit et on parle correctement une langue.

En anglais, il y a dix espèces de mots qui ont leurs règles particulières. Ce sont : *l'article, le nom* ou *substantif, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction* et *l'interjection.*

CHAPITRE I.

DE L'ARTICLE

L'Article est un mot qui est placé avant un nom pour signifier que ce nom est pris dans un sens général ou particulier.

Il y a en Anglais *deux articles :* l'article défini *the*, qui correspond à l'article français *le, la, les*, et l'article indéfini *a* ou *an* qui correspond à *un, une. The* est appelé *article défini*, parce qu'il se met avec un nom singulier ou pluriel qui est déterminé et, pour ainsi dire, montré au doigt.

Un nom peut être déterminé par sa nature même, ou par un membre de phrase, ou par une circonstance particulière, v. g. : l'homme qui est venu nous voir hier matin, *the man who came to see us yesterday morning.*

A ou *an* s'appelle *article indéfini*, parce qu'il se met avec un nom qui n'est pas déterminé, v. g. : un homme est venu nous voir hier, *a man came to see us yesterday*.

L'article *a* ou *an* ne s'emploie qu'avec un nom au singulier ou avec un nom collectif ayant le sens du singulier, v. g. : un homme, *a man* ; une armée, *an army*.

On met *a* lorsque le mot qui suit commence par une consonne, par une *h* aspirée ou par *u* long ; on met encore *a* avant l'adjectif numéral *one*, v. g. : un livre, *a book* ; une main, *a hand* ; une unité, *a unity* ; un tel, *such a one*.

On met *an* avant un mot qui commence par une voyelle, une *h* muette ou un *u* bref, v. g. : une pomme, *an apple*, une heure, *an hour* ; un ulcère, *an ulcer*.

§ 1. De l'article défini **the**

Art. 1er. — Cas où l'article défini *the* doit être employé *lorsque l'article défini français est employé dans la phrase*.

L'article défini *the* se met :

1. Avant un substantif singulier qui exprime une classe d'êtres, une espèce, v. g. : le lion, *the lion* ; le renard, *the fox* ; le cheval, *the horse* ; le chêne, *the oak* ; la rose, *the rose*.

2. Avant les mots : *universe* (univers), *world* (monde), *sun* (soleil), *moon* (lune) et *stars, planets* (étoiles, planètes), lorsque ces mots expriment l'ensemble de ces astres.

3. Avant les mots *more, less* (plus, moins) dans une comparaison, v. g. : plus j'étudie, plus j'aime l'étude, *the more I study, the more I love study* ; moins je travaille, moins je veux travailler, *the less I work, the-*

less I wish to work; plus je me repose, moins je veux travailler, *the more I rest, the less I wish to work.*

4. Avant le mot *earth* (terre), mais seulement lorsque ce mot est employé *seul* et non en corrélation avec le mot *heaven* (ciel), v. g. : la terre est la mère commune du genre humain, *the earth is the common mother of the human race.*

5. Avant le mot *heavens* (cieux), mais jamais avant le mot *Heaven* (ciel).

6. Avant les mots *body* (corps), *soul,* (âme) et avant les mots qui désignent les parties du corps. L'emploi de l'article avant les mots qui désignent les facultés de l'âme est facultatif, à moins que le mot ne soit suiv de la préposition *de* ; dans ce cas il faut employer l'article, v. g. : il l'a pris par l'oreille, *he took him by the ear* ; la volonté de l'homme est portée au mal, *the will of man is inclined to evil.*

7. Avant les noms de *mers,* de *fleuves,* de *rivières* et avant les noms de *chaînes de montagnes,* v. g. : la Tamise, *the Thames,* la mer Rouge, *the red sea* ; les Alpes, *the Alpes.*

8. Avant un adjectif pris substantivement pour exprimer une classe, v. g. : les aveugles, *the blind* ; les pauvres, *the poor.*

9. Avant les noms propres au pluriel, v. g. : les Mac-Mahon, *the Mc - Mahons* ; les Indes, *the Indies.*

10. Avant un nom propre au singulier précédé d'un nom commun et accompagné d'un adjectif, v. g. : le brave amiral Courbet, *the brave admiral Courbet.*

11. Avant tout nom propre ou commun suivi de la préposition *de,* v. g. : la Rome des Papes, *the Rome of the Popes* ; la bienvenue d'un ami, *the welcome of a friend.*

12. Avant tout nom quel qu'il soit suivi d'une phrase incidente explicative, v. g. : les fruits que nous avons achetés, *the fruit which we bought.*

13. Avant les mots composés de deux substantifs unis par la préposition *de*, v. g. : la saison de la chasse, *the hunting-season*, l'avocat de la couronne, *the crown solicitor.*

14. Avant le participe présent pris substantivement et suivi de la préposition *de*, v. g. : habiller les nus est un devoir, *the clothing of the naked is a duty.*

15. Avant un nom collectif ayant le sens du pluriel, v. g. : l'assemblée, *the assembly ;* le peuple, *the people.*

16. Avant les noms pluriels qui expriment un assemblage déterminé, v. g. : les arts, *the arts ;* les vertus, *the virtues ;* les passions, *the passions ;* les sens, *the senses.*

17. Avant les titres qui ne sont pas suivis de noms propres, v. g. : le roi de France, *the king of France.*

18. Avant les nombres ordinaux, les superlatifs autres que le superlatif absolu, et avant les substantifs et les adjectifs qui expriment l'idée de superlatif, v. g. : le sixième, *the sixth* ; le plus grand, *the greatest*, le chef de la police, *the chief of police* ; le chef-lieu, *the chief-town.*

19. Avant les noms qui désignent les points cardinaux, v. g. ; le nord, *the north ;* le sud, *the south ;* l'est, *the east ;* l'ouest, *the west.*

20. Avant les noms de maladies spécifiées, v. g. : la fièvre jaune, *the yellow fever.*

21. Avant le mot *whole* (tout) substantif et adjectif, v. g. : toute la foule, *the whole crowd.*

22. Avant le mot *one* (un, une) pronom indéfini.

23. Après le mot *all* (tout) adjectif, v. g. : tout le peuple, *all the people* ; tout le temps, *all the time* ; à moins que le nom qui suit *all* n'exclut l'article, v. g. : *all France*, toute la France.

REMARQUES

1. Lorsque l'article composé français *des* signifie l'ensemble d'une classe d'individus, on le traduit par l'article défini *the*, v. g. : des trois frères le plus aimable est..., *of the three brothers the most amiable is....*

2. Lorsque l'article composé *des* signifie un certain nombre, on le supprime, v. g. : il y avait des hommes et des femmes, *there were men and women.*

3. Lorsque l'article composé *des* signifie une quantité, on le traduit par *some* dans les phrases affirmatives et par *any* dans les phrases négatives, interrogatives et dubitatives, v. g. : Voulez-vous des pommes ? *will you have any apples* ? J'ai des pommes, *I have some apples.*

4. Les choses, bien qu'absentes, peuvent être déterminées en les représentant comme présentes, v. g. : les navires sont battus par la tempête (les navires dont nous parlons et qui sont présents à notre imagination), *the ships are lashed by the tempest.*

5. Un nom accompagné d'un adjectif n'est déterminé par cet adjectif, qu'autant que cet adjectif indique une classe d'êtres ou un individu d'une classe, v. g. : l'homme juste est toujours aimable, *the just man is always amiable ;* le médecin prudent gagne la confiance de ses malades, *the prudent doctor wins the confidence of his patients :*

6. Pour connaître si un nom est déterminé, il suffit de faire les questions : *lequel* ? *laquelle* ? *lesquels* ? *lesquelles* ? Si la réponse à ces questions fait connaître

la chose dont il s'agit, le nom est déterminé. Si le nom dont il s'agit est accompagné d'un adjectif, il faut embrasser dans la question, à la fois, l'adjectif et le nom, et la réponse indique si le nom est *oui* ou *non* déterminé, v. g. : le médecin prudent gagne la confiance de ses malades, *the prudent doctor wins the confidence of his patients.*

Art. II. — Cas où l'article défini *the* se retranche.

L'Article défini *the* se retranche :

1 Avant les noms propres des personnes, des pays et des villes, au singulier, même lorsque ces noms propres sont accompagnés d'un nom commun ou d'un adjectif, à moins qu'ils ne soient accompagnés à la fois et d'un nom commun et d'un adjectif, v. g. : Bossuet, *Bossuet* ; France, *France* ; le grand Bossuet, *great Bossuet* ; la pauvre France, *poor France* ; le grand évêque Bossuet, *the great Bishop Bossuet.*

Remarque. — Il y a un petit nombre de noms de pays qui font exception à cette règle. Ce sont : la Crimée, l'Archipel, la Havane, la Morée, le Levant et le nom de ville, la Haye.

2. Avant le nom de choses abstraites prises dans un sens général, v. g. : la vie, *life* ; la vertu, *virtue*, l'honneur, *honour.*

3. Avant un nom qui est déjà déterminé par un pronom *démonstratif* ou *possessif* ou *adjectif possessif*, v. g. : ce chapeau, *this hat* ; c'est le vôtre, *it is yours* ; votre livre, *your book.*

4. Avant les noms communs au singulier ou qui n'ont pas de pluriel, et qui sont pris dans un sens général, v. g. : le vin, *wine* ; la pluie, *rain* ; la neige, *snow.*

5. Avant un nom pluriel qui exprime une espèce et qui est souvent marqué en français par l'article composé *des*, v. g. : des renards, *foxes* ; des tigres ; *tigers* ; des lions, *lions*.

6. Avant les noms de matière dont une chose est faite, v. g. : de la soie, *silk* ; de la laine, *wool* ; du cuir, *leather*, du bois, *wood* ; de la paille, *straw*.

7. Avant les noms de métaux en général, v. g. : de l'or, *gold* ; de l'argent, *silver* ; du fer, *iron* ; du cuivre, *brass*.

8. Avant les noms des produits de l'agriculture et de l'industrie, v. g. : du blé, *corn* ; de la flanelle, *flanel* ; du fil, *thread*.

9. Avant les noms de montagnes au singulier, v. g. : le mont Blanc, *mount Blanc* ; le Liban, *mount Libanon* ; l'Etna, *mount Etna*.

10. Avant les noms qui désignent les saisons, v. g. : le printemps, *spring*.

11. Avant les noms de titres suivis du nom propre mais sans être accompagné d'un adjectif, v. g. : le général Smith, *general Smith*, (1).

12. Avant les mots *man* (homme,) *woman* (femme), et les pluriels *men*, *women*, lorsque ces mots expriment l'idée de la race humaine, v. g. : la femme n'est pas l'esclave, elle est la compagne de l'homme, *woman is not the slave, she is the companion of man.*

13. Avant les noms qui expriment les différentes branches des connaissances, des arts, des sciences, des langues, v. g. : la philosophie, *philosophy ;* l'astronomie, *astronomy ;* l'algèbre, *algebra ;* le français, *french.*

---

(1) Note. — Font exceptions les titres suivants : *Emperor*, *Empress*, *Czar*, *Czarine*, *Archduke*, *Archduchess*, *Sultan*.

14. Avant les noms de maladies prises dans un sens général, v. g.: la fièvre, *fever* ; le rhumatisme, *rhumatism.*

15. Avant les mots *Heaven, Hell, Purgatory, Paradise,* pris dans un sens religieux, v. g.: le Paradis perdu, *Paradise lost.*

16. Avant les noms propres accompagnés d'un adjectif, lorsque cet adjectif exprime un sobriquet, v. g.: Laurent le paresseux, *lazy Larry.*

17. Après le génitif saxon (dont nous parlerons plus tard), et le génitif *whose*, v. g.; la miséricorde de Dieu, *God's mercy* : l'homme dont la piété est sincère est toujours heureux, *the man whose piety is sincere, in always happy.*

Art. III. — Place que l'article défini *the* occupe dans la phrase.

L'article défini *the* se met :

1. Avant le nom qu'il détermine, v. g., c'est l'homme qui..., *he is the man who...*

2. Avant le qualificatif, quand le nom en a un, v. g. : l'homme sage qui nous visite, *the wise man who visits us.*

3. Avant le nom déterminé par le génitif *of*, v. g. : les arbres du jardin, *the trees of the garden.*

4. Avant le premier nom d'une énumération de noms déterminés, v. g. : *the forests, rivers, mountains and valleys of that country are some thing grand,* les forêts, les rivières, les montagnes et les vallées de ce pays sont grandioses.

Il y a deux exceptions à cette règle :

1. Lorsque l'emphase demande que l'article soit placé avant chaque nom, v. g. : le soleil, la lune, les étoiles et tous les corps célestes proclament la gloire de Dieu, *the sun, the moon, the stars and all the Heavenly bodies proclaim the glory of God.*

2. Lorsque les noms désignent des individus d'espèce ou de profession différentes, v. g. : on fit venir le prêtre, le médecin, le notaire, *the priest, the doctor, the notary, were called in ;* on y trouve le lion, le tigre, le renard, le chêne, le sapin, le pin, *you find there the lion, the tiger, the fox, the oak, the fir, the pine.*

§. II. — De l'article indéfini a ou an

L'article indéfini *a* ou *an* se met :

1. Avant un nom indéterminé au singulier, lorsque ce nom est susceptible de prendre le signe du pluriel, que ce nom soit ou non accompagné d'un adjectif, v. g. : un champ, *a field,* un hiver doux, *a mild winter.*

2. Avant l'adjectif *whole,* avant le mot *half* pris substantivement, et avant toutes les fractions d'une unité (au singulier), v. g. : tout un pays, *a whole country ;* un demi, *a half ;* un tiers, *a third.*

3. Avant les noms de poids, de mesure, de temps, de distance, v. g. : une livre, *a pound ;* un mètre, *a yard ;* une semaine, *a week ;* une lieue, *a league.*

4. Avant les mots *few, great many, great deal,* v. g. : un peu de monde, *a few people ;* beaucoup de monde, *a great many people, a great deal of people.*

Nota. — Le mot *few* employé sans l'article *a,* a un sens négatif et signifie *très peu,* v. g. : *few persons,* très peu de personnes.

5. Avant les noms au singulier, qui désignent une profession, une religion, un état de vie, un titre, v. g.: il est docteur, notaire, tailleur, *he is a doctor, a notary, a tailor ;* c'est un juif, *he is a jew ;* c'est un bourgeois, *he is a burgher ;* il est marquis, *he is a marquis ;* il est évêque, *he is a bishop.*

6 Avant un nom au singulier, placé en apposition, v. g. : mon ami, homme dévoué à toute cause bonne, *my friend, a man devoted to every good cause.*

7. Avant un nom qui désigne, sans le déterminer, un individu d'une classe ou d'une espèce, v. g. : c'est un lion, *he is a lion ;* c'est un insensé, *he is a fool ;* c'est un renard, *it is a fox.*

8. Avant un nom qui désigne une partie du corps ou une faculté de l'âme, lorsque ce nom est attribut du verbe *avoir*, v. g. : il a un bras puissant et une volonté déterminée, *he has a stromg arm and a determined will.*

9. Avant un adjectif qui indique, au singulier, la nationalité, v. g. : c'est un Ecossais, un Anglais, *he is a Scotchman, an Englishman.*

10. Après les mots *rather* (plutôt que), *quite* (entièrement), *hardly, scarcely* (à peine), *such* (tel, un tel), *half* (moitié) pris adjectivement, *what* (quel) exclamatif, *many* (beaucoup), *as* (que), *so* (1) (aussi, tellement), *too* (trop), suivis d'un adjectif ou d'un adjectif et d'un substantif, v. g. : il est plutôt un peu gros, *he is rather a stout man ;* tel homme, *such a man* ; c'est un homme entièrement différent, *he is quite a different man ;* il y avait à peine un homme, *there was sarcely ou hardly a man ;* une demi livre, *half a pound ;*

---

(1) Nota. — Losque le nom qualifié par *so* est précédé d'un adjectif, l'article se met entre l'adjectif et le nom, v. g.: un homme si grand, *so tall a man.*

quel homme ! *what a man* ! beaucoup, *many a one ;* comme un insensé, *as a fool ;* un homme si insensé, *so foolish a man ;* il est trop insensé, *he is too foolish a man.*

Art. II. — Cas où l'article indéfini *a* ou *an* se retranche.

L'article indéfini *a* ou *an* se retranche :

1. Avec un adjectif pris substantivement, à moins que l'adjectif ne soit accompagné du nom qu'il qualifie, v. g. : un pauvre ; (on ne dit pas en anglais un pauvre, mais on dit : un pauvre homme, une pauvre femme, un pauvre enfant ; de même, on ne dit pas : un riche, mais un homme riche), un pauvre, *a poor man ;* un riche, *a rich man ;* un savant, *a learned man.*

2. Avec un nom de chose abstraite et avec un nom qui n'est pas susceptible de prendre la marque du pluriel, que ce nom soit ou non accompagné d'un adjectif, v. g. : sagesse, eau, vin, *wisdom, water, wine ;* vraie sagese, *true wisdom ;* eau pure, *pure water ;* bon vin, *good wine.*

Remarque. — Cependant lorsque le nom de la chose abstraite indique une espèce, il prend l'article indéfini, v. g. : il a une science supérieure à celle des gens de sa classe, *he has a science superior to that of people of his position.*

Art. III. — Cas où l'article indéfini est remplacé par d'autres mots.

1. Dans les phrases négatives, lorsqu'il s'agit d'une classe d'individus, de professions, de métiers, de religions, l'article indéfini est souvent remplacé par l'ad-

jectif *no*, v. g. : je ne suis pas docteur, *I am no doctor;* je ne suis pas un boulanger, *I am no baker.*

2. L'article indéfini est encore souvent remplacé par le mot *each*, lorsqu'il s'agit de noms de nombres, de temps, de poids et de mesure, v. g. : huit sous la douzaine, *eight sous a dozen* ou *each dozen ;* vingt sous l'heure, *twenty sous an hour* ou *each hour.*

3. L'article indéfini est remplacé par les mots *every, any* dans le sens de *tout*, v. g. : un homme prudent (tout homme prudent) vous donnera ce conseil, *a prudent man* ou *every prudent man* ou *any prudent man will give you that advice.*

Remarques. — 1° On ne doit pas confondre l'adjectif numéral *one* avec l'article indéfini. L'adjectif *one* a un sens plus exclusif que l'article ; le vrai sens de *one* est celui de *un seul ;* on l'emploie lorsqu'on a en vue principalement le nombre, v. g. : j'ai passé un jour (un seul jour) chez lui, *I passed one day at his place ;* je passerai un jour (à peu près un jour) chez vous, *I shall pass a day at your place.*

4. Le substantif que qualifient plusieurs adjectifs, exprime un seul objet ou autant d'objets qu'il y a d'adjectifs, selon que l'article défini ou indéfini est employé une seule fois ou autant de fois qu'il y a d'adjectifs, v. g. : *a white, blue and green flag* veut dire : un seul drapeau qui est blanc, bleu et vert, tandis que *a white, a blue, and a green flag* veut dire : trois drapeaux dont un est blanc, l'autre bleu et le troisième vert. Comme, *the white, blue and green flag* indique le même drapeau avec les trois couleurs ; et *the white, the blue and the green flag,* signifie trois drapeaux ayant chacun sa couleur particulière.

CHAPITRE II.

DU SUBSTANTIF

On appelle *nom* ou *substantif* le nom d'une chose qui existe ou dont on peut se former une idée, v. g. : un arbre, une ville, la sagesse.

Tout nom est propre ou commun suivant qu'il désigne un individu, un lieu spécial ou une classe d'individus, v. g. : Jean, Paris, un homme.

Lorsqu'un nom propre est précédé d'un article ou qu'il est au pluriel, il devient nom commun, v. g. : il est le Bossuet de Castres ; les Bossuets sont rares.

Un nom commun peut représenter un individu s'il est précédé d'un article ou d'un pronom, v. g. : la dame du Maire est charitable ; cet homme est bon.

Le nom commun est collectif ou abstrait selon qu'il désigne un nombre d'êtres formant un tout ou une qualité séparée de l'objet auquel elle se rapporte, v. g. : une armée ; la blancheur.

On distingue dans le nom, le genre, le nombre et le cas.

ART. I. — Du genre des noms.

1. Il y a en anglais trois genres : le masculin, le féminin et le neutre.

2. Les genres masculin et féminin sont distingués soit par des noms différents, v. g. : *duke, duchess ;* soit par un nom placé avant le nom générique, v. g. : *a cock-pigeon, a hen-pigeon.*

3. Lorsqu'il s'agit de la nationalité, on distingue ces deux genres en mettant pour le féminin un des

mots : *woman, lady, girl,* selon le cas, après l'adjectif qui exprime le nom du pays, v. g. : un Italien, une Italienne, *an Italian, an Italian lady*; lorsque l'adjectif qui exprime le nom du pays est terminé par *sh* ou *ch*, il faut ajouter le mot *man* ou *boy* pour former le masculin, *woman, lady, girl* pour le féminin, v. g. : un Ecossais, *a Scotchman ;* un Anglais, *an Englishman ;* une dame française, *a French lady.*

4. Les animaux prennent le genre neutre à moins que le nom de l'animal dont il s'agit ou une circonstance particulière n'en détermine le genre, v. g. : *a fox, a hare, a bull, a stallion..*

5. Les petits enfants sont mis au genre neutre lorsque ni les noms, ni aucune circonstance n'en révèlent le genre. Au contraire lorsqu'il s'agit de grandes personnes dont le genre est inconnu, on leur donne le genre masculin.

6. Tous les êtres inanimés sont neutres de droit ; cependant même dans l'usage habituel, il est convenu qu'on doit donner le genre masculin au soleil *sun*, et le genre féminin aux mots : *moon* (lune), *ship* (navire).

7. Dans la poésie, on personnifie les êtres inanimés et on leur donne le genre qui convient au rôle qu'on leur fait jouer. On donne le genre masculin à tout ce qui représente la grandeur, la majesté, la force, le courage, v. g. : le temps, la mort, l'hiver, la guerre, le ciel, le tonnerre. On donne le genre féminin à tout ce qui représente la douceur, la bonté, la beauté, la faiblesse, la grâce, la fertilité, la fécondité, v. g. : la terre, le printemps, la vertu, l'espérance, la charité, la justice et les noms de nations.

ART. II. — De la formation du pluriel des noms.

1. RÈGLE GÉNÉRALE : le pluriel des noms anglais se forme en ajoutant *s* au singulier, v. g. : *town* (ville), *towns ; field* (champ), *fields.*

2. Lorsqu'un nom est composé de deux noms, le second nom seul prend la marque du pluriel, v. g. : une montre en or, *a gold-watch ;* des montres en or, *gold-watches ;* des toits de maison, *house-tops ;* des portes de jardin, *garden-gates.*

3. Les mots terminés au singulier par *y* précédé d'une seule consonne changent *y* en *ies* au pluriel, v. g. : *city, cities ; body, bodies.*

4. Si l'*y* final est précédé d'une voyelle, le pluriel se forme suivant la règle générale, v. g. : *boy, boys ; toy, toys, journey, journeys.*

5. Les noms propres de personnes, en anglais, prennent la marque du pluriel, v. g. : *the Parnells ; the O' Connells ; the O' Briens.*

6. Les mots terminés au singulier en *s, x, z, sh, ch, o,* précédés d'une consonne, font leur pluriel en *es,* v. g. : *cross, crosses ; box, boxes ; fizz, fizzes ; peach, peaches ; wish, wishes ; negro, negroes.* Il y a peu d'exceptions.

7. Les mots terminés au singulier en *f, fe,* font leur pluriel en *ves,* v. g. : *calf, calves ; wife, wives.* Les exceptions sont : *fife, fifes ; strife, strifes ; staff,* fait *staves* dans le sens de bâton, et *staffs* dans le sens d'état-major.

8. Les mots terminés en *oof, ff, ief, rf,* suivent la règle générale, v. g. : *roof, roofs ; muff, muffs ; chief, chiefs ; dwarf, dwarfs.* Les exceptions sont : *thief* (voleur) *thieves ; wharf* qui fait à volonté *wharfs* ou *wharves.*

9. Les mots suivants s'écrivent au pluriel comme au singulier : *people, deer, sheep, swine, grouse, tidings, news, means,* (peuple, daim, mouton, cochon, coq de bruyère, nouvelle, moyen).

10. Les mots suivants s'emploient toujours au singulier : *Knowledge, learning* (connaissance), *progress* (progrès), *advice* (conseil), *furniture* (meubles), *wealth* (richesses), *strength* (force), *grief* (chagrin), *care* (soin) : (*Care* signifiant souci prend le pluriel en *s*, v. g. : *the cares of life*, les soucis de la vie) ; *rubbish* (décombres), *business* (affaires), *spinage* (épinards), *darkness* (ténèbres), *asparagus* (asperges), *barley* (orge), *remorse* (remords) ; les noms terminés en *ness*, v. g. : *goodness, kindness* (bonté) ; *hair*, lorsque ce mot signifie l'ensemble de la chevelure ; mais dans le sens de nombre ce mot prend le pluriel en *s*, v. g. : 10 cheveux, *10 hairs*.

11. Les mots suivants ne s'emploient qu'au pluriel : *clothes* (vêtements), *trowsers, pantaloons* (pantalons), *breeches* (culottes), *drawers* (caleçons), *scissors* (ciseaux), *ashes* (de la cendre), *dregs* (la lie), *measles* (rougeole), *oats* (avoine), *bellows* (souffiet), *tongs* (pince), *compasses* (compas), *wages* (salaire), *goods* (marchandise), *alms* (aumône), *amends* (compensation), *mechanics* (mécanique), *mathématics* (mathématiques), *snuffers* (mouchettes).

12. Les mots suivants forment leur pluriel comme il suit : *child* (enfant), *children* ; *man* (homme), *men* ; *woman* (femme), *women* ; *die* (dé à jouer), *dice* ; *sir* (monsieur), *gentlemen* ; *madam* (madame), *mesdames* ; *ox* (bœuf), *oxen* ; *mouse* (souris), *mice* ; *goose* (oie), *geese* ; *foot* (pied), *feet* ; *tooth* (dent), *teeth* ; *penny* (2 sous), *pence*. louse (pou) lice

13. Il y a un grand nombre de noms de poids et de mesure qui ne prennent pas le signe du pluriel lorsqu'ils sont précédés d'un nom de nombre, v. g. : *dozen* (douzaine) ; *hundred* (cent) ; *thousand* (mille) ; *score*

(vingtaine) ; *head* (tête) ; *sail* (navire) ; *stone* (poids de 14 livres).

14. Les noms de peuples terminés en *ss, ch, sh, ese,* restent invariables au pluriel, v. g. : *Swiss, French, English, Chinese.* Les noms de peuples qui ont toute autre terminaison forment le pluriel selon la règle générale. v. g. : *Italian, Italians* ; *German, Germans.*

Art. III. — Orthographe et formation des mots.

1. Les monosyllabes terminés en *f, l, s,* précédés d'une seule voyelle, doublent la dernière consonne, v. g. : *pill* (pilule) ; *mass* (masse) ; *stuff* (étoffe) ; les exceptions sont : *of, if, as, has, was, yes, his, this, hers, us, gas, thus.*

2. Les mots terminés en *y* précédé d'une consonne, changent *y* en *i* avant de prendre une augmentation, v. g. : *fancy, fanciful ; duty, dutiful.* Les exceptions sont : *bounty, bounteous* ; *copy, copyist ; shy, shyness, dry, dryness ; sly, slyness ;* et les autres augmentations en *ness.*

3. Les mots terminés en *y* précédé d'une voyelle gardent l'*y* en prenant une augmentation, v. g. : *joy, joyful* ; *alloy, alloyage.*

4. Les monosyllabes et les mots de deux syllabes qui ont l'accent sur la dernière syllabe, terminés par une consonne précédée d'une seule voyelle, doublent la dernière consonne en prenant une augmentation, v. g. : *sin, sinner ; thin, thinner ; beg, beggar* ; *remit, remitting.* Mais si la consonne finale est précédée d'une diphthongue, ou si l'accent se trouve sur la première syllabe, on ne double pas la consonne finale, v. g. : *seal, sealing* ; *heal, healed ; limit, limiting ;* les excep.

tions sont : *travel, traveller ; bias, biassed ; level, levelling ; worship, worshipper.*

5. Les mots terminés en *ll*, en perdent une, v. g. : *full, fulness ; skil, skilful.* Les exceptions sont : *tall, tallness ; small, smallness ; ill, illnes ; still, stillness.* Les mots terminés par toute autre consonne double, gardent cette consonne, v. g. : *bliss, blissful ; odd, oddly ; stiff, stiffly.*

6. Les mots terminés en *e* muet suivis de *nes, les, ly, ful* ne perdent pas cet *e*, v. g. : *pale, paleness ; shoe, shoeless ; close, closely ; care, careful.* Les exceptions sont : *true, truly ; awe, awful ; whole, wholly.*

7. Les mots terminés en *e* muet suivi de *ment* gardent l'*e* muet, v. g. : *abate, abatement ; chastise, chastisement.* Les exceptions sont : *judge, judgment ; abridge, abridgment ; aknowledge, aknowledgment ; lodge, lodgment.*

8. Les mots terminés en *e* muet perdent *e* avant les terminaisons en *able, ible, ing, ish, y*, v. g. : *blame, blamable ; sense, sensible ; cringe, cringing ; blue, bluish ; slave, slavish ; slime, slimy.*

9. Les mots terminés en *ce, ge,* suivis de *able, ous,* gardent *ce* et *ge*, v. g. : *service, serviceable ; courage, courageous.*

10. Les noms de plusieurs syllabes qui se terminent comme les suivants ont tous, presque sans exception, la même orthographe en anglais qu'en français, et ne diffèrent que dans la prononciation.

Les substantifs terminés en :

1° *ace,* v. g. : surface, populace, grimace.
2° *ice,* v. g. : service, sacrifice, précipice.
3° *ade,* v. g. : brigade, parade, cavalcade.
4° *ude,* v. g. : fortitude, servitude, ingratitude.
5° *ance,* v. g. : distance, résistance, importance.
6° *ence,* v. g. : patience, résidence, absence.

7° *ent*, v. g. : accident, continent, contingent.
8° *acle*, v. g. : miracle, spectacle, oracle.
9° *ine*, v. g. : doctrine, rapine, serpentine.
10° *ion*, v. g. : institution, justification, protection.
11° *ant*, v. g. : descendant, postulant, suppliant.
12° *ment*, v. g. : compliment, régiment, supplément.
13° *ure*, v. g. : créature, nomenclature, caricature.
14° *age*, v. g. : image, passage, courage.

11. Les substantifs français terminés comme les suivants et ayant plus d'une syllabe, deviennent anglais en changeant la terminaison comme il suit :

Les mots terminés en :

1° *e* fermé changent *e* en *y*, v. g. : liberté, *liberty*.
2° *eur* changent *eur* en *our*, v. g. : faveur, *favour*.
3° *ie* changent *ie* en *y*, v. g. : furie, *fury*.
4° *oire* changent *oire* en *ory*, : victoire, *victory*.

ART. IV — Formation du cas possessif ou génitif saxon et emploi de la forme du génitif *whose*.

1. Le *cas possessif* exprimé par le génitif saxon se forme en ajoutant une *apostrophe* et un *s* au nom possesseur ou simplement par l'addition de l'apostrophe, lorsque le nom possesseur est au pluriel terminé par un *s*, v. g. : la maison de votre père, *your father's house ;* les plaintes des prisonniers, *the prisoners' complaints*.

2. *Whose*, la seconde forme du cas possessif est un génitif du pronom relatif et remplace le nom possesseur, v. g. : votre père dont la maison est à vendre, *your father whose house is for sale*.

3. Lorsqu'on emploie le génitif saxon ou le pronom *whose*, le mot qui exprime le nom de la chose possédée doit les suivre immédiatement et ne peut en

être séparé que par un qualificatif, v. g.: la déposition du témoin, *the witness's evidence;* la déposition accablante du témoin, *the witness's crushing evidence;* le témoin dont la déposition accablante, *the witness whose crushing evidence.*

4. Lorsqu'on emploie le génitif saxon ou le pronom *whose,* l'article défini qui précède en français le nom de la chose possédée, se supprime, ainsi que la préposition *de.* v. g.: la bonté de Dieu, *God's goodness.*

5. Le génitif saxon n'est employé, règle générale, que lorsque le nom possesseur indique un être animé ou un être inanimé personnifié, v g.: la sagesse de Dieu, *God's wisdom;* le coup de la mort, *death's blow.*

6. Le génitif *whose* s'emploie pour les êtres inanimés aussi bien que pour les personnes, v. g.: la montagne dont le sommet, *the mountain whose top.*

7. Le génitif saxon et le pronom *whose,* marquant la possession, ne peuvent traduire le pronom *dont* ou la préposition *de,* que lorsque ce pronom et cette préposition ont le sens *d'appartenir,* v. g.: dans cette phrase: la crainte de Dieu, la préposition *de* n'exprime pas l'idée que la crainte appartient à Dieu; dans cette autre phrase: la nouvelle *dont* on a parlé n'est pas vraie, *dont* ne renferme pas l'idée d'appartenir; il faut donc, dans ces cas, traduire par le génitif *of,* v. g.: la crainte de Dieu, *the fear of God;* la nouvelle *dont* on a parlé n'est pas vraie, *the news we heard of is not true.*

8. Les adjectifs pris substantivement et les noms collectifs n'ont pas le génitif saxon, mais ils ont fréquemment le génitif *whose,* v. g.: le bonheur des méchants, *the happiness of the wicked;* les cris de la foule, *the shouts of the mob;* les arbres dont les sommets, *the trees whose tops.*

9. Cependant, l'usage veut qu'on donne le génitif saxon aux noms qui indiquent une durée ou une mesure de distance, v. g. : le salaire d'un mois, *a month's pay* ; le repos d'une heure, *an hour's rest ;* la distance d'un mille, *a mile's distance.* On donne encore le génitif saxon à un certain nombre d'expressions comme les suivantes : par pitié, *for pity's sake ;* à l'abri du danger, *out of harm's way.*

10. Lorsque pour la clarté de la phrase il faudrait placer plusieurs mots entre le nom possesseur et le nom de la chose possédée, on se sert de préférence du génitif *of*, v. g. : les beautés de Milton, grand poëte Anglais, *the beauties of Milton, a great English poet.*

11. Lorsque plusieurs personnes possèdent une même chose, le dernier nom possesseur *seul* prend le signe du génitif, v. g. : la propriété de Jean, de Pierre et de Joseph, *John, Peter and Joseph's property* ; mais si chaque possesseur possède une chose distincte, on met le signe de possession à chaque nom de possesseur, v. g. : les propriétés de Jean et de Pierre se touchent, *John's and Peter's properties join each other.*

12. Lorsqu'il y a comparaison dans la phrase, on met le signe du génitif à chaque nom de possesseur, v. g. : cette maison est autant à Jean qu'à Pierre, *this house is as much John's as Peter's* ; cette maison est plus à Jean qu'à Pierre, *this house is more John's than Peter's.*

13. Les noms de deux syllabes terminés au singulier en *s* prennent le génitif en *'s* lorsque l'accent se trouve sur la première syllabe, et l'apostrophe *seule* lorsque l'accent est sur la deuxième syllabe, v. g. : la richesse de Crésus, *Crœsus's riches* ; le courage d'Achille, *Achilles' courage.*

Les monosyllabes terminés en *s* prennent *l'apostrophe* et *l's*, v. g. : la maison de Jacques, *James's house.*

14. Lorsque le nom possesseur a un titre, le signe du génitif saxon se met après le titre, v. g. : le règne de Napoléon I, *Napoleon the first's reign.*

15. Après les noms de personnes, on sous-entend les mots : *church* (Eglise), *College, house* (maison), *town* (ville) ; *residence,* v. g. : L'église de St-Pierre, *St-Peter's* ; le collège de St-Edmond, *St--Emond's* ; la ville de St-Denis, *St-Denis's* ; la résidence du docteur Polydore, *doctor Polydore's.*

ART. V. — Emploi du génitif *of* et des noms composés.

1. Le génitif *of* n'exprime pas la possession, mais une simple relation, v. g. : la crainte de Dieu, *the fear of God* ; les fleurs du printemps, *the flowers of spring* ; les arbres du jardin, *the trees of the garden.*

2. On pourrait appeler *génitif neutre* le nom composé qu'on fait en réunissant deux substantifs pour en former un seul mot, puisque cette réunion de deux mots supprime la préposition *de* ; dans la formation du nom composé anglais on fait l'inversion des mots français, de sorte que le premier mot français devient le dernier et le dernier le premier, v. g. : la porte du jardin, *the garden-gate* ; les fleurs de mai, *may-flowers.*

3. Le participe présent anglais peut être employé comme nom et peut se mettre au pluriel ; il peut aussi s'unir à un nom pour former un nom composé, v. g. : le lever du soleil est un beau spectacle, *the rising of the sum is a beautiful spectacle.*

4. Lorsqu'en français le premier des noms qui forment le mot composé est précédé de l'article défini, on doit mettre l'article en anglais avant le mot composé, v. g. : le pont de fer, *the iron-bridge.*

5. On emploie généralement les mots composés pour traduire : 1° les noms de matière dont une chose est faite, v. g. : une robe de soie, *a silk-dress* ; 2° les noms qui expriment l'espèce, la qualité, la provenance, ou qui désignent le lieu qu'occupe une chose, lorsque les deux noms sont réunis par l'une des prépositions suivantes : *a, de, en*, v. g. : une montre en or, *a gold-watch* ; une table de marbre, *a marble-table* ; un moulin à vent, *a wind-mill* ; du chêne tiré d'une tourbière, *bog-oak* ; de la soie de chine, *china-silk* ; pin des montagnes, *mountain-pine*, une table de salon, *a saloon-table*.

6. Lorsque le nom de matière dont une chose est faite marque une quantité ou une portion de cette matière, on ne fait pas un mot composé, mais on traduit par le génitif *of*, v. g. : un morceau de bois, *a piece of wood*.

7. Lorsque le nom de matière forme l'idée principale de la phrase, on traduit encore par le génitif *of*, v. g. : une couronne de roses, *a crown of roses*.

8. Dans les noms ou mots composés, le premier nom qualifie le second ; c'est-à-dire devient adjectif et est invariable, v. g. : un gant de soie, *a silk-glove* ; des gants de soie, *silk gloves*.

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF

ART. I. — Observations générales.

1. *L'adjectif* s'ajoute au substantif pour en exprimer la qualité, v. g. : un homme bon, *a good man* ; un ami fidèle, *a faithful friend*.

2. L'adjectif en anglais est toujours invariable, même lorsqu'il est pris substantivement, v. g. : un homme bon, *a good man* ; les pauvres sont nombreux, mais les riches sont charitables, *the* POOR *are numerous, but the* RICH *are charitable.*

3. L'adjectif anglais peut être employé substantivement au singulier pour désigner des êtres abstraits, v. g. : le grand, *the great* ; le magnifique, *the magnificent.*

4. Lorsque l'adjectif est pris pour signifier les personnes, il n'est pris qu'au pluriel ou dans un sens collectif et alors il exprime une espèce ou une classe d'individus, v. g. : les pieux, *the pious* ; les aveugles, *the blind* ; les pauvres, *the poor.*

5. Pour traduire l'adjectif français pris substantivement au singulier, il faut en anglais ajouter le nom qui désigne la personne, v. g. : un pauvre (un homme pauvre) *a poor man* ; une pauvre (une femme pauvre) *a poor woman.*

6. Lorsque l'adjectif est pris substantivement pour désigner des personnes ou des choses animées dont le genre est inconnu, on met le mot *one* (un, une) avec l'adjectif pour remplacer le nom, au singulier, et *ones* au pluriel, v. g. : un petit, *a little one* ; des petits, *little ones* ; ses petits, *his* ou *her little ones.*

7. Lorsque l'adjectif se rapporte à un nom qui précède dans la phrase et qui n'est plus répété, il faut, en anglais, ajouter *one* à l'adjectif pour le singulier et *ones* pour le pluriel, v. g. : Voulez-vous un cheval noir ou blanc ? *will you have a black horse or a white one?* Voulez-vous des médailles en or ou en argent ? *Will you have gold-medals or silver ones* ?

8. Les monosyllabes *un, im, in, ir, dis*, placés avant un adjectif, donnent à cet adjectif un sens négatif,

v. g. : *able*, capable de ; *unable*, incapable de ; *possible, impossible ; different, indifferent ; regular*, régulier ; *irregular*, irrégulier ; *honest*, honnête ; *dishonest*, déshonnête.

9. L'adjectif anglais suivi d'un verbe à l'infinitif demande que la préposition *to* précède l'infinitif, v. g. : c'est facile à faire, *it is easy to do*.

Art. II. — Du Comparatif.

1. Pour former le *comparatif* en anglais, on ajoute aux adjectifs qui n'ont qu'une syllabe, *r* ou *er*, selon que l'adjectif se termine ou non en *e*, v. g. : *wise*, sage ; *wiser*, plus sage ; *proud*, fier ; *prouder*, plus fier.

2. Les adjectifs qui ont plus d'une syllabe forment, règle générale, le comparatif par l'addition de *more* ou de *less* au positif, v. g. : *prudent*, prudent ; *more prudent*, plus prudent ; *less prudent*, moins prudent.

3. Au lieu d'employer *less* (moins) avec un adjectif d'une syllabe, il est plus correct d'employer *not so* (pas autant), v. g. : il est moins riche, tournez : il n'est pas aussi riche qu'il a été, *he is not so rich as he has been*.

4. Les adjectifs de deux syllabes terminés en *y* et en *er* et ayant l'accent sur la seconde syllabe peuvent former le comparatif et le superlatif des deux manières, v. g : *pretty*, joli ; *prettier* ou *more pretty, the prettiest* ou *the most pretty* ; *clever*, intelligent, *cleverer* ou *more clever, the cleverest*, ou *the most clever*. Les deux adjectifs *handsome*, beau, *remote*, éloigné, suivent la même règle, c'est-à-dire qu'ils peuvent prendre les deux formes.

Les adjectifs suivants font le comparatif et le superlatif d'une manière irrégulière, comme il suit :

	COMPARATIF	SUPERLATIF
Good, bon,	fait *better*	*the best*
Well, bien	— *better*	*the best*
Bad, *Ill* (mauvais)	— *worse*	*the worst*
Little, petit	— *less*	*the least*
Much, *many*, beaucoup	— *more*	*the most*
Far, éloigné	— *farther*	*the farthest*

6. Après le comparatif le *que* français se traduit par *than*, v. g. : il est plus prudent que son frère, *he is more prudent* THAN *his brother* ; il est moins indulgent que son frère, *he is less indulgent* THAN *his brother*.

7. La comparaison d'égalité s'exprime par *as* dans les phrases affirmatives et interrogatives et par *so* dans les phrases négatives et le *que* suivant se traduit par *as* , v. g. : vous êtes aussi prudent que votre frère, *you are as prudent as your brother* ; vous n'êtes pas aussi prudent que votre frère, *you are not so prudent as your brother*.

8. Avant les participes passés, on met *as much* au lieu de *as*, et *so much* au lieu de *so*, v. g. : vous êtes aussi aimé que votre frère, *you are as much loved as your brother ;* vous n'êtes pas aussi aimé que votre frère, *you are not so much loved as your brother*.

9. Lorsque l'adjectif monosyllabique est terminé par une seule consonne précédée d'une seule voyelle, on doit doubler la consonne finale avant d'ajouter la terminaison qui forme le comparatif, v. g. : *big* (grand, gros), *bigger, thin*, (maigre) *thinner*.

10. Si l'adjectif est terminé par *y* précédé d'une consonne, *y* se change en *i* avant la terminaison qui forme le comparatif, v. g. : *dry* (sec), *drier*.

11. L'expression française *de plus en plus* se traduit par la répétition du comparatif quel qu'il soit, v. g. : de plus en plus heureux, *more and more happy,* de plus en plus amer, *more and more bitter ;* de plus en plus élevé, *higher and higher.*

Art. III. — Du Superlatif.

1. Pour former le *superlatif* anglais, on ajoute à l'adjectif *est* lorsque l'adjectif n'a qu'une syllabe et *st* seulement si l'adjectif est terminé par *e*, v. g. : *proud* (fier), *the proudest*, le plus fier ; *wise* (sage), *the wisest*, le plus sage.

2. La préposition *de* qui suit le superlatif, se traduit par *of* lorsqu'elle forme un génitif, dans les autres cas, *de* se traduit par la prépposition qui en exprime le sens, v. g. : le plus haut arbre de la forêt, *the highest tree* OF *the forest ;* le plus grand arbre de la forêt, *the highest tree* IN *the forest ;* le plus éloigné du danger, *the farthest from danger.*

3. Lorsque l'adjectif a plus d'une syllabe, on forme le superlatif en ajoutant à l'adjectif *the most* (le plus), *the least* (le moins), v. g. : *prudent, the most prudent; prudent, the least prudent.*

4. Le superlatif absolu *très, fort, bien,* se forme en ajoutant *very, mighty, right,* à l'adjectif et *much, very much, well,* aux participes passés, v. g. : très bon, *very good;* très estimé, *much esteemed,* ou *very much esteemed ;* bien réussi, *well succeeded ;* très bien, *mighty* ou *right well.*

5. Les adjectifs suivants font généralement le comparatif en *er* et le superlatif en *est :*

Able	(capable)	*abler*	*ablest*
Complete	(complet)	*completer*	*completest*

Corrupt	(corrompu)		*corruptest*
Divine	(divin)	*diviner*	*divinest*
Exact	(exact)		*exactest*
Happy	(heureux)	*happier*	*happiest*
Lovely	(aimable)	*lovelier*	*loveliest*
Narrow	(étroit)	*narrower*	*narrowest*
Noble	(noble)	*nobler*	*noblest*
Polite	(poli)	*politer*	*politest*
Shallow	(peu profond)	*shallower*	*shallowest*
Tender	(tendre)	*tenderer*	*tenderest*
Uncouth	(bizarre)		*uncouthest*

6. Les adjectifs suivants font le comparatif avec *more* et le superlatif avec *most :*

Active	(actif)	*more active*	*most active*
Awful	(terrible)	*more awful*	*most awful*
Cunning	(rusé)	*more cunning*	*most cunning*
Decent	(décent)	*more decent*	*most decent*
Gladsome	(joyeux)	*more gladsome*	*most gladsome*
Jealous	(jaloux)	*more jealous*	*most jealous*
Learned	(savant)	*more learned*	*most learned*
Proper	(propre)	*more proper*	*most proper*
Stupid	(stupide)	*more stupid*	*most stupid*
Tragic	(tragique)	*more tragic*	*most tragic*

7. Les adjectifs suivants font le comparatif et le superlatif d'une manière irrégulière comme il suit :

Forth (adv.)	(au devant)	*further*	*furthest*
Fore	(avant)	*former*	*foremost, first*
Hind	(arrière)	*hinder*	*hindermost, hindmost*
Old	(vieux)	*older* / *elder*	*oldest* / *eldest*
In inside / *In inward*	(intérieur, vers l'intérieur.)	*inner*	*inmost* / *innermost*
Out outside / *Out outward*	(en dehors, vers le dehors)	*outer, ulter*	*outmost* / *utmost* / *uttermost*
Late	(tard)	*later, latter*	*latest, last*
Neath (prep.)	(inférieur)	*nether*	*nethermost*

Up (prep.)	(haut)	*upper*	{ *upmost* *uppermost*
Nigh	(près)	*nigher*	*nighest, next*
Top (noun)	(sommet)		*topmost*

ART. IV. — Observations sur certains mots et sur certaines locutions.

1. *Plus*, *moins*, répétés, se traduisent par *the more, the less*, v. g. : plus je vous donne et plus vous demandez, *the more I give you, the more you ask for*; moins vous travaillez, moins vous avez le goût du travail, *the less you work, the less you have an inclination for work.*

2. *Tant mieux* se dit : *so much the better; tant pis, so much the worse*, v. g. : tant mieux que vous soyez venu, *so much the better you came;* tant pis que vous soyez en retard, *so much the worse that you are late.*

3. *D'autant plus, d'autant moins* se traduisent par *the more* ou *so much the more, the less* ou *so much the less* et le *que* se rend par *as*, v. g. : j'étais d'autant plus étonné que... *I was the more* ou *so much the more astonished as...*; j'étais d'autant moins étonné que... *I was the less* ou *so much the less astonished as.*

4. L'adjectif *seul* se traduit par *alone* ou par *only*; par *alone* lorsque *seul* est attribut ou placé après un nom, v. g. : il est resté seul, *he remained alone*; Dieu seul, *God alone* ; par *only*, lorsque *seul* est placé avant le nom, v. g. : le seul être vivant qu'on y a trouvé, *the only living being found there.*

5. L'adjectif *else* (autre) ne s'emploie qu'après un pronom ou un adjectif indéfini, et il se place après le pronom ou l'adjectif, v. g. : quelqu'autre chose *some thing else;* quelqu'autre personne, *some one else.*

6. Les adjectifs distributifs *each* (chaque), *every* (chaque), *either* (ou), *neither* (ni), demandent un nom ou un pronom et se mettent avec un verbe à la troisième personne du singulier, v. g. : chacun sait, *each one knows;* chacun sait, *every one knows;* ou votre père ou lui sont dans le tort, *either your father or he is in the wrong ;* ni votre père ni lui ne sont dans le tort, *neither your father nor he is in the wrong. Each* se rapporte à des individus pris séparément, *every,* à un tout pris collectivement ; *either* et *neither* se rapportent à *une* de *deux* personnes ou de *deux* choses, v. g. : chaque homme, *each man ;* chacun des hommes, *every man ;* voici deux pommes, prenez l'une ou l'autre, *here are two apples, take either ;* non, ni l'une ni l'autre, (aucune, pas une), *no, neither, of them.*

7. *Such* s'emploie au singulier et au pluriel avec ou sans adjectif, v. g. : une telle erreur n'est pas pardonnable, *such an error is not pardonable ;* un homme aussi capable, *such a clever man.*

Le sens de l'adjectif *such* est multiple ; il veut dire *aussi, un tel,* comme dans la phrase précédente ; il signifie encore *pareil, semblable,* v. g. : de pareils, de semblables amis, *such friends.* Suivi de *as, such* signifie *ceux qui,* v. g. : ceux qui pleurent le matin rient le soir, *such as weep in the morning laugh at night ;* ceux qui ont peur, qu'ils se retirent, *such as are afraid let them retire.*

Lorsqu'une phrase commence par un nom au singulier ou au pluriel, au lieu de *such* on emploie l'adverbe *so* qui se met après le nom, v. g. : des navires aussi gros ne peuvent pas entrer dans le port, *ships so large cannot enter the harbour.*

8. L'adjectif *all* (tout) ajouté à un nom au singulier exprime une *quantité ;* ajouté à un nom au pluriel, il signifie *nombre,* v. g. : tout le fruit a été vendu, *all the fruit was sold ;* tous les navires sont partis, *all the ships have left.*

9. *Much* (beaucoup) exprime l'idée de *quantité*; *many* (beaucoup) exprime l'idée de *nombre*, v. g.: beaucoup de temps a été dépensé, *much time has been spent;* beaucoup d'hommes sont imprudents, *many men are imprudent.*

10 Lorsqu'un nombre ordinal et un nombre cardinal se trouvent ensemble dans une phrase, le nombre ordinal doit précéder le nombre cardinal, v. g. ; les deux premières personnes, *the first two persons* : c'est le contraire de ce qui a lieu en français.

On se sert, en anglais, du nombre ordinal pour exprimer un ordre de succession, les numéros des pages et les chapitres d'un livre, le quantième du mois, etc., v. g. : les 24 mai, *the 24th of may* ; page 7, *the 7th page.*

Art. V. — Comparaison des adjectifs français et anglais — Adjectifs composés.

1. Les adjectifs terminés comme les suivants sont presque toujours français et anglais :

Les adjectifs terminés en :
1° *ive*, v. g. ; positive, oppressive.
2° *able*, v. g. : misérable, confortable.
3° *ible*, v. g. : terrible, plausible.
4° *al*, v. g. : principal, magistral.
5° *ant*, v. g. : ignorant, arrogant.
6° *ent*, v. g. : présent, prudent.
7° *le*, v. g. : Ample, juvénile.

2. Un grand nombre d'adjectifs terminés comme les suivants deviennent anglais en changeant la terminaison comme il suit :

La terminaison :

1° *aire* se change en *ar*, v. g. : vulgaire, *vulgar*.
2° *aire* — *ary*, v. g : militaire, *military*.
3° *iel* — *ial*, v. g. : essentiel, *essential*.
4° *if* — *ive*, v. g. : attentif, *attentive*.
5° *eux* — *ous*, v. g. : fameux, *famous*.
6° *un* — *on*, v. g. : commun, *common*.

3. Les adjectifs composés sont formés ou d'un adjectif avec un nom, ou d'un adjectif avec un adverbe, ou de deux adjectifs, v. g. : *snow-white*, blanc comme neige ; *all-powerful*, tout puissant ; *blue-black*, bleu noir.

Les adjectifs composés formés d'un adjectif avec un nom, sont les plus importants. On doit, dans leur formation, mettre le nom avant l'adjectif, v. g. : *snow-white*, blanc comme neige ; *blood-red*, rouge comme sang.

Art. VI. — Place de l'adjectif dans la phrase.

1. Règle générale : l'adjectif se met avant le nom qu'il qualifie, v. g. : un homme bon, *a good man*.

2. Il se met après le nom lorsqu'il est attribut d'un verbe, v. g. : Dieu est bon, *God is good*.

3. Il se met après le nom lorsqu'il a un complément inséparable, v. g. : une tasse pleine d'eau, *a cup full of water*.

4. L'adjectif se met après le nom lorsqu'il complète le sens du nom, v. g. : c'est une sentence trop sévère, *it is a sentence too severe*.

5. Il se met après le nom lorsqu'il exprime un état plutôt qu'une qualité, v. g. : un homme endormi, *a man asleep*.

6. Lorsque deux ou trois adjectifs qualifient le même nom, ils se mettent généralement après le nom, v. g. : des raisins jolis, murs et sucrés, *grapes nice, ripe and sweet.*

7. Il se met après le nom lorsqu'il est employé d'une manière emphatique, v. g. : c'est une chose surprenante, *it is a thing astounding.*

8. Il se met après le nom lorsqu'il est employé comme surnom, v. g. : Napoléon le grand, *Napoleon the great.*

9. Il se met après le nom lorsqu'il est uni par la préposition *de,* v. g. : rien de bon, *nothing good.*

10. Les adjectifs qui marquent les dimensions : *wide, broad, high, deep, long, short,* se mettent après le nom de mesure lorsque le nom est précédé du verbe *avoir* ou du verbe *être,* v. g. : c'est court de trois pieds, *it is three feet short* ; c'est long de six pieds, *it is six feet long* ; c'est six pieds de haut, *it is six feet high* ; cette maison a 15 pieds de hauteur (de haut) et 15 pieds de large, *that house is 15 feet high and 15 feet broad* ou *wide.*

11. Les adjectifs qui expriment les dimensions, peuvent encore se traduire par les substantifs qui correspondent à ces adjectifs, en les faisant précéder de la préposition *in,* v. g. : cette maison a 40 pieds de haut, *that house is 40 feet in height* (en hauteur) ; ses fondations ont 10 pieds de profondeur, *its foundations are 10 feet in deepth.*

CHAPITRE VI.

DES PRONOMS

Le *pronom*, comme son nom l'indique, est un mot qui remplace le nom pour en éviter une trop grande répétition.

ART. I. — Du Pronom en général.

1. Lorsqu'on parle d'une grande personne dont le genre est inconnu, on emploie le genre masculin, v. g. : qui peut être certain de son salut ? *who can be sure of* HIS *salvation* ?

2. Lorsqu'un même pronom est sujet ou régime de plusieurs verbes et que ces verbes sont au même temps, ce pronom ne se répète pas comme en français, v. g. : c'est un tyran qui détruit, qui brûle, qui tue selon que sa passion l'inspire, *he is a tyrant who destroys, burns, kills as his passion dictates.*

3. Lorsque dans une phrase il y a des verbes à des temps différents, ou que les différentes parties d'une phrase sont unies par une conjonction disjonctive, ou que dans la même phrase il y a des verbes actifs et passifs, on doit répéter le pronom avant chaque verbe, v. g. : il le sait, mais il ne le dira pas, HE *knows it, but he will not say it* ; il ne viendra pas et il ne s'excusera pas, *he will neither come nor will he send his excuses ;* je l'aime et j'en suis aimé, *I love him and I am loved by him.*

4. En anglais, le pronom se supprime dans les phrases où en français il forme pléonasme, v. g. : moi, je n'irai pas, *I shall not go.*

5. Lorsque plusieurs noms ou pronoms sont sujets d'un même verbe, on ne les résume pas, comme en français, en un pronom collectif, v. g.: son père, sa mère, ses frères sont tous venus l'accompagner, *his father, his mother, his brothers came to accompany him.*

6. Toutes les fois que les articles contractés *de, du, de la, des*, n'ont qu'un sens indéfini, ils se retranchent avant un sujet ou un régime, v. g : des bruits sont répandus, *reports are spread;* il a montré du courage, *he showed courage* ; soyez de bons soldats, *be good soldiers.*

7. Le pronom *le* se rapportant à un nom déterminé régime, se traduit par *it;* se rapportant à un nom attribut, se traduit par *one* ; se rapportant à un membre de phrase, se traduit par *so* ; se rapportant à un adjectif, se retranche, v. g. : je vous ai donné un devoir à faire, l'avez-vous fait ? *I gave you a task to do, have you done it* ? Si vous n'êtes pas un savant, vous pourrez le devenir par l'application, *if you are not a learned man, you can become* ONE *by dint of study;* vous devriez travailler avec ardeur, le faites-vous ? *you should work courageously, do you do so*? Vous êtes paresseux, le jeune homme ambitieux ne l'est pas, *you are idle, an ambitious young man is not.*

8. Dans les phrases négatives, on met le pronom avant le verbe ; la négation se met après le verbe *aux temps simples,* entre l'auxiliaire et le verbe *aux temps composés*, v. g. : je n'ai pas faim, *I am not hungry*, je ne l'ai pas fait, *I have not done it.*

9. Dans les phrases interrogatives on met le verbe avant le pronom dans les temps simples ; dans les temps composés on met d'abord l'auxiliaire, puis le pronom et enfin le verbe, v. g. : savez-vous ? *know you*? Avez-vous su ? *have you known*?

10. Lorsque l'interrogation est faite par le pronom interrogatif *who, what, which,* ce pronom est toujours le premier mot de la phrase, que le verbe soit à un temps simple ou à un temps composé, et s'il y a une préposition dans la phrase, cette préposition se met à la fin, v. g. : qui vient ? *who comes* ? qu'est-il arrivé ? *what has happened* ? Par quel train êtes-vous venu ? *what train did you come by* ?

11. Le pronom interrogatif qui n'est pas sujet et tout ce qui s'y rapporte, la conjonction interrogative et l'adverbe interrogatif, se mettent toujours en tête de la phrase, et la construction se fait d'après la règle générale des phrases interrogatives, v. g. : lequel de ces deux hommes désirez-vous voir ? *which of these two men wish you to see* ?
Comment avez-vous appris cette nouvelle ? *how have you learned that news* ? Où avez-vous appris cette nouvelle ? *where have you heard that news* ?

12. Lorsque l'interrogation est faite par le verbe *do, did,* cet auxiliaire précède toujours le pronom et le pronom précède le verbe, v. g. : savez-vous ? *do you know* ? Avez-vous su ? *did you know* ?

13. Dans les phrases interrogatives négatives on met, dans les temps simples, le verbe d'abord, le pronom ensuite et enfin la négation ; dans les temps composés on met les mots dans l'ordre suivant ; l'auxiliaire, le pronom, la négation et le verbe, v. g. : n'avez-vous pas d'argent? *have you no money* ? ne vous ai-je pas averti ? *have I not warned you* ?

ART. II. — Des pronoms personnels, refléchis et possessifs.

1. Le pronom personnel *you*, employé pour le singulier demande que le verbe soit mis au pluriel, v. g.: êtes-vous fatigué ? *are you tired* ?

2. RÈGLE GÉNÉRALE : en anglais, le tutoiement n'est admis que dans la traduction de l'écriture sainte. On dit *you* au lieu de *thou* même dans l'intimité de la famille ; cependant on dit *self* au lieu de *selves* lorsqu'on s'adresse à une seule personne, v. g. : prends-le toi-même, *take it yourself*.

3. Lorsque le pronom personnel *it* est sujet d'une phrase, il est employé indifféremment pour le singulier et pour le pluriel, pour la 1re, la 2e, la 3e personne, v. g. : c'est moi, *it is I* ; c'est vous, *it is you ;* ce sont eux, *it is they ;* qui est-ce qui a parlé ? c'est lui, *who is it that spoke* ? *it is he*.

4. Le pronom *it* doit être employé avec le verbe *to be*, lorsque le sujet suit le verbe, v. g. : c'est moi qui ai parlé, *it is I who spoke ;* c'est lui qui est venu, *it is he who came*.

5. Lorsqu'il s'agit des pronoms personnels, la *deuxième* personne se place avant la *première* et la *troisième*, et la *première* se place la dernière, v. g. : vous et lui, *you and he ;* vous et moi, *you and I ;* vous, lui et moi, *you, he and I*.

6. Le mot *self* (*selves* au pluriel) signifie la personne, v. g. : *yourself*, vous-même, votre personne ; *himself*, lui-même, sa personne. Ajouté aux pronoms adjectifs possessifs, le mot *self* forme les pronoms réfléchis, excepté à l'accusatif du singulier et du pluriel de la 3e personne où il s'ajoute à l'accusatif du pronom

personnel, v. g. : *myself, himself, themselves.* (v. le tableau des pronoms.)

7 Le pronom réfléchi se rapporte toujours au sujet du verbe qui l'affecte, v. g. : il ne se connaît pas, *he does not know himself* ; ils ne se connaissent pas, *they do not know themselves.*

8. Lorsque le verbe *être* signifie *appartenir,* le datif singulier et pluriel du pronom personnel se rend en anglais par le pronom possessif, v. g. : ce livre est à moi, *this book is mine* ; ces plumes sont à lui, *these pens are his.*

Art. III. — Des Pronoms relatifs et interrogatifs.

1. On supprime *quelquefois* le pronom relatif régime, mais seulement lorsque sa suppression ne nuit pas à la clarté du sens de la phrase, v. g. : j'ai vendu le cheval *que* j'ai acheté l'année dernière, *I sold the horse I bought last year.*

2. Le pronom relatif doit se placer immédiatement après le nom qu'il remplace, v. g. : Parnell, qui est protestant, est très aimé des catholiques, *Parnell, who is a protestant, is much liked by the catholics.*

3. Le génitif français *dont* marquant la possession se traduit en anglais par *whose* (dont nous avons parlé au chapitre du nom) ; *whose* doit être suivi du nom de la chose possédée, v. g. : le père dont l'amour ne connaît pas de limite, *the father whose love knows no limit.*

4. Lorsque *dont* n'exprime pas l'idée de possession, il se traduit par *of whom,* s'il s'agit des personnes, et par *of which,* s'il s'agit des choses, v. g. : l'homme dont vous parlez, *the man of whom you speak ;* le temps dont vous parlez, *the time of which you speak.*

5. *Dont* se rapportant aux choses se traduit encore par *by which* et *from which, with which*, selon l'idée qu'on veut exprimer, v. g. : les dangers dont nous sommes entourés, *the dangers* BY WHICH *we are surrounded*; les dangers dont vous m'avez délivré, *the dangers from which you have delivered me*; la fortune dont il dota son pays, *the fortune with which he endowed his country.*

6. Le pronom relatif *dont* se traduit encore par *what*, mais alors la préposition *of* est renvoyée à la fin de la phrase, v. g. : ce dont vous me parlez, *what you speak of.*

7. Le pronom relatif *that* comme le pronom relatif *what* demande que la préposition *of* soit renvoyée à la fin de la phrase, v. g. : l'homme dont j'ai parlé, *the man that I spoke of.* Mais *that* pronom démonstratif est précédé de *of*, v. g. : j'ai déjà parlé de cela, *I already spoke of that.*

8. Dans les phrases incidentes déterminatives, pour éviter la répétition de *who* et de *which*, on emploie *that* qui est pronom relatif pour les *trois genres*, v. g. : le temps que j'ai passé, *the time that I spent;* la personne que j'ai vue, *the person that I saw;* la lettre que j'ai écrite, *the letter that I wrote.*

9. Le pronom relatif composé *what* (ce qui, ce que) se rapporte à ce qui précède, à ce qui est actuellement et à ce qui va suivre, tandis que le pronom relatif composé *which* (ce qui, ce que) ne se rapporte qu'à ce qui précède, v. g.. il a manqué l'heure, ce qui m'étonne, *he missed his hour, which surprises me;* c'est ce que j'ai dit, *it is what I said;* c'est ce que je dis, *it is what I say;* c'est ce que je dirai, *it is what I will say.*

La différence qu'il y a entre *what* et *which* se rapportant à ce qui précède, c'est que *what* remplace un antécédent indéterminé et *which* un antécédent déter-

miné, v. g.: ce que je vous ai dit est vrai, *what i told you, is true;* il a manqué le train, ce qui m'étonne, *he missed the train, which surprises me.*

10. *Qui* interrogatif se traduit par *who,* excepté lorsqu'il y a idée de choix; dans ce cas, *qui* interrogatif se traduit par *which,* v. g.: qui vient? *who comes?* qui me rendra ce service? *who will render me that service?* qui de vous me rendra ce service? *which of you will render me that service?*

Remarque. — Le pronom relatif *who,* bien que sujet, se met à l'accusatif *(whom)* lorsqu'il est précédé de la conjonction *than,* v. g.: *Beelzebub, than whom, satan except, none higher sat,* (Milton), Beelzébuth, nul plus que lui, satan excepté, ne fut élevé en puissance.

Art. IV. — Des pronoms indéfinis.

1. Le pronom indéfini *on* se traduit en anglais de plusieurs manières selon l'idée qu'il exprime: 1° dans les phrases proverbiales, il se traduit par *one* ou par un des pronoms personnels, v. g.: on a des amis tant qu'on est heureux, *one has friends whilst one is happy,* ou *we have friends whilst we are happy,* ou *you have friends whilst you are happy;*

2° Lorsque *on* exprime une idée de pluralité, il se traduit par *they,* v. g.: on se prépare à la guerre, *they prepare for war;*

3° Lorsque *on* signifie le monde, le public, la foule, il se traduit par *people,* v. g.: on accourt vers la place, *the people run to the square;*

4° Dans les phrases affirmatives, *on* signifiant *quelqu'un,* se traduit par *some one* ou *some body,* v. g.: on m'a dit (quelqu'un m'a dit), *some one* ou *some body told me.*

5° Dans les phrases négatives, *on*, signifiant *personne*, se rend par *no one* ou *no body*, v. g.: on n'y croit pas (personne n'y croit) *no one* ou *no body believes it.*

6° Dans les descriptions *on* se traduit principalement par le pronom personnel *you*, v. g.: on sort à droite, on tourne à gauche et on suit tout droit, *you go out on the right, you turn to the left and you go on straight.*

7° Lorsque *on* est sujet d'un verbe actif qui a un régime exprimé, on tourne par le passif et le régime devient le sujet de la phrase, v. g.: on persécute les pauvres, tournez: les pauvres sont persécutés, *the poor are persecuted.*

8° Si *on*, sujet d'un verbe actif ayant un régime représente des personnes connues, il se traduit par le pronom personnel *they* et on garde la forme active du verbe, v. g.: on persécute les pauvres (ils persécutent les pauvres), *they persecute the poor.*

9° Lorsque le verbe actif dont *on* est le sujet, a deux régimes, un direct et l'autre indirect, on tourne par le passif et le régime indirect devient sujet de la phrase, v. g.: on leur apprend l'exercice militaire, *they are taught military exercise.*

10° *On* avant un verbe suivi de *que* se traduit par le pronom personnel *it* et on tourne par le passif, ou on emploie un verbe actif avec le pronom personnel *they*, v. g.: on dit que la guerre est déclarée, *it is said* ou *they say that war is declared.*

2. Le pronom *en* se rapportant aux personnes se traduit par le génitif du pronom personnel que le pronom *en* représente, v. g.: vous en parlez toujours, *you are always speaking of him, of her, of them.*

3. Lorsque le pronom *en* se rapporte aux choses inanimées, il se traduit par *it* au singulier, par *them*

au pluriel, avec la préposition que demande le sens qu'on veut exprimer, v. g. : il m'en frappa, *he struck me with it.*

4. Le pronom *en* ayant un sens partitif, se rend par *some* dans les phrases affirmatives, par *any* dans les phrases interrogatives et dubitatives, par *any* ou *none* dans les phrases négatives, v. g. : m'en donnerez-vous? *will you give me any* ? je vous en donnerai, *I will give you some ;* si j'en trouve, *if I find any ;* je ne vous en donnerai pas, *I will give you none* ou *I will not give you any.*

5. Le pronom *y* se rapportant aux personnes suit les règles données plus haut (n° 2) pour le pronom *en*, v. g. : lorsqu'il sera parti, on n'y pensera plus, *when he will have left, no one will think of him* ou *they will think no more of him.*

6. Lorsque le pronom *y* se rapporte aux choses inanimées, il se traduit par le pronom *it* au singulier et par *them* au pluriel, v. g. : vous n'y pensez plus, *you no longer think of it, you no longer think of them.*

7. Lorsque le pronom *y* signifie *lieu*, il se traduit par *there* (là), *thither* (vers tel endroit avec un verbe de mouvement), *here* (ici), *hither* (vers ici avec un verbe de mouvement), *in* (dans), *within* (dedans).

8. Le pronom *où* se rapporte aux choses, au lieu et au temps ; se rapportant aux choses il se traduit par *in which,* v. g. : c'est une affaire, *où..... it is an affair in which ;* se rapportant au temps et au lieu, il devient adverbe de temps et adverbe de lieu. (voir ces adverbes).

9. *Quelque,* avant un adjectif suivi de *que*, se traduit par *however* et le *que* se retranche, v. g. : quelque bon que vous soyez, *however good you may be.*

10. *Quelque* avant un nom accompagné ou non d'un adjectif, se rend par *whatever*, v. g. : quelque fortune que vous ayez, *whatever fortune you may have.*

11. *Quel que soit*, se rapportant aux personnes se rend par *whoever* ; se rapportant aux choses, par *whatever*, et s'il y a idée de choix par *whichever*, v. g. : quel qu'il soit, *whoever he may be* : quelle que soit votre conduite, *whatever your conduct may be ;* quel que soit celui qui sera choisi, *whichever many be chosen.*

Art. V. — Des pronoms adjectifs possessifs.

1. On supprime généralement le pronom adjectif possessif *my*, lorsqu'on parle à la personne qu'on appelle par son titre et son nom, ou par son titre seul, ou par son nom seul, v. g. : Monsieur Hobbins, *M. Hobbins; sir George, John, William, Mary, Lucia.* On met cependant *my* avant le mot *Lord* (Seigneur), que ce soit un lord temporel ou spirituel.

2. Le pronom adjectif possessif *son, sa, ses,* s'accorde, en anglais, avec le nom possesseur, et non avec le nom de la chose possédée, v. g. : une mère aime son fils (sa fils), *a mother loves her* (sa) *son ;* un père aime sa fille (son fille) *a father loves his* (son) *daughter.*

3. Le pronom adjectif possessif *its* s'emploie, pour le neutre, pour les animaux dont le genre est inconnu et même pour les petits enfants lorsqu'on n'en connaît pas le genre, v. g. : chaque passion entraîne son propre chagrin, *each passion begets its own grief ;* l'alouette retrouve son nid dans un champ de blé, *the lark finds its nest in a field of corn ;* cet enfant a perdu sa langue, *that child has lost its tongue.*

4. Le pronom adjectif possessif *one's* ne s'emploie que lorsque le sujet de la phrase est le pronom indéfini *one*, v. g. : on est récompensé selon son mérite, *one is rewarded according to one's merit.*

5. Le pronom adjectif possessif remplace très souvent l'article défini *the* avant les noms qui désignent les parties du corps et les facultés de l'âme, v. g. : il s'est cassé la jambe, *he broke his leg ;* elle a perdu la mémoire, *she has lost her memory.*

Art. VI. — Des pronoms démonstratifs.

1. Le pronom démonstratif celui-ci, celui-là, celle-ci, celle-là, représentant des personnes, se traduit par le nom de la personne ou par : *the former, the latter*, v. g. : celui-ci, celle-ci, *the latter ;* celui-là, celle-là, *the former.*

2. *This, that*, au commencement d'une phrase, ne peuvent jamais s'employer pour désigner une personne, à moins qu'on n'y ajoute le mot *person, man, woman*, ou tout autre nom que demande le sens de la phrase.

3. Le pronom démonstratif suivi d'un pronom relatif se rapportant aux personnes, se traduit, lorsqu'il est au singulier et qu'il est sujet ou régime d'un verbe, par un pronom personnel qu'on met au nominatif ou à l'accusatif selon le cas, v. g. : celui qui me cherche me trouvera, *he who seeks me will find me ;* je ne connais pas celui que vous m'avez présenté, *I do not know him whom you presented to me.* Mais si le pronom démonstratif se rapportant aux personnes est au pluriel, il se traduit par le pronom démonstratif *those*, v. g. : ceux qui vous connaissent vous estiment davantage par suite de l'injure qui vous a été faite, *those who know you esteem you the more for the injury done to you.*

4. Le pronom démonstratif suivi d'un pronom relatif se rapportant aux choses se traduit par *one* ou *that* au singulier et par *those* au pluriel, v. g. : c'est celui que j'ai demandé, *it is the one that I asked for*, ou *it is that which I asked for ;* ce sont ceux que j'ai cherchés, *it is those that I looked for.*

5. *Celui de, celle de, ceux de, celles de*, se rapportant aux choses et avant un nom de personne se traduit par *le cas possessif*, lorsqu'on peut employer ce cas, v. g. : votre fortune n'égale pas celle de votre frère, *your fortune is not equal to your brother's.* Lorsqu'on ne peut pas employer le cas possessif, ces pronoms se traduisent par *that* au singulier et par *those* au pluriel, v. g.: les besoins du pauvre sont moins nombreux que ceux du riche, *the wants of the poor are less numerous than those of the rich.*

6. Le pronom démonstratif *ce* se traduit par *it*, v. g.: qui est là? c'est moi, *who is there? it is I;* ce sont eux qui reviennent de la campagne, *it is they who return from the country.*

7. Lorsque le pronom *ce* se rapporte à une personne déjà nommée, il prend le genre de cette personne, v.g.: quelle est cette dame? c'est ma sœur, *who is that lady? she is my sister.*

CHAPITRE V.

DU VERBE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

1. Le *verbe* est un mot qui exprime un état, un acte ou une action soufferte, v. g. : je suis, j'aime, je suis aimé. Il y a donc trois principales sortes de verbes : le verbe actif qui exprime une action, le verbe passif qui

reçoit une action et le verbe neutre qui ne fait ni ne reçoit aucune action.

2. Outre ces trois sortes de verbes, il y a les verbes auxiliaires, les verbes défectifs, les verbes impersonnels, les verbes réfléchis et les verbes réciproques.

3. Les verbes auxiliaires sont : *be, have, do, did, shall, will, may, can, could, might, would, should, let, must.*

4. Les verbes défectifs sont : *can, could, may, might, will, shall, ought, must, would, should, dare, durst, beware, methinks, need, worth, quoth, do, did, let* (auxiliaire).

Remarque. — Par l'énumération des verbes auxiliaires et des verbes défectifs, il est aisé de voir : 1° qu'il y a des verbes auxiliaires qui ne sont pas défectifs, comme : *be, have;* 2° qu'il y a des verbes auxiliaires qui sont en même temps défectifs, comme : *do, did, shall, will, can...* et *let* employé comme auxiliaire ; 3° qu'il y a des verbes défectifs qui ne sont pas auxiliaires, comme : *ought, dare, durst, beware, methinks,* etc...

5. Les verbes impersonnels sont des verbes neutres qui se conjuguent seulement à la troisième personne du singulier avec le pronom neutre *it* pour sujet, v. g.: il pleut, *it rains ;* il vente, *it blows ;* il neige, *it snows.*

6. Le verbe passif se forme en ajoutant le participe passé du verbe qu'on conjugue au verbe *être* dans tous les temps, v. g. : je suis aimé, *I am loved* ; je serai aimé, *I shall be loved.*

Art. I. — Conjugaison des verbes réguliers et négatifs.

1. Il n'y a en anglais qu'une seule forme de conjugaison pour tous les verbes réguliers, c'est celle qui fait l'imparfait de l'indicatif et le participe passé en *ed*.

2. Tous les verbes réguliers actifs et neutres se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* même lorsqu'en français on emploie le verbe *être*, v. g. : il est arrivé, *he has arrived*.

3. Les verbes avec négation se conjuguent *principalement* à l'aide de la négation *not* qui se met toujours après le verbe aux temps simples, entre l'auxiliaire et le verbe dans les temps composés, avant l'infinitif et le participe présent, v. g. : je n'aime pas, *I love not* ; je ne le ferai pas, *I will not do it* ; ne pas estimer, *not to esteem* ; n'estimant pas, *not esteeming*.

4. Nous avons dit que les verbes avec négation se conjuguent *principalement* à l'aide de la négation *not*, parce que avant un substantif et souvent avant le pronom indéfini *one* et avant le comparatif formé avec *r* ou *er*, on met la négation *no* au lieu de *not*, et dans ce cas, *no* précède *immédiatement* le mot auquel il se rapporte, v. g. : je n'ai pas de livres, *I have no books* ; je n'ai pas d'argent, *I have no money* ; je n'ai vu personne, *I saw no one* ; je ne connais pas un meilleur homme, *I know no better man*.

Remarque. — Le pronom indéfini *one* précédé de *no* signifie personne, c'est-à-dire très peu de personnes ; précédé de *not*, il signifie pas une seule personne, v. g. : y avait-il du monde ? personne, c'est-à-dire peu de personnes, *were there many ? no one* ; y avait-il du monde ? pas une seule personne, *were there many ? not one*.

Art. II. — Modifications dans les conjugaisons et formation des verbes.

1. Un certain nombre de verbes se modifient dans la conjugaison.

Voici les règles principales de cette modification:

1° Les verbes terminés à l'infinitif par *e* muet, déposent l'*e* avant de prendre la terminaison, excepté à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, v. g. : *to love*, aimer ; *he loves*, il aime ; *he loved*, il aimait ; *loving*, aimant.

2° Les verbes terminés à l'infinitif en *ie* changent *ie* en *y* au participe présent, v. g. : *to die* (mourir), *dying* ; *to vie* (rivaliser), *vying*.

3° Les verbes terminés à l'infinitif en *y* conservent *y* au participe présent pour éviter le son de deux *i*, v. g. : *to justify, justifying* ; *to multiply, multiplying*.

4° Les verbes terminés à l'infinitif en *y* précédé d'une consonne changent *y* en *i* avant toute terminaison autre que celle du participe présent, v. g. : *to try* (essayer), *he tries, he tried, trying*.

5° Les verbes terminés à l'infinitif en *y* précédé d'une voyelle ne font aucun changement, v. g. : *to employ* (employer), *he employs, he employed, employing*.

6° Les verbes terminés à l'infinitif en *s, x, z, sh, ch, o*, prennent *es* à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, mais ils ne subissent aucun changement devant les autres terminaisons, v. g. : *to pass* (passer), *he passes, he passed, passing* ; *to go* (aller), *he goes, going ; to smash* (briser) *he smashes, he smashed, smashing* ; *to box* (battre), *he boxed, boxing* ; *to fetch* (apporter), *he fetches, he fetched, fetching ; to buzz, he buzzes, he buzzed, buzzing*.

7° Les verbes d'une syllabe terminés par une *seule* consonne, précédée d'une *seule* voyelle, doublent la consonne finale avant de prendre la terminaison, excepté à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, v. g. : *to stop* (arrêter), *he stops, he stopped, stopping.*

8° Lorsque le verbe est terminé par deux consonnes ou par une seule consonne précédée d'une diphthongue, on ne double pas la consonne finale, v. g. : *to find* (trouver), *he finds*; *to heal* (guérir), *healed, healing.*

9° Les verbes de *deux* syllabes terminés par une seule consonne et accentués sur la *deuxième* syllabe, doublent la consonne finale lorsqu'elle est précédée d'une seule voyelle, v. g. : *to prefer* (préférer), *he preferred, preferring* ; *to transmit* (transmettre) *he transmitted, transmitting.*

10° Mais si l'accent est sur la *première* syllabe, on ne double pas la consonne finale, v. g. : *to pardon* (pardonner), *he pardoned, pardoning.*

Remarque. — Il y a quelques exceptions à cette règle, ce sont les suivantes : *to worship* (adorer), *he worshipped, worshipping* ; *to travel* (voyager), *he travelled, travelling.*

2. Les verbes polysyllabiques français de la *première* conjugaison terminés en *ier* deviennent anglais, presque sans exception, en changeant la terminaison *ier* en *y*, v. g. : justifier, *to justify;* mortifier, *to mortify*; fortifier, *to fortify.*

3. Les verbes actifs polysyllabiques français de la *deuxième* conjugaison terminés en *ir* deviennent anglais en changeant la terminaison *ir* en *ish*, v. g. : polir, *to polish* ; accomplir, *to accomplish;* il y a peu d'exceptions.

4. Quelques verbes, neutres en français, sont actifs en anglais. Voici les principaux : *to address,* (s'adresser à) ; *to answer* (répondre à) ; *to befall* (arriver à) ; *to command* (commander à) ; *to enjoy* (jouir de) ; *to hurt* (faire mal à) ; *to injure* (nuire à) ; *to inherit* (hériter de) ; *to obey* (obéir à) ; *to oppose* (s'opposer à) ; *to please* (plaire à) ; *to renounce* (renoncer à) ; *to resist, to withstand* (résister à) ; *to remember* (se souvenir de) ; *to suit* (convenir à) ; *to survive* (survivre à) ; *to trust* (se fier à) ; *to use* (se servir de) ; *to want* (avoir besoin de) ; et les composés de plusieurs d'entr'eux.

5. Quelques verbes actifs en français, sont neutres en anglais, comme : *to listen to* (écouter) ; *to look for* (chercher) ; *to look at* (regarder).

6. Il est à remarquer qu'en anglais, le verbe neutre peut prendre la forme passive. Pour cela, on doit le faire suivre de la préposition qu'il régit, v. g. : on vous écoute, *you are listened to ;* on les a cherchés partout, *they have been looked for every where.*

Art. III. — Règles sur le sujet du verbe.

1. Le sujet d'un verbe peut être un nom, un pronom, un adjectif pris substantivement, un participe présent, un infinitif de verbe ou un membre de phrase, v. g. : *trees grow,* les arbres poussent ; *he runs,* il court ; *the poor suffer,* les pauvres souffrent ; *walking is healthy,* c'est salutaire à la santé de marcher ; *to write is a useful exercise,* écrire est un exercice utile.

2. Lorsque le sujet d'une phrase est l'infinitif d'un verbe, le verbe de la phrase se met à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, v. g. : *to read well requires practice,* pour bien lire il faut de la pratique.

3. Chaque fois qu'un verbe a plusieurs sujets de différentes personnes séparés par les conjonctions *or* (ou), *nor* (ni), le verbe s'accorde avec le sujet qui lui est le plus rapproché, v. g.: ni lui ni ses frères n'étaient là, *neither he nor his brothers were there*; ni lui ni moi ne sommes convaincus, *neither he nor I am convinced.*

4. Lorsque le sujet de la phrase est un nom collectif qui exprime l'idée de pluralité, le verbe doit être mis au pluriel; si, au contraire, le sujet exprime l'idée d'unité, on doit mettre le verbe au singulier, v. g.: le public a été admis, *the public were admitted;* l'armée a été défaite, *the army was defeated.*

Art. IV. — Règles concernant le régime direct.

1. Tout verbe actif demande un régime direct exprimé ou sous-entendu, v. g.: un père aime son fils et ne l'oublie jamais, *a father loves his son and never forgets him.*

2. Règle générale. — Le régime direct se place immédiatement après le verbe qui le gouverne, v. g.: vous avez réclamé ce livre, *you have claimed this book.*

3. Si cependant le régime direct est un pronom relatif, on le met souvent avant le verbe, v. g.: voici le livre que vous m'avez réclamé, *here is the book which you claimed from me.*

4. Lorsque le verbe a deux régimes l'un direct et l'autre indirect, le régime direct se met le premier, excepté lorsque le régime indirect a moins d'étendue ou lorsqu'il est exprimé par un pronom personnel; dans ces deux derniers cas le régime indirect précède le régime direct, v. g.: J'ai acheté à cet homme un cheval

vieux et essoufflé, *I bought from this man an old and broken-winded horse ;* je lui ai acheté des bœufs, des moutons et des chèvres, *I bought from him oxen, sheep and goats.*

Art. V. — Règles concernant le régime indirect.

1. Les verbes suivants rejettent la préposition *to* avant le régime indirect, que ce régime soit un pronom ou un substantif, lorsqu'il est placé avant le régime direct : *to allow* (permettre), *to ask* (demander), *to bring* (apporter), *to deny* (dénier), *to envy* (envier), *to fine* (mettre à l'amende), *to give* (donner), *to grudge* (donner à regret), *to hand* (passer avec la main), *to lend* (prêter), *to offer* (offrir), *to pay* (payer), *to promise* (promettre), *to send* (envoyer), *to show* (montrer), *to teach* (enseigner), *to tell* (raconter), v. g. : dites-lui que je le remercie, *tell him that I thank him* ; dites-moi toute l'affaire, *tell me the whole affair ;* faites mes compliments à votre maître, *give your master my compliments.*

2. Lorsque le régime indirect est placé *après* le régime direct, ces verbes ne suppriment pas la préposition *to* avant le régime indirect, v. g. : apportez ce message à votre maître, *bring that message to your master* ; dites cela à un insensé, *tell that to a fool ;* donnez une chaise à ce monsieur, *give a chair to this gentleman.*

3. Dans la formation du régime indirect il faut une attention spéciale dans le choix des prépositions dont l'emploi change complètement le sens du verbe, v. g. : *to go* (aller), *to go up* (aller en haut), *to go down* (aller en bas), *to go out* (aller dehors), *to go in* (aller dedans), *to attend to* (faire attention à), *to attend on* (servir), *to attend on some one* (servir quelqu'un).

Art. VI. — Des verbes réfléchis, impersonnels, réciproques.

1. Les verbes réfléchis, comme leur nom l'indique, sont ceux dont l'action exprimée par le verbe se rapporte au sujet lui-même, v. g.: il se met à l'abri, *he shelters himself.*

2. Le régime direct d'un verbe réfléchi se rapporte donc nécessairement au sujet du verbe.

3. Le verbe réfléchi anglais se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, lors même que le verbe français correspondant soit conjugué avec le verbe *être,* v. g.: il s'est blessé, *he has hurt himself.*

4. Cependant, lorsqu'on traduit le verbe réfléchi par la forme de l'actualité, on se sert de l'auxiliaire être au présent et au futur, v. g.: il se blesse, *he is hurting himself;* il se blessera, *he will be hurting himself.*

5. Les verbes réfléchis sont peu nombreux, en anglais; d'abord, parce que beaucoup de verbes anglais ont le sens des verbes réfléchis sans en avoir la forme; ensuite parce que les verbes français qui ont pour sujet des noms de choses, se traduisent en anglais par le passif, le sujet n'étant pas capable de l'action exprimée par le verbe, v. g.: se promener, *to walk*; se réveiller, *to awake;* le froid se fait sentir, *the cold is felt;* la glace se fond, *the ice is melting.*

6. Les verbes impersonnels, comme il a été dit plus haut, ont pour sujet le pronom *it*, v. g.: il pleut, *it rains.* Si cependant le verbe est suivi de son sujet, au lieu de *it*, on emploie *there,* v. g.: il est tombé une ondée, *there fell a shower of rain.*

7. Le participe présent devient verbe impersonnel avec le pronom *it*, v. g.: puisqu'il a été reconnu que j'étais dans mon droit, *it being allowed that I was in my right.*

8. Les verbes réciproques sont ceux qui ont un double sujet exerçant l'un sur l'autre l'action exprimée par le verbe, v. g.: Jean et Pierre s'aiment tendrement, *John and Peter love each other tenderly.*

9. Les verbes réciproques ayant un double sujet, sont nécessairement au pluriel; leur conjugaison n'offre aucune difficulté, puisque leur régime à tous les temps du verbe est *each other*, lorsqu'il s'agit de *deux* personnes, et *one another*, lorsque les sujets expriment plus de *deux* personnes, v. g.: ils se sont embrassés avec effusion, *they embraced one another with effusion.*

Art. VII. — Des verbes auxiliaires et défectifs.

1. Les verbes auxiliaires ne peuvent se conjuguer avec d'autres auxiliaires, excepté avec *to have* et *to be*; ainsi on ne peut pas dire: *ought can, would can,...* mais on dit: *ought to have, ought to be, would have, would be.....* Le seul auxiliaire qui ne se conjugue pas avec *to have* et *to be* est l'auxiliaire *do, did.*

2. Le verbe auxiliaire *do* a deux formes: *do* pour l'indicatif présent et l'impératif et *did*, pour le parfait et il ne s'emploie qu'à ces trois temps, v. g.: je vais, *I do go;* je suis allé, *I did go*; n'allez pas, *do not go.*

Remarque. — On ne doit pas confondre l'auxiliaire *do* avec le verbe actif *do*, lequel se conjugue à tous les temps.

3. *Do* est employé comme auxiliaire dans les phrases affirmatives, interrogatives et négatives. Dans les

phrases affirmatives et négatives il donne plus de force au verbe, v. g.: je vous le dis, *I do tell you;* je ne comprends pas, *I do not understand.*

4. Dans les phrases négatives et interrogatives on se sert souvent de l'abréviation *don't* pour *do not*, v. g.: ne faites pas cela, *don't do that;* ne faites-vous pas cela ? *don't you do that?* je ne le fais pas, *I don't do it*; de même on se sert de l'abréviation *didn't* pour *did not*, *havn't* pour *have not*, *shan't* et *won't* pour *shall not* et *will not*, *wouldn't* pour *would not*, et *shouldn't* pour *should not.*

5. L'auxiliaire *do*, fait *dost* ou *doest* à la seconde personne et *does* à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent et *didst* à la seconde personne du singulier du parfait; v. g.: *thou dost* ou *doëst ask, he does ask, thou didst ask.*

6. Les auxiliaires *may*, *can*, ne prennent pas la terminaison *s* à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, mais ils prennent la terminaison de la deuxième personne du singulier dans les deux temps où ils sont employés, v. g.: *thou mayest, thou mightest, thou canst, thou couldst.*

7. L'auxiliaire *must* est invariable; il se met à la 1re, 2e et 3e personne du singulier et du pluriel. Ce verbe qui exprime au plus haut degré le devoir physique, la contrainte, n'a qu'un temps qui traduit le présent de l'indicatif et le futur simple, selon l'idée qu'on veut exprimer, v. g : il faut qu'il vienne, *he must come;* il devra se présenter, *he must present himself;* nous devons partir, *we must start.*

8. Les auxiliaires *shall*, *will*, ne s'emploient qu'au futur; *would* et *should* ne s'emploient qu'au conditionnel; *may* ne s'emploie qu'au présent et au parfait du subjonctif et *might* ne s'emploie qu'à l'imparfait et au plus-que-parfait du subjonctif.

9. Les verbes auxiliaires défectifs *can* et *may* s'emploient pour traduire le présent et le futur ; *could* et *might*, pour traduire l'imparfait, le parfait de l'indicatif et le conditionnel ;

10. Le verbe auxiliaire défectif *ought* fait à la seconde personne du singulier *oughtest*; il s'emploie pour traduire le présent, l'imparfait de l'indicatif, ainsi que le conditionnel présent et passé. Il est le seul verbe défectif qui demande que le verbe à l'infinitif qui le suit, soit précédé de la préposition *to*.

11. Le verbe *let* ne s'emploie qu'à l'impératif, première et troisième personne du singulier et du pluriel. Il a toujours un régime direct qui le suit. A la première personne, ce régime est toujours un pronom personnel, v. g. : *let us ask* ; à la troisième personne, ce régime peut être un substantif, v. g. : *let the horse go out*, mais jamais un membre de phrase. Le verbe qui suit le régime est toujours à l'infinitif sans la préposition *to*.

12. Le verbe défectif et neutre *dare* (oser), qu'il ne faut pas confondre avec le verbe actif et régulier *dare* (défier, provoquer), n'a que deux temps ; *dare* au présent et *durst* ou *dared* au parfait de l'indicatif, v. g. : j'ose dire, *I dare say*.

13. Le verbe défectif *beware* (prendre garde) n'a que deux temps : *l'impératif* et *l'infinitif*. A l'impératif il se conjugue avec *let* à la 1re et 3e personne du singulier et du pluriel, v. g. : *let him beware,* qu'il prenne garde.

14. Le verbe défectif *methinks* (il me semble) n'a que deux temps : le présent de l'indicatif *methinks* et le parfait *methought*, et il ne se conjugue qu'à une seule personne, celle qui parle.

Le verbe défectif *quoth* (dit) n'a que le parfait ; il s'emploie à la 1re et à la 3e personne et précède toujours son sujet, v. g. : *quoth I*, dis-je ; *quoth he*, dit-il.

16. Le verbe défectif *worth* n'a qu'un seul temps, le présent de l'indicatif ; ce verbe exprime une malédiction et ne se met qu'à la troisième personne, v. g. : *woe worth the day*, malheur au jour *(Walter Scott)*.

17. Le verbe défectif *need* (avoir besoin) n'a qu'un seul temps, le présent de l'indicatif, et il est invariable à toutes les personnes ; il est verbe actif et se met aux trois personnes du singulier et du pluriel, v. g. : j'ai besoin, vous avez besoin, ils ont besoin d'un cheval, *I need, you need, they need a horse.*

18. Lorsque les verbes défectifs sont accompagnés d'une négation, cette négation se met toujours après le verbe.

19. Après les verbes auxiliaires, on sous-entend le verbe principal et son régime, lorsque ce verbe a été déjà exprimé dans la phrase, v. g. : nous avons fini la tâche, eux n'ont pas fini, *we have finished the task, they have not* ; irez-vous en ville demain ? moi je n'irai pas, *will you go to town to-morrow ? I will not.*

ART. VIII. — Des verbes *devoir*, *valoir* et *falloir*.

1. Le verbe *devoir* accompagné d'un régime direct et exprimant l'idée de dette, se traduit par le verbe *to owe*, v. g. : je dois de la reconnaissance à cet homme, *I owe gratitude to that man* ; je dois dix francs, *I owe ten francs.*

2. Le verbe *devoir* suivi d'un infinitif peut se traduire par *to be* ou par *to have* suivant la nature de l'obligation ; il se traduit par *to have* lorsque l'obligation est stricte et rigoureuse, par *to be* quand l'obligation est large, v. g. : je devais aller, *I had to go* ou *I was to go.*

3. Lorsque le verbe *devoir* exprime une obligation morale, il se rend par *ought* ou par *should*, v. g. : vous devriez rendre ce service à un ami, *you ought to render* ou *you should render that service to a friend.*

4. Lorsque le verbe *devoir* exprime l'idée de contrainte, d'obligation physique, il se traduit par *must*, v. g. : je dois aller en prison (on m'y oblige). *I must go to prison.*

5, Le verbe *valoir* se traduit généralement par le verbe *to be* et l'adjectif verbal *worth*, v. g. : je vaux peu maintement, je valais plus autrefois, je vaudrai davantage plus tard, *I am worth little now, I was worth more formerly, I shall be worth more later.*

6. Le verbe impersonnel *il vaut mieux* se rend par : *it is better*, v. g. : il vaut mieux rire que pleurer, *it is better to laugh than to cry.*

7. Le verbe *falloir* a deux sens ; il signifie *devoir*, lorsqu'il est suivi de *que*, et dans ce cas, il se traduit par *to be obliged* ou *must*, il a fallu que je le suive, *I was obliged to follow him* ; il faut que j'aille, *I must go.* Il signifie aussi *avoir besoin*, alors il se rend par le verbe *want* ou *must have*, ou *must get*, v. g. : il me faut de l'argent, *I want money*, ou *I must have money*, ou *I must get money.*

Art. IX. — Du verbe *vouloir*

Le verbe *vouloir* se prend dans un grand nombre de sens. On le traduit en anglais par les verbes qui expriment le sens qu'on veut communiquer.

1. Il est pris dans le sens *d'avoir besoin* et on le traduit alors par *to want*, v. g. : je veux partir, *I want to go.*

2. Il est pris dans le sens de *souhaiter, désirer*, et on le traduit par *to wish*, v. g. : je vous veux, ou vous souhaite ou vous désire une bonne santé, *I wish you good health.*

3. Il est pris dans le sens *d'essayer* et on le traduit par *to try*, v. g. : je veux vaincre cette difficulté, *I try to overcome that difficulty.*

4. Il est pris dans le sens *d'avoir l'intention* et on le traduit, soit par *to intend* avec l'infinitif, soit par *to purpose* ou *to be resolved on* ou *to be determined on* avec le participe présent, v. g. : je veux me retirer à la campagne, *I intend to retire to the country*, ou *I purpose* ou *I am resolved on* ou *I am determined on retiring to the country ;* (au lieu du participe présent on pourrait employer l'infinitif avec *to*).

5, Il est pris dans le sens de *consentir* et on le traduit par *to consent* ou *to be willing*, v. g. : je veux vous laisser libre cette fois, *I consent* ou *I am willing to leave you free this time.*

6. Lorsque le verbe *vouloir* exprime une volonté déterminée, on le traduit par *will* et *would* ; *will* s'emploie pour le présent, *would* pour le passé, v. g. : je ne veux pas aller, *I will not go* ; je ne voulais pas aller, *I would not go.*

Lorsque *vouloir* exprime une volonté déterminée relativement à une action d'autrui, il peut se traduire par *will not allow* (ne pas permettre) au présent, et par *would not allow* au passé ; il peut se traduire encore par *must*, v. g. : je ne veux pas que vous fassiez cela, *you must not do that* ou *I will not allow you to do that.*

7. *Veuillez* se rend par *be pleased to*, v. g. : veuillez entrer, *be pleased to come in.*

ART. X. — Du verbe *faire*

Le verbe *faire* a un grand nombre de sens ; on le traduit en anglais par plusieurs verbes selon le sens qu'on veut exprimer.

1. Lorsque le verbe *faire* signifie *construire*, ou qu'il exprime le sens déterminé de tout autre verbe actif, on le traduit par le verbe qui exprime l'action spéciale qu'il détermine, v. g. : il fait une maison, *he* BUILDS *a house ;* il fait un trou dans la terre, *he* DIGS *a hole in the ground ;* il fait un trou dans une porte, *he* BORES *a hole in a door.*

2. Lorsque le régime direct du verbe *faire* est une action vague et indéterminée ou qui représente une chose abstraite, on traduit *faire* par le verbe *to do*, v. g. : faire son devoir, *to do one's duty*. Au contraire, lorsque le régime est une action physique, déterminée et perceptible aux sens, au moins dans ses effets, on traduit *faire* par le verbe *to make* v. g. : il fait une boite à musique, *he makes a music-box ;* il fit des lois, *he made laws ;* il fit un long voyage, *he made a long journey.*

3. Lorsque le verbe *faire* signifie l'état de l'atmosphère, de la température, du temps, il se traduit par le verbe *to be* avec le pronom neutre *it :* v. g. : il fait sombre, *it is dark ;* il fait beau, *it is fine ;* il fait froid, *it is cold ;* il fait chaud, *it is warm ;* il fait jour, *it is day ;* il fait nuit, *it is night.*

4. Le verbe *faire* suivi de *faire* ou de tout autre verbe actif à l'infinitif se rend par *to have* ou *to get* avec le participe passé du verbe qui correspond au verbe qui suit *faire*, v. g. : je fais faire une maison, *I have* ou *I get a house built ;* j'ai fait arrêter le voleur, *I had* ou *I got the robber arrested.*

Art. XI — Règles sur l'emploi de l'infinitif des verbes et du participe présent.

1. La préposition *to* est la seule qu'on peut mettre devant l'infinitif des verbes anglais ; toute préposition devant l'infinitif des verbes français qui ne peut pas se traduire par *to*, demande que le verbe soit mis au participe présent, v. g. : il aime à se promener, *he likes to walk;* sans en avoir le temps, WITHOUT *having time.*

2. Après tous les verbes défectifs, excepté *ought*, on supprime *to* devant l'infinitif du verbe qui suit, ainsi qu'après les verbes actifs suivants : *to see* (voir), *to behold* (regarder), *to perceive* (percevoir), *to observe* (observer), *to hear* (entendre), *to bid* (ordonner), *to make* (faire), *to let* (laisser), *to need* (avoir besoin), *to dare* (provoquer), mais seulement lorsque le régime de ce dernier verbe n'est pas un pronom personnel.

3. Mais lorsque ces verbes sont mis *au passif*, l'infinitif des verbes qui suivent demande la préposition *to*, v. g. : on lui fit faire son devoir, *he was made to do his duty.*

4. La préposition *to* se supprime encore devant l'infinitif du verbe après les mots : *sooner than* (plutôt que), *rather than* (plutôt que).

5. Les verbes suivants demandent que le verbe qui les suit soit mis au participe présent et non à l'infinitif comme en français : *to avoid* (éviter), *to miss* (manquer), *to repent* (se repentir), *to resist* (résister), *to continue* (continuer), *to keep on* (continuer), *to prefer*, (préférer), *to give up* (finir), *to give over* (céder), *to leave off* (discontinuer), *to remember* (se souvenir), *to recollect* (se souvenir), *to renounce* (renoncer à), *to be*

worth (valoir), *to commence* (commencer), et après les locutions : *can help* (je puis m'empêcher de), *cannot help* (je ne puis m'empêcher de) et *what signifies?* (à quoi bon ?)

6. Après les verbes suivants on emploie indifféremment le participe présent ou l'infinitif avec *to*. *To begin* (commencer), *to attempt* (tenter), *to entreat* (supplier), *to intend* (avoir l'intention de), *to forbear* (s'abstenir de), *to love* (aimer), *to like* (aimer), *to bear* (porter), *to scruple* (se faire scrupule de), *to omit* (omettre), *to wish* (vouloir), *to design* (désigner), *to fail* (manquer), *to hesitate* (hésiter), *to cease* (cesser), *to purpose* (se proposer).

7. Lorsqu'un verbe de *mouvement* est suivi d'un verbe à l'infinitif, on met ce second verbe au même temps que le premier et on les réunit par la conjonction *and*, v. g. : venez prendre ce panier, *come and carry this basket;* allez vous informer des nouvelles du jour, *go and seek the news of the day.*

8. Après le verbe *to think* (penser), l'infinitif du verbe suivant se met à un temps personnel avec ou sans la conjonction *that*, v. g. : j'ai pensé vous voir hier, *I thought I would see you yesterday* ou *I thought that I would see you yesterday.*

9. Lorsque l'infinitif du verbe français est un *complément*, il se traduit par le participe présent anglais, v. g. : voilà ce que j'appelle parler, *that is what I call talking* ou *speaking.*

Art. XII. — Emploi des différentes formes et des différents temps des verbes.

1. Les verbes anglais ont *trois formes* : la forme de l'action, la forme de l'actualité et la forme de l'insistance.

2. La forme de l'action exprime simplement l'action, v. g.: je travaille, *I work;* la forme de l'actualité détermine le moment de l'action, v. g.: je travaille actuellement, *I am working*; la forme de l'insistance affirme positivement l'action. v. g.: *I do work,* j'affirme que je travaille.

3. L'insistance étant exprimée par l'auxiliaire *do* et *did*, ne peut avoir lieu qu'au présent et au parfait de l'indicatif et à l'impératif, v. g.: *I do work, I did work, do let me work.*

4. Les deux formes de l'action et de l'actualité existent, au contraire, à tous les temps des verbes actifs et neutres qui ne sont pas défectifs.

5. Pour composer la forme de l'actualité, on ajoute le participe présent du verbe qu'on conjugue au temps du verbe être qu'on veut traduire, v. g.: j'écris, *I am writing;* j'ai travaillé, *I have been working;* je travaillais, *I was working*; je courrai, *I shall be running;* je demanderais, *I would be asking*; j'aurais demandé, *I would have been asking.*

6. Les verbes auxiliaires *to have* et *to be* ne prennent la forme de l'actualité qu'autant qu'ils sont suivis d'un autre verbe, v. g.: je me fais construire une maison, *I am having a house built;* il est soigné par les médecins, *he is being attended on by the doctors.*

7. Les verbes *to see* (voir), *to hear* (entendre) et d'autres dont l'action est transitoire, ainsi que les verbes qui expriment les opérations de l'âme, comme *to know* (connaître), *to understand* (comprendre), ne prennent pas, règle générale, la forme de l'actualité.

Cependant on peut, même avec ces verbes, employer la forme de l'actualité, lorsque l'action exprimée par le second verbe a été, est ou sera présente par rapport à l'action du premier verbe, v. g.: je l'ai entendu chan-

ter, *I heard him singing ;* je les vois s'amuser, *I see them playing ;* je le verrai mendier, *I shall see him begging.*

8. En français, pour donner plus de vivacité à la phrase, on se sert du présent de l'indicatif; en anglais, on emploie le parfait de l'indicatif, excepté dans le style oratoire, historique et biblique, v. g. : à cette provocation, je perds mon sang-froid et je lui porte un coup mortel, *at that provocation, I lost my presence of mind and I dealt him a mortal blow ;* Napoléon entre en Italie et défait les Autrichiens à Marengo. *Napoleon enters Italy and defeats the Austrians at Marengo.*

9. Pour marquer l'habitude, on se sert en français du présent et surtout du parfait de l'indicatif; en anglais, on se sert du futur au lieu du présent, et du conditionnel au lieu du parfait, v. g. : il passe son temps à ne penser à rien, *he will pass his time thinking of nothing*; il passait son temps à la pêche et à la chasse, *he would pass his time fishing and hunting.*

10. Un temps complètement passé ou une action complètement finie s'expriment en anglais par le parfait défini au lieu du parfait indéfini dont on se sert en français, v. g. : il a fini son travail, *he finished his work ;* le temps a été très mauvais, la semaine dernière, *the weather was very bad, last week.*

11. Une action commencée mais non finie, ou un temps non complètement écoulé, s'expriment en français par le présent ou l'imparfait de l'indicatif; en anglais, on se sert du parfait indéfini pour traduire le présent et du plus-que-parfait pour traduire l'imparfait, v. g. : il fait beau tout aujourd'hui, *it has been fine all to day ;* j'écris depuis 6 heures, ce matin, *I have been writing since 6 o'clock this morning ;* je vous attendais tout le mois passé, *I had been expecting you all last month.*

12. A la première personne du futur on emploie l'auxiliaire *will* pour exprimer une obligation et *shall* pour exprimer une simple volonté, v. g. : je viendrai demain, (je m'engage à venir demain), *I will come to-morrow ;* je viendrai demain, (j'ai le désir de venir demain), *I shall come to-morrow.*

13. Au contraire, à la deuxième et à la troisième, personne, *shall* exprime l'obligation et *will* la simple volonté, v. g. : tu ne voleras pas, *thou shalt not steal ;* il m'attendra (je le veux), *he shall wait for me.*

14. Dans les phrases interrogatives, *will* exprime le devoir à la deuxième et à la troisième personne et *shall* à la première, v. g. : irai-je ? (est-ce votre volonté déterminée que j'aille), *shall I go?*

Notons d'ailleurs que *will* s'emploie très rarement à la première personne dans les formes interrogatives.

15. Dans une phrase qui découle d'une autre, comme : je vous dis que *je viendrai demain, shall* exprime la volonté simple à toutes les personnes et *will*, la volonté déterminée, v. g. : je vous dis que je viendrai demain, (c'est-à-dire que je m'engage à venir demain), *I tell you I will come to-morrow ;* je vous dis que je viendrai demain (probablement) *I tell you I shall come to-morrow.*

16. Les auxiliaires *should* et *would* suivent à peu près les mêmes règles que *shall* et *will*. Cependant *should* exprime plutôt que *would* l'obligation à toutes les personnes. Mais à la première personne, le devoir s'exprime plutôt par le verbe *ought* et l'infinitif du verbe suivant, v. g. : j'aurais dû être là, *I ought to have been there.*

17. Pour mettre le verbe au subjonctif anglais, il faut deux conditions : 1° le doute, 2° l'idée de futur. Lorsque le verbe n'exprime pas ces deux idées, quelle que soit

la conjonction qui l'accompagne, on le met à l'indicatif, v. g.: bien que cet homme soit riche, il ne sera jamais heureux, *though that man is rich, he will never be happy.*

18. Cependant, toutes les fois que le subjonctif français est précédé par *afin que*, *pour que*, ou par *whoever*, *whatever*, *however*, on doit mettre le subjonctif anglais, parce qu'alors les deux conditions du subjonctif se trouvent réunies, v. g.: afin que vous sachiez. *that you may know;* pour qu'il soit bien reçu, *that he may be well received;* quel qu'il soit, faites-le entrer, *whoever he may be, show him in*; quelles que soient vos affaires, je n'ai pas le temps de vous écouter, *whatever may be your affairs, I have not time to hear you;* quelque bon qu'il soit, il faut qu'il soit surveillé, *however good he may be, he must be watched.*

19. Les autres conjonctions qui demandent le subjonctif sont: *if* (si), *unless* (à moins que), *except* (excepté que), *suppose* (supposé que), *provided* (pourvu que), *though* (bien que), *although* (bien que), *for fear that* (dans la crainte que), *so* (pour que), *lest* (de peur que), *until* (jusqu'à ce que), et tous les mots composés avec *ever*, comme *whosoever, whatsoever, whensoever.*

Note. — *Whether* (si) est aussi un signe du subjonctif, mais lorsque cette conjonction est précédée d'un verbe, elle demande l'indicatif, v. g.: savez-vous s'il a l'intention de venir ou non? *do you know whether he intends to come or not?*

20. Les phrases qui dépendent d'un commandement, d'un désir exprimé, demandent à être mises au subjonctif avec la conjonction *that*, v. g.: le plaisir du roi est que ces hommes soient mis en liberté, *the pleasure of the king is that those men be set free.*

21. Mais si le commandement est exprimé directement, le *que* se retranche et le deuxième verbe se met

à l'infinitif, v. g. : permettez que je vous dise, *allow me to say to you.*

22. On ne peut jamais employer l'indicatif et le subjonctif dans la même phrase, il faut que les deux membres de la phrase soient à l'indicatif ou au subjonctif, v. g. : au lieu de dire, *if there be a man innocent, it is he,* il faut dire : *if there is a man innocent, it is he,* s'il y a un homme innocent, c'est lui.

23. Après un verbe français de négation, de doute, d'interrogation, le subjonctif présent et le parfait du subjonctif ayant souvent le sens du futur, on les traduit, le présent du subjonctif par le futur simple, et le parfait du subjonctif par le futur antérieur, v. g. : je ne crois pas qu'il fasse beau aujourd'hui, *I do not think it will be fine to day;* pensez-vous que la pluie ait cessé avant l'heure du départ ? *do you think that the rain will have ceased before the hour of departure* ?

24. Quel que soit le signe du subjonctif employé, le verbe au présent du subjonctif se forme de l'infinitif sans la préposition *to*, et l'imparfait du subjonctif se forme de l'imparfait de l'indicatif, v. g. : qu'il vienne ou non, *whether he come or not;* qu'il fut venu ou non, *whether he came or not.*

25. Après les conjonctions *aussitôt que, après que, dès que, lorsque, quand, tant que,* on emploie, en anglais, le présent et l'imparfait de l'indicatif pour traduire le futur et le conditionnel français, lorsque le verbe de la proposition corrélative est au futur ou au conditionnel, v. g. : je lui dirai aussitôt que je le verrai, *I will tell him as soon as I see him.*

26. On traduit encore, en anglais, par le présent et l'imparfait de l'indicatif, le futur et le conditionnel de la proposition qui sert de complément à un verbe au futur ou au conditionnel, v. g., je vous rendrai compte de ce qui se passera. *I shall acquaint you with*

what takes place; nous verrions alors ce qu'il aurait fait, *we would then see what he had done.*

27. Après *quand* interrogatif, on met le même temps qu'en français, v. g. : quand vous verrai-je de nouveau ? *when will I see you again* ?

28. Avec les locutions *for fear, even though, although,* on met souvent le *conditionnel* après les verbes impersonnels : *it is good, it is right, it is just, it is proper, it is necessary, it is needful,* v. g. : il est juste que vous soyez récompensé, *it is just you should be rewarded.*

NOTE. — Avec ces verbes, on peut aussi employer la préposition *for*, en lui donnant pour régime le sujet du second verbe qui se met alors à l'infinitif, v. g. : il est bon que vous veniez, *it is good for you to come.*

30. Le *conditionnel* se forme souvent par l'emploi des verbes *were, had, should,* placés avant leur sujet, v. g. : si j'avais été là, *were I there ;* si j'avais été un homme, *had I been a man ;* si j'avais connu, *should I have known.*

ART. XIII. — Du Participe.

Son emploi dans la formation des mots.

1. On se sert du *participe présent* également comme sujet et comme attribut, v. g. : travailler est un plaisir, *working is a pleasure ;* il n'y a pas moyen de lui parler, *there is no speaking to him.*

2. Le participe présent marque l'habitude tandis que l'infinitif désigne l'action en général et indépendamment de toute durée, v. g. : jouer, *to play ;* je l'ai vu jouer dans la cour tous les jours depuis un mois,

I saw him playing in the yard every day for the last month.

3. On peut employer le participe présent comme *nom verbal* et le mettre au pluriel, après le cas possessif ou après un adjectif possessif, v. g. : des gouttes de rosée, *droppings of rain ;* la vocation de l'étudiant, *the student's calling ;* à ce que j'ai entendu, *in my hearing.*

4. Lorsque le participe présent est employé comme nom verbal, il peut prendre l'article, être accompagné d'un adjectif ou d'un pronom adjectif possessif et cependant ne pas cesser d'être verbe, pouvant même avoir un régime, v. g. : son premier malheur fut d'avoir négligé ses études pendant sa jeunesse, *his first misfortune came from* HIS NEGLECTING HIS STUDIES *during his youth.*

5. Le participe présent simple ou composé, s'emploie comme adjectif, v. g. ; froid pénétrant, *piercing cold ;* journée de chaleur ardente, *burning-hot day.*

6. En ajoutant *ly*, qui est la terminaison de l'adverbe, au participe présent, on en fait un adverbe, v. g. : *loving,* aimant ; *lovingly,* avec amour ; *sparing,* épargnant, *sparingly,* avec parcimonie. Enfin, le participe présent est souvent employé comme préposition, v. g. : *excepting, respecting, touching, concerning,* etc.

7. Le participe présent combiné avec des substantifs forme un très grand nombre d'adjectifs. v. g. : qui brise le cœur, *heart-rending (heart,* cœur, *to rend,* briser) ; qui fréquente l'église, *church-going (church,* église, *to go,* aller) ; il en est de même quand il est précédé d'un adverbe, v. g. : mal intentionné, *ill-meaning.*

8. Les participes passés français qui marquent un état plutôt qu'une action se traduisent en anglais par le

participe présent, v. g. : endormi, *sleeping*, assoupi, *dozing*.

9. En donnant aux substantifs la terminaison du participe passé, on en fait de véritables adjectifs, dont on se sert surtout dans les descriptions des personnes au physique et au moral, v. g. : Jacques aux longs bras, *long-armed James*; Louise aux yeux brillants, *bright-eyed Louisa*; Bossuet à la vaste intelligence, à la prodigieuse mémoire, *vaste-minded, prodigious-memoried Bossuet*.

10. Le *participe passé* précédé d'un nom ou d'un adjectif ou d'un adverbe forme des adjectifs composés, v. g. : les Alpes couvertes de neige, *the snow-covered Alps*; un homme instruit par lui-même, *a self-instructed man*; une victoire difficilement remportée, *a hard-won victory*.

Art. XIV. — Manière de traduire certains gallicismes.

1. Les expressions *n'avoir que*, *n'être que*, se traduisent par *to have but*, *to be but*, v. g. : vous n'avez qu'à vous en aller, *you have but to go*; vous n'êtes qu'un enfant, *you are but a child*.

2. *Avoir mal à*, si le mal est une douleur, se rend par : *to have a pain in*, avoir mal dans telle ou telle partie du corps, v. g. : j'ai mal à la tête, *I have a pain in my head*. Au lieu de *pain in*, on peut se servir du mot *ache* en le faisant précéder du nom de la partie qui souffre, v. g. : j'ai mal à la tête, *I have a head-ache*; j'ai mal aux dents, *I have a tooth-ache*.

3. *Avoir mal à* signifiant une plaie extérieure se traduit par *to have a sore* suivi du nom de la partie affectée, v. g. : j'ai mal à la main, (j'ai une plaie à la main), *I have a sore hand.*

4. Le verbe *plaire* se tourne par le passif et se traduit par : *to be fond of* ou par le verbe actif *to like*, v. g. : il me plaît, *I am fond of him*, ou *I like him;* me promener me plaît, *I am fond of walking*, *I like walking,*

5. *Tarder de* se rend par le verbe *to long to* (désirer), v. g. : il me tardait de vous voir, *I longed to see you;* il me tarde de connaître la vérité, *I long to know the truth.*

6. *Faire bien de* se traduit par *to do well*, v. g. : je ferais bien de partir, *I would do well to start;* j'ai bien fait de rester, *I did well to remain.*

7. *Faire mieux* se rend par *to do better*, v. g. : j'ai fait mienx, *I did better;* je ferai mieux une autre fois, *I will do better an other time;* j'aurais mieux fait d'être resté, *I would have done better to have remained*

8. *Faire aussi bien que* se traduit par *to do as well as; faire aussi bien de* se rend par *might as well*, v. g. : nous ferons aussi bien qu'un autre, *we will do as well as an other;* nous ferions aussi bien d'accepter les conditions, *we might as well accept the conditions.*

9. *Aimer mieux* se rend par le verbe *to prefer*, v. g. : j'aime mieux rester que de partir, *I prefer to remain than to go;* il se traduit aussi par *would rather ; I would rather remain than go.*

10. *Aimer tout autant* se traduit par *would as soon* ou par le verbe actif *to like* avec *as much as* (autant que), v. g. : j'aime autant rester que de partir, *I would as soon remain as go;* j'aime autant le mouton que le bœuf, *I like mutton as much as beef.*

11. *Se mettre à* suivi d'un infinitif se traduit par l'infinitif ou le participe présent du verbe *to begin*, v. g.: il se mit à pleurer, *he began to cry, he began crying;* je me suis mis à travailler, *I began to work, I began working.*

12. *C'en est fait de* se rend par *all is over with*, v. g.: c'en est fait de lui, *all is over with him;* c'en sera fait de nous, *all will be over with us.*

13. *Ne pouvoir s'empêcher de* se traduit par *cannot help* avec le participe présent du verbe suivant, v. g. : je ne pouvais m'empêcher de rire, *I could not help laughing;* je ne peux pas m'empêcher de penser; *I cannot help thinking.*

14. *Ne savoir que faire* se rend par *not to know what to do*, v. g. : je ne savais que faire pour l'empêcher de parler, *I did not know what to do to prevent him from speaking.*

15. *Avoir beau* se traduit par *may do, might do what* avec le verbe *to like*, v. g. : j'avais beau faire, je ne pouvais pas réussir, *I might do what I liked, I could not succeed;* vous avez beau faire, il reviendra, *you may do what you like, he will return.*

16. *Tenir, à quoi tient* se traduit par *what is the cause*, v. g. : à quoi tient-il que je sois si malade? *what is the cause that I am so ill?*

17. *Ne faire que de... venir de*, se rendent par *just, but just*, v. g. : il ne fait que de partir, *he has but*, ou *but just left;* il vient de sortir, *he has just gone out* ou *he has but just gone out.*

18. *Ne faire que* se rend par *always* ou par *do nothing but*, v. g. : il ne fait que rire (il rit toujours), *he is always laughing*, ou *he does nothing but laugh;* il ne fait qu'amasser de l'argent, *he does nothing but hoard up money.*

19. *Venir à* suivi d'un verbe à l'infinitif se traduit par *to happen*, v. g. : s'il venait à partir, *if he happened to leave.*

20. *N'aller pas* se traduit par *do not*, v. g. : n'allez pas croire que je suis juif, *do not believe that I am a jew.*

21. *Etre près de, être sur le point de* se rendent par *near, on the point of*, v.g. : je suis près de la fin, *I am near the end* ; je suis sur le point de partir, *I am on the point of leaving*

22. *S'en falloir de beaucoup* se traduit par *to be far from*, v. g. : il s'en faut de beaucoup qu'il soit son voisin, *he is far from being his neighbour.*

23. *Ne servir de* se rend par *it is of no avail*, v. g. : il ne sert de rien de pleurer, *it is of no avail to cry.*

24. *A quoi sert-il* ? se traduit par *of what avail* ? ou *what avails it*? v. g, : à quoi sert-il d'être chrétien si l'on mène la conduite d'un païen ? *of what avail is it to be a christian if one's conduct is that of a pagan* ? A quoi sert-il d'être riche si l'on vit comme un avare ? *what avails it to be rich if one lives like a miser* ?

25. *Que répété* se traduit le premier par *let* et le second par *or*, v. g. : qu'il entre ou qu'il sorte, *let him come in or go out.*

CHAPITRE VI.

DE L'ADVERBE

ART. I. — Place de l'adverbe en général.

L'*adverbe* se met généralement aussi près que possible du mot qu'il modifie.

1. Il précède ordinairement l'adjectif, v. g. : un homme très aimable, *a most amiable man.*

2. Il précède un autre adverbe qu'il modifie, v. g. : il écrit très correctement, *he writes very correctly.*

3. Il se met après le verbe à un temps simple, si le verbe n'a pas un régime direct, v. g. : il chante bien, *he sings well.*

4. Il se met après le régime direct d'un verbe actif, v. g. : il aime tendrement son père, *he loves his father tenderly.*

5. Si le régime direct a une certaine étendue et que le verbe soit à un temps simple, l'adverbe se place avant le verbe, v. g. : il embrassa toute la famille avec affection, *he affectionately embraced the whole family.*

6. Il se met entre l'auxiliaire et le verbe dans les temps composés, v. g. : il a été reçu de tout cœur, *he was cordially received.*

7. Si cependant on veut donner de l'importance à l'adverbe, on le met après le verbe même aux temps composés, v. g. : j'écrirai directement au ministre, *I will write directly to the minister.*

8. Dans les verbes passifs, l'adverbe se place entre l'auxiliaire et le verbe, v. g. : je suis très affligé de cette nouvelle, *I am very much affected by that news.*

9. Lorsque l'adverbe se rapporte à toute une phrase, on le place généralement au commencement de la phrase, v. g. malheureusement, la nouvelle n'est que trop vraie, *unfortunately, the news is but too true.*

Art. II. — Place de l'adverbe de temps.

1. Les adverbes indéfinis: *always, ever* (toujours); *never* (jamais); *already* (déjà); *often* (souvent); *seldom* (rarement); *still* (encore); *soon* (bientôt); *then* (alors); *hardly, scarce, scarcely* (à peine); *rather* (plutôt) se mettent entre le sujet et le verbe dans les temps simples et entre l'auxiliaire et le verbe dans les temps composés, v. g.: j'ai à peine connu mon père, *I hardly knew my father*; je saurai bientôt la vérité, *I shall soon know the truth.*

2. Les adverbes de temps employés avec le verbe *to be* font exception à cette règle; ils se mettent non entre le sujet et le verbe, mais après le verbe aux temps simples; dans les temps composés, ils suivent la règle générale, v. g.: nous sommes revenus déjà, *we have already returned;* je suis toujours heureux de vous voir, *I am always happy to see you.*

3. Les adverbes de temps définis: *to day* (aujourd'hui), *to-morrow* (demain); *yesterday* (hier); *last night* (la nuit dernière) font encore exception à la règle générale, ils se placent à la fin de la phrase ou au commencement si le régime du verbe est trop long, v. g.: venez me voir demain, *come and see me to-morrow;* j'ai lu hier une histoire étrange; *yesterday, I read a strange history.*

4. *Où,* adverbe de temps, se traduit par *in which* ou *on which* selon l'idée qu'on veut exprimer, v. g.: l'heure où, *the hour in which;* le jour où, *the day on which;* l'année où, *the year in which.*

5. *Jusqu'à*, adverbe de temps, se rend par *till, until*, v. g. : jusqu'à midi, *till noon* ou *until noon.*

6. L'adverbe anglais *again* (encore) marque la *répétition* d'un même acte et l'adverbe *still* (encore) marque la *continuation* d'un même acte, v. g. : dites-lui de s'en retourner, *tell him to go back again*; dites-lui de revenir, *tell him to come again;* me voici encore vivant, *here I am still living.*

7. L'adverbe anglais *yet* (encore), qui est ordinairement précédé de *not*, marque le passé, v. g.: je n'ai pas encore désespéré de vous, *I have not yet despaired of you.*

Art. III. — Place de l'adverbe de lieu.

1. *Où*, adverbe de lieu, s'exprime par *where* avec un verbe de repos, et par *whither* avec un verbe de mouvement, v. g.: où avez-vous été? *where have you been?* où allez-vous? *whither do you go?*

2. *D'où*, adverbe de lieu, se traduit par *where* avec la préposition *from* ou par *whence* sans la préposition *from*, v. g.: d'où venez-vous? *where do you come from?* ou *whence do you come?*

3. *Par où* se rend par *way which* dans les phrases affirmatives et par *which way* dans les phrases interrogatives, v. g. : je suis passé par où j'ai voulu passer, *I passed the way which I wished to pass;* par où êtes-vous passé? *by which way have you passed?*

4. Les adverbes anglais : *hence* (d'ici) ; *whence* (d'où) ; *thence* (de là) ; renferment la préposition *from* qui ne doit pas dès lors être ajoutée au verbe, v. g. : *get hence*, partez d'ici ; *whence come you?* d'où venez-vous? *I came thence*, je suis venu de là.

5. Les adverbes de lieu: *here, where, there* se mettent indifféremment avec des verbes de mouvement et avec des verbes de repos, v. g.: venez ici, *come here;* restez ici, *stop here;* allez là, *go there;* restez là, *stop there;* où avez-vous été? *where have you been?* où allez-vous? *where go you?* ou *where are you going?* ou *where do you go?*

6. Lorsqu'on emploie l'adverbe *où* avec un verbe de mouvement, la préposition *to* est sous-entendue, v. g.: où allez-vous? *where are you going (to)?*

7. *Jusqu'à* signifiant *la distance*, se traduit pas *as far as*, v. g. je marcherai jusqu'au village, *I shall walk as far as the village.*

8. *Jusqu'à* signifiant *aussi haut que, aussi bas que*, se rend par *as high as, as low as*; signifiant *le sommet, le fond*, il se traduit par *up to the top, down to the bottom*, v. g.: j'irai aussi haut que je pourrai, jusqu'au sommet, *I shall go as high as I can, up to the top;* je descendrai aussi bas que je pourrai, jusqu'au fond, *I shall go as low as I can, down to the bottom.*

Art. IV. — Place de l'adverbe *only*.

L'emploi de l'adverbe *only* demande une attention spéciale, car de sa place dans la phrase dépend le sens de toute la phrase.

1. *Only*, au commencement d'une phrase implique une idée de regret; il peut être traduit par *seulement*, mais presque dans le sens de *hélas!* v. g.: c'est un excellent homme, seulement (hélas!) il a un défaut, *he is an excellent man, only he has a defect.*

2. *Only* placé après le sujet et avant le verbe exprime une idée *d'unité* qui se rapporte au sujet, v. g.: lui seulement (seul) est malheureux, *he only is unhappy.*

3. *Only* placé après le sujet et le verbe exprime encore une idée *d'unité* qui se rapporte au régime, v, g. : il a seulement un enfant (un seul enfant), *he has only a child.*

4. Placé après le régime direct, *only* a encore un sens restrictif, v. g. : je le connais seulement de vue, *I know him only by sight.*

5. Employé dans les phrases négatives avec *not*, *only* se met avant le sujet auquel il se rapporte, v. g. : non seulement les moutons, mais encore les chèvres ont été volés, *not only the sheep, but also the goats have been stolen .*

6. Lorsque *only* se rapporte à un membre de phrase, il se met avant le membre de phrase, v. g. : je ne parle pas seulement de la douceur du climat et de la beauté du paysage, mais encore des dispositions bienveillantes des habitants, *I do not speak only of the mildness of the climate and of the beauty of the scenery, but also of the friendly dispositions of the inhabitants.*

7. Toutes les règles qui déterminent l'emploi de l'adverbe *only* s'appliquent aux adverbes : *merely* (simplement) ; *solely* (uniquement) ; *chiefly* (principalement) ; *first* (premièrement) ; *at least* (au moins),

8. Les adverbes *only* et *but* peuvent s'employer dans les phrases qui expriment une restriction, pour traduire l'expression *ne... que...* v. g. . je ne fais que le quitter, *I have* ONLY *left him* ou *I have* BUT *left him ;* il n'avait qu'un fils, *he had* BUT *one son* ou *he had* ONLY *one son.*

ART. V. — Place des adverbes *enough, not, a great deal.*

1. Les adverbes *enough, a great deal* et tous les adverbes précédés de *too* doivent être placés *après* l'adjectif ou l'adverbe qu'ils modifient, et l'adjectif doit suivre le nom auquel il se rapporte, v. g. : Londres est assez grand pour contenir toute la population de l'Ecosse, *London is big enough to contain all the population of Scotland.*

2. L'adverbe *not* doit être rapproché du membre de phrase qu'il modifie, v. g. : au lieu de dire : il n'est pas le propre de la vertu de détruire les affections du cœur, mais de les régler, il faut dire : le propre de la vertu n'est pas de détruire les affections du cœur, mais de les régler, *it is the business of virtue not to extirpate the affections of the heart, but to regulate them.*

ART. VI. — Formation des adverbes.

1. A peu près tous les adjectifs anglais (ainsi que les participes présents : voir l'article sur le participe) peuvent former des adverbes en prenant la terminaison *ly*, v. g.: *great, greatly; clever, cleverly.*

2. Lorsque l'adjectif est terminé par *y*, on change *y* en *i* avant d'ajouter la terminaison *ly*, v. g. : *necessary, necessarily; military, militarily.*

3. Lorsque l'adjectif est terminé par *l*, on ajoute *ly*, v. g. : *mortal, mortally; capital, capitally; wonderful, wonderfully.*

4. Les adverbes anglais qui ont plus d'une syllabe forment le comparatif par l'addition de *more* et le superlatif par l'addition de *the most*, placés devant les adverbes, v. g. : *correctly*, *more correctly*, *the most correctly*.

5. Il n'y a d'exception à cette règle que les adverbes *badly* qui fait *worse*, *the worst ; often* qui fait *oftener*, *the oftenest; early* qui fait *earlier*, *the earliest*.

6. Les adverbes monosyllabiques font le comparatif en *er* ou *r* lorsque le mot se termine en *e*, v. g. : *soon*, *sooner ; late*, *later ;* et le superlatif en *est* ou *st*, v. g. : *soon*, *the soonest; late*, *the latest*.

Les exceptions sont les suivantes :

	COMPARATIF	SUPERLATIF
well	*better*	*the best* : bien, mieux, le mieux.
little	*less*	*the least* : petitement, plus petitement, le plus petitement.
much	*more*	*the most* : beaucoup, plus, le plus.
far	*farther*	*the farthest* : loin, plus loin, le plus loin.
forth	*further*	*the furthest* : loin, plus loin, le plus loin.

CHAPITRE VII.

DE LA PRÉPOSITION

ART. I. — Emploi des prépositions en général

La *préposition* est un mot invariable qui sert à indiquer les différents rapports que les mots ont entre eux. Elle se place avant un nom ou un pronom ou un verbe.

1. Toutes les prépositions, en anglais, gouvernent l'accusatif, v. g. : j'aime cet homme, je lui écris souvent, *I like that man, I often write to him ;* j'accepterais tous ses conseils, *I would accept any advice from him.*

2. Lorsqu'on indique le jour précis où l'action se fait, on le fait précéder de la préposition *on* (sur), v. g.: il viendra jeudi, *he will come on thursday.*

3. La préposition, en anglais, se combine avec le verbe dont elle modifie alors complètement le sens, v. g. : aller, *to go ;* monter, *to go up ;* descendre, *to go down ;* sortir. *to go out ;* entrer, *to go in ;* errer, *to go here and there.*

4. Lorsque les verbes auxquels les prépositions sont ajoutées, n'ont pas de régime, ces prépositions deviennent des adverbes : on pourrait peut-être dire que dans ce second cas le verbe est neutre, tandis qu'il est actif lorsqu'il a un régime.

5. Un grand nombre de prépositions s'ajoutent aux verbes de manière à ne former qu'un seul mot ; on les appelle des prépositions *inséparables* et elles changent complètement le sens du verbe, v. g.: *go*, aller ; *undergo*, soutenir ; *come*, venir ; *overcome*, vaincre.

6. Les prépositions *séparables* sont celles qui ne font pas partie intégrante du verbe, mais qu'on ajoute au verbe pour en modifier le sens. Placées *avant* le verbe, les prépositions donnent au verbe un *sens figuré*, et placées *après* le verbe, elles veulent que le sens du verbe soit pris au *propre*, v. g. : *outshine* : *out* (dehors) *shine* (briller) ; *outshine*, surpasser en éclat ; *shine out*, briller, montrer son éclat ; *overcome* : *over* (à travers), *come* (venir) ; *overcome*, surmonter ; *come over*, venir à travers.

7. Lorsque la phrase commence par une préposition *séparable* on peut supprimer le verbe, v. g. : qu'on l'enlève! *away with him!* qu'on le précipite en bas! *down with him!* qu'on le hisse en l'air! *up with him!*

8. Lorsque le verbe suivi d'une préposition séparable a un régime direct, ou bien ce régime est un pronom relatif et, dans ce cas, le régime se met avant le verbe, ou bien le régime est un pronom personnel et alors le régime se met entre le verbe et la préposition ; ou bien le régime est un substantif ou un membre de phrase et dans ce cas le régime se met après la préposition, v. g. : lequel il renvoya, *which, whom, that, he turned away*, ou *turned off*, ou *turned out*; il le renvoya, *he turned him away*, ou *off*, ou *out;* il renvoya son cocher, *he turned away*, ou *off*, ou *out, his coachman.*

Art. II. — Emploi des prépositions les plus usitées.

1. La préposition *to* est le signe de l'infinitif des verbes. Cette préposition *seule* s'emploie avec l'infinitif; toute autre préposition employée avec un verbe, demande le participe présent, v. g. : sans vous attendre, *without waiting for you;* avant de venir, *before coming.*

2. La préposition *to* marque le mouvement vers quelque chose, quelque personne, quelque lieu ; tout verbe qui exprime le mouvement dans le sens *d'aller, de venir*, doit être accompagné de *to*, v. g. : je vais en ville, *I go to town ;* je vais chez mon père, *I go to my father's.*

3. La préposition *in* signifie *dans, dedans.* Lorsque le verbe exprime le mouvement, avec le sens *d'entrer,*

on emploie la préposition composée *into*, v. g. : je vais dans la maison, *I go into the house.*

4. Si le verbe n'exprime pas le mouvement, mais seulement l'idée de *dedans*, on emploie seulement la préposition *in*, v. g. : mes clefs sont dans le tiroir, *my keys are in the drawer.*

5. La préposition *at* marque le repos, l'endroit où l'on est, où quelqu'un où quelque chose est, v. g. : je suis chez moi, *I am at home;* j'étais au marché, *I was at the market;* je suis chez mon père. *I am at my father's.*

6. Les prépositions *of* et *from* sont traduites en français par la même préposition *de;* cependant le sens de ces deux prépositions est bien différent. *From* marque l'éloignement, la provenance, l'origine, v. g. : il est absent de chez lui, *he is from home;* il vient de Paris, *he arrives from Paris;* tous les hommes descendent d'Adam, *all mankind descends from Adam* ; tandis que *of* n'exprime qu'un simple rapport entre deux noms, v. g. : le toit de la maison, *the roof of the house.*

CHAPITRE VIII

DE LA CONJONCTION

ART. I. — De la conjonction en général.

La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier les propositions ou les parties semblables d'une même proposition.

1. Lorsque dans une phrase il y a des verbes à des temps différents, on répète *généralement* le sujet après

chaque conjonction, v. g. : je l'ai vu hier et je le reverrai demain, *I saw him yesterday and I shall see him again to-morrow.*

3. Si la conjonction est *disjonctive*, — on appelle *disjonctive* la conjonction qui *unit* les membres d'une phrase, mais qui en *sépare* le sens — il est *nécessaire* de répéter le sujet après la conjonction, lors même que les verbes seraient au même temps, v. g. : je n'ai ni écrit cette lettre ni autorisé personne à l'écrire, *I have neither written that letter, nor have I authorized any one to write it.*

3. Lorsque dans la phrase, il y a un *verbe actif* et un *verbe passif*, il est encore *nécessaire* de répéter le sujet devant chaque verbe, v. g. : je n'ai pas passé mon enfance dans la misère et je n'ai pas été condamné à la passer de cette manière, *I did not pass my youth in indigence, and I was not compelled to do so.*

4. Les conjonctions *and* (et), *also* (aussi), *both* (et), *as well as* (aussi bien que), *together with* (ensemble), unissent les membres de phrase ; tandis que les conjonctions *either* (ou), *or* (ou), *neither* (ni), *nor* (ni), *although* (bien que), *but* (mais), *yet* (cependant), *lest* (de peur que), *nevertheless* (cependant), *understanding* (comprenant que) les séparent, v. g. : le pére et le fils étaient contents. *the father and the son were pleased;* ni le père ni le fils n'étaient contents, *neither the father nor the son was pleased.*

Art. II. — Emploi de la conjonction *que*.

1. La conjonction *que*, entre deux verbes, peut se traduire par *that* et le second verbe se met au temps personnel, ou bien la conjonction *que* se supprime et le second verbe se met à l'infinitif, v. g. : je crois qu'il

serait bon que nous remettions notre visite à demain, *I think it would be well that we put off our visit until to-morrow* ou bien, *I think it would be well to put off our visit until to-morrow.*

2. Après les verbes d'affirmation, de négation, de doute, de crainte, *que* se traduit par *that*, v. g. : je doute qu'il vienne, *I doubt that he will come ;* je nie que vous ayez le droit d'agir ainsi, *I deny that you have the right to act thus.*

3. La conjonction *que* signifiant parce que, à moins que, soit que, pourquoi, jusqu'à ce que, de peur que, se traduit en anglais par le mot correspondant au sens qu'il exprime, v. g. : je ne me lèverai qu'il ne soit sorti, *I shall not rise until he has gone out ;* que ne sortez-vous pas ? *Why do you not go out ?* C'est que je veux rester ici, *because I wish to remain here.*

4. Lorsque *que* a le sens de *si* ou *comme*, il s'exprime par *and*, v. g. : comme vous êtes riche et *que* personne ne l'ignore, *as you are rich and no one ignores it.*

5. Lorsque *que* signifie *quand*, il se traduit par *when*, v. g. : il était à peine sorti qu'on le demanda, *he had scarcely gone out when he was asked for.*

6. *Que* exclamatif se traduit par *how* devant les participes, les adjectifs et les adverbes, et par *how much* devant les verbes et devant les substantifs au singulier, et par *how many* devant les substantifs au pluriel, et l'adjectif, l'adverbe ou le substantif doit suivre immédiatement le mot qui est modifié par *que*, v. g. : que je regrette de vous avoir manqué ! *how sorry I am to have missed you !* que j'admire son éloquence ! *how much I admire his eloquence !* Que de fois j'ai pensé à vous ! *how many times I thought of you !*

7. Les phrases comme la suivante se simplifient en rejetant tous les mots inutiles, v. g. : c'est une funeste

passion *que* le jeu, *tournez :* le jeu est une funeste passion, *gambling is a horrid passion.*

8. Les phrases comme la suivante se simplifient ainsi, v. g. : tout sage qu'il est, *tournez :* sage qu'il est, *wise as he is.*

Art. III. — Emploi de quelques conjonctions particulières.

1. Dans les phrases disjonctives, *either* est suivi de *or* et *neither* est suivi de *nor*. *Either* et *or* correspondent à *ou répété ; neither et nor* correspondent à *ni répété*, v. g. : ou lui ou elle est coupable, *either he or she is guilty ;* ni lui ni elle ne sont coupables, *neither he nor she is guilty.*

2. La conjonction *si* se traduit par *if ;* mais *si* suivi de *ou* se traduit par *whether*, v. g. : si vous venez, *if you come ;* si vous venez ou non, *whether you come or not.*

3. La conjonction *et* se traduit par *and*, mais si *et* est répété, le premier se traduit par *both* et le second par *and*, v. g. : vous et moi, *you and I ;* et vous et moi, *both you and I.*

4. La locution française *tant... que*, se traduit par *both and*, v. g. : tant les Grecs que les Romains, *both the Greeks and the Romans.*

5. *Comme, de même, de même que*, se traduisent par *as... so* ou *thus*, v. g. : de même que le soleil disperse les nuages, de même Jésus, le Dieu fort, disperse ses ennemis, *as the sun disperses the clouds, so Jesus, the all powerful God, disperses his enemies*, ou : THUS *Jesus, the all powerful God, disperses his enemies.*

Art. IV. — Relation des conjonctions entre elles.

Les conjonctions suivantes demandent à s'accompagner comme il suit :

1. La conjonction *neither* demande à être suivie de *nor* (ni répété), v. g. : ni lui ni son frère ne peuvent chanter, *neither he nor his brother can sing.*

2. La conjonction *either* demande à être suivie de *or* (ou répété), v. g. : ou lui ou son père est en défaut, *either he or his father is in fault.*

3. *Whether* demande à être suivi de *or* (que... ou), v. g. : que vous ayez raison ou non, votre cas est grave, *whether you are right or not, your case is serious.*

4. *As* demande à être suivi de *so* ou *thus* (comme... ainsi), v. g. : comme l'on vit, ainsi l'on meurt, *as a man lives, so* ou *thus he dies.*

5. *Although* demande à être suivi de *yet* (bien que... cependant), v. g. : bien qu'il soit jeune, il est cependant vicieux, *although he is young, yet he is vicious.*

Though demande aussi après lui *yet* ou *still* (bien que... cependant).

6. *Notwithstanding* demande à être suivi de *nevertheless* (malgré...cependant), malgré tout ce qu'il a dit, je me suis tenu calme, *notwithstanding all he said, nevertheless I kept quiet.*

7. *Because* demande à être suivi de *therefore* (parce que... voilà pourquoi), v. g. : parce qu'il fut soumis, voilà pourquoi il a réussi, *because he obeyed, therefore he succeeded.*

8. Dans les phrases affirmatives et les comparaisons d'égalité, *as* demande à être suivi de *as* (aussi... que),

v. g. : il est aussi studieux qu'il est intelligent, *he is as studious as he is intelligent.*

9. Dans les comparaisons négatives, *so* demande à être suivi de *as* (aussi... que), v. g. : il n'est pas aussi studieux que son frère, *he is not so studious as his brother.*

10. *Rather* demande à être suivi de *than* (plutôt... que), v. g. : il mourra plutôt qu'il ne se soumettra, *he will rather die than submit.*

11. *Not only* demande à être suivi de *but* (pas seulement... mais encore), v. g. : il n'était pas seulement studieux, mais il était encore intelligent, *he was not only studious but he was intelligent.*

CHAPITRE IX

DE L'INTERJECTION

1. *L'Interjection* ou *exclamation* est un mot *invariable* qui exprime une émotion vive et subite de l'âme. On peut par des exclamations traduire presque tous les sentiments du cœur. La même interjection exprime, d'après l'accent varié de la voix, des sentiments divers : Ainsi *ah* ! exprime la joie, la douleur, l'admiration.

2. On appelle *locution interjective*, la réunion de plusieurs mots jouant le rôle d'interjection, v. g. : Ah ça ! fi donc ! *dear me, for shame !*

3. Une proposition entière peut avoir la forme exclamative ou interjective, v. g. : Que Dieu vous bénisse ! *God bless you !*

4. Outre les interjections proprement dites qui ne sont que des cris, v. g.: ah! eh! oh! on distingue les interjections qui sont formées, soit par des *noms*, v. g.: *hush!* paix ! müm ! silence ! lord ! miséricorde ! soit par des *adjectifs*, v. g.: *right!* bon ! soit par des *verbes*, v. g.: *hear!* écoutez ! *come* ! venez ! *come on* ! allons donc ! soit par des *adverbes*, v. g.: *how! why!* comment !

5. En général dans les propositions exclamatives, il y a des mots sous-entendus , le plus souvent c'est un verbe, v. g. : Emmenez-le ! *away with him* pour GO *away with him!* mourir sans espoir de revivre ! *to die without the hope of reviving!* pour HOW SAD IT IS *to die without the hope of reviving.*

6. Souvent les phrases exclamatives commencent par une des expressions suivantes : *God grant!* Dieu veuille ! avec le verbe qui suit au temps potentiel, c'est-à-dire, au subjonctif ; *May God!* puisse Dieu ! avec le verbe suivant à l'infinitif ; *would to God!* plut à Dieu ! avec le verbe qui suit à l'imparfait du subjonctif, v. g.: *God grant he may succeed*! Dieu veuille qu'il réussisse ! *May God bless you!* Que Dieu vous bénisse ! *would to God you had been here!* Plut à Dieu que vous fussiez ici !

CHAPITRE X

RACINES ET DÉRIVATION

DES MOTS ANGLAIS

Il y a trois formes de dérivation des mots, 1° par addition de préfixes ; 2° par addition de suffixes ; 3° par le changement des voyelles ou des consonnes dans le corps des mots.

Art. I. — Des Préfixes.

Les *préfixes* anglais les plus usuels sont les suivants:

1. *A*, dont le sens est: *sur*, v. g.: *bed* (lit), *abed* (au lit, sur le lit); *field* (champ), *afield* (dans les champs); *bide* (endurer), *abide* (se soumettre à).

2. *Be*, qui veut dire *près, sous, à travers*, v. g.: *side* (côté), *beside* (à côté); *to set* (placer), *to beset* (placer à côté, assiéger); *to smear* (souiller), *to besmear* (souiller à travers, tout entier). Le préfixe *be* sert à former des verbes avec des noms ou des adjectifs, et à rendre actifs des verbes neutres, v. g.: *night* (nuit), *to benight* (être surpris par la nuit); *cloud* (nuage), *to becloud* (couvrir de nuages); *wet* (mouillé), *to bewet* (humecter); *to stir*, (bouger), *to bestir* (s'empresser, se mettre en mouvement).

3. *Dis*, négation, v, g.: *to cover* (couvrir), *to discover* (découvrir); *honest* (honnête), *dishonest* (déshonnête); *to appear* (apparaître), *to disappear* (disparaître).

4. *For*, qui signifie *complètement, absolument*, v. g.: *lorn* (perdu, désolé), *forlorn* (complètement perdu, désolé); *to bear* (porter), *to forbear* (supporter).

5. *Fore*, qui veut dire *avant*, v. g.: *to tell* (dire), *to foretell* (prédire); *to warn* (avertir), *to forewarn* (avertir d'avance).

6. *En*, placé devant un substantif ou devant un adjectif, en fait un verbe, v. g.: *shrine* (châsse, tombe d'un saint), *to enshrine* (enchâsser); *tomb* (tombe), *to entomb* (mettre dans une tombe); *dear* (cher), *to endear* (rendre cher); *large* (grand), *to enlarge* (agrandir).

7. *Mid*, qui veut dire *milieu*, v. g.: *way* (chemin), *midway* (moitié du chemin); *day* (jour), *midday* (moitié du jour).

8. *Mis,* qui signifie *mal, mauvais*, v. g. : *deed* (action), *misdeed* (mauvaise action) ; *hap* (accident), *mishap* (malheur) ; *to graft* (greffer), *to misgraft* (mal greffer).

9. *Un,* négation qui précède les adjectifs et les verbes, v. g. : *wise* (sage), *unwise* (non sage) ; *sound* (sain), *unsound* (malsain); *to do* (faire), *to undo* (défaire); *to fold* (plier), *to unfold* (déplier); *to lock* (fermer à clef), *to unlock* (ouvrir à clef).

Art. II. — Des suffixes.

§ 1. Des substantifs dérivés par suffixes.

1. *Ar, er, or*, ajoutés à des verbes ou à des substantifs, indiquent un agent masculin, v. g. : *to beg* (mendier), *beggar* (mendiant) ; *to dive* (plonger), *diver* (plongeur) ; *to sell* (vendre), *seller* (vendeur) ; *to sail* (naviguer), *sailor* (marin).

2. *Ard* signifie une habitude, v. g. : *drunk* (ivre), *drunkard* (ivrogne); *to cow* (intimider), *coward* (lâche, couard).

3. *Ster*, ajouté à des verbes ou à des substantifs, indique un agent féminin, v. g. : *to spin* (filer), *spinster* (fileuse).

4. *Ee* indique une personne qui est l'objet d'une action ; c'est le passif de l'agent exprimé par *ar, er, ster,* v. g. : *trust* (confiance), *trustee* (dépositaire, celui en qui on a confiance) ; *lease* (bail), *leasee* (celui à qui on a donné un bail).

5. *Eer, ier*, marquent l'occupation ou le lieu de séjour d'une personne, v. g. : *soldier* (soldat) ; *mountaineer* (habitant des montagnes).

6. *Ness*, ajouté à un adjectif, forme un substantif abstrait, v. g. : *good* (bon), *goodness* (bonté) ; *kind* (doux), *kindness* (douceur).

7. *Let, ling, ock, ie, kin*, signifient *diminution*, v. g. : *stream* (ruisseau), *streamlet* (petit ruisseau) ; *lamb* (agneau), *lambkin* (petit agneau) ; *duck* (canard), *duckling* (caneton) ; *hill* (colline), *hillock* (petite élévation) ; *ie* s'emploie surtout lorsqu'il s'agit de noms propres, v. g. : *William, Willie ; John, Johnie ; James, Jemmie ; Anna, Annie ; Marguerite, Maggie.*

8. *Ric*, signifie *juridiction*, v. g. : *bishopric* (évêché), de *Bishop* (évêque).

9. *Dom*, signifie *état ;* ce suffixe complète tout ce qui appartient à un titre, v. g. : *free* (libre), *freedom* (liberté) ; *king* (roi), *kingdom* (royaume) ; *duke* (duc), *dukedom* (duché).

10. *Head, hood, ship*, marquent aussi un *état*, une *condition*, v. g. : *woman* (femme), *womanhood* (âge, condition de femme) ; *maiden* (jeune fille), *maidenhood* (âge, condition de jeune fille) ; *priest* (prêtre), *priesthood* (condition de prêtre) ; *God* (Dieu), *godhead* (divinité) ; *lord* (seigneur), *lordship* (état, condition de seigneur) ; *friend* (ami), *friendship* (état d'amitié).

11. *T*, terminaison passive qui signifie ce qui est fait ou enduré, v. g. : *to give* (donner), *gift* (don) ; *to draw* (attirer), *draught* (trait).

12. *Y, ry, ery*, ajoutés aux substantifs et aux adjectifs, signifient un *état*, une *profession ;* ils signifient aussi la réunion de tout ce qui appartient à une chose, v. g. : *beggar* (mendiant), *beggary* (mendicité) ; *mercer* (mercier), *mercery* (mercerie) ; *jewel* (bijoux), *jewellery* (bijouterie).

§ II. — Des adjectifs dérivés par suffixes.

1. *Able, ible*, qui expriment la *possibilité*, ajoutés aux verbes, forment des adjectifs, v. g.: *to comfort* (consoler), *comfortable* (content, à son aise); *to resist* (résister), *résistible* (résistible).

2. *En* signifie la *matière*, dont une chose est faite, v. g.: *gold* (or), *golden* (en or); *wood* (bois), *wooden* (fait de bois).

3. *Ful* signifie *plénitude*, v. g.: *grace* (grâce), *graceful* (plein de grâce, gracieux); *skill* (adresse), *skilful* (adroit, plein d'adresse).

4. *Fold* signifie *multiplication*, v. g.: *ten* (dix), *tenfold* (dix fois autant).

5. *Ish* marque *tendance vers*, v. g.: *red* (rouge), *reddish* (rougeâtre, inclinant au rouge).

6. *Less*, ajouté aux noms, forme des adjectifs qui expriment la *privation*, v. g.: *hope* (espoir), *hopeless* (sans espoir); *blame* (blâme), *blameless* (qui ne mérite aucun blâme, irréprochable).

7. *Ly* veut dire *semblable*, v. g.: *man* (homme), *manly* (en homme, comme un homme); *spirited* (courageux), *spiritedly* (avec courage).

8. *Some* exprime une portion limitée d'une quantité), v. g.: *to tire* (fatiguer), *tiresome* (fatigant); *to loath* (avoir de l'aversion pour), *loathsome* (repoussant).

9. *Th* signifie *ordinal*, v. g,: *six* (six), *sixth* (sixième).

10. *Y, ey*, indiquent la *nature* ou la *qualité* d'une chose, v. g.; *frost* (gelée), *frosty* (glacial); *clay* (argile), *clayey* (argileux).

11. *Ward, wards*, dénotent une *direction*, v. g.: *north* (nord), *northward* (vers le nord); *south* (sud), *southward* (vers le sud); *towards* (vers).

§ III. — Des verbes dérivés par suffixes.

En, ajouté à des adjectifs, forme un grand nombre de verbes, v. g.: *black* (noir), *to blacken* (noircir); *white* (blanc), *to whiten* (blanchir); *tight* (serré, tendu, roide), *to tighten* (resserrer); *quick* (leste, rapide), *to quicken* (vivifier).

Art. III. — Changement des voyelles et des consonnes dans le corps des mots.

1. Souvent une voyelle remplace une autre voyelle qui donne naissance à un nouveau mot, v. g.: *to sing* (chanter), *song* (chanson); *theft* (vol), *thief* (voleur).

2. D'autres fois c'est la consonne qui change, v. g.: *to break* (briser), *breach* (rupture, brèche).

3. Les mots les plus importants formés par le changement des voyelles et des consonnes sont l'imparfait et le participe passé des verbes irréguliers. Exemples: *to break, broke, broken; to fall, fell, fallen; to eat, ate, eaten.* Tous les verbes irréguliers n'ont qu'une syllabe, à l'exception des suivants: *abide, awake, begin, behold, bereave, beseech, engrave, forsake.*

Primitivement leur participe passé était terminé en *en*.

Ils appartiennent tous à la vieille langue anglaise.

(*Voir le tableau des verbes irréguliers*, page 44.)

CHAPITRE XI

MOTS QUI DEMANDENT A ÊTRE SUIVIS DE PRÉPOSITIONS SPÉCIALES

Abatement *from, of, in:* diminution *dans, de.* — Diminution *dans* le prix ; diminution *de* tant pour cent ; diminution *de* telle somme.

Abide *in, at, with:* demeurer *dans, à, avec.*— Demeurer *dans* Paris ; demeurer *à* la campagne ; demeurer *avec* son frère.

Abstemious *in:* frugal *dans.* — Frugal *dans* ses repas.

Accommodate *to, with :* accommoder *à, de.* — Il s'accommode *à* sa position ; il fut accommodé *d'*un siège.

Accompany *by, with :* accompagner *par, de.* — Accompagné *par* sa mère ; accompagné *de* circonstances pénibles.

Accord *with, to:* d'accord *avec,* accordé *à.*— D'accord *avec* ses antécédents ; accordé *à* ses mérites.

Accuse *of, by :* accuser *de, par.* — Accusé *de* crime ; accusé *par* son frère.

Admission *into :* admission *dedans.* — Admission *dedans* la maison.

Advance *against, towards :* avancer *contre, vers* — Avancer *contre* l'ennemi ; avancer *vers* son frère.

Advantage *over, of:* avantage *sur, de.* — Il gagne un avantage *sur* son ennemi ; il prend avantage *de* son absence.

Advocate *for, of :* avocat *pour, de.* — Avocat *pour* le plaignant ; avocat *de* la vérité.

Affected *in, by :* affecté *dans, par.* — Il est affecté *dans* ses manières ; il est affecté *par* la mort de sa sœur.

Affinity *between, to* : affinité *entre, avec* ou *à*. — Il y a affinité *entre* eux ; ceci n'a pas de rapport *avec* cela.

Agree *with, to, upon* : s'accorder *avec, à, sur*. — S'accorder *avec* son frère ; consentir *à* tel arrangement ou encore il s'accorde *à* dire ; il s'accorde avec son frère *sur* les points proposés.

Alight *from, at, on* : descendre *de, à, sur*.—Il descend *de* son cheval ; il descend *à* la porte ; il descend *sur* la terre.

Allowable *for, in :* permis *à, dans*. — Cette action *lui* est permise (à lui) *;* permise *dans* un cas semblable.

Analogy *to, with, between :* analogie *à, avec, entre*. — Ceci est analogue *à* cela ; la pensée a de l'analogie *avec* la lumière ; il n'y a pas d'analogie *entre* eux

Angry *at, with, for :* en colère *à, avec, à cause de*. — Il s'est mis en colère *à* ces mots ; il est en colère *avec* moi ; il est en colère *à cause de* mon silence.

Animate *with :* animé *de*. — Animé *d'un* mauvais esprit.

Animosity *between, against*: animosité *entre, contre*. — Il y a animosité *entre* eux ; il n'a pas d'animosité *contre* moi.

Antidote *for, against :* antidote *pour, contre*. — Antidote *pour* la fièvre ; antidote *contre* l'insomnie.

Anxious *about, for :* anxieux *au sujet de, pour*. — Anxieux *au sujet de* sa santé ; anxieux *pour* son retour.

Apply *to, for* : s'adresser *à, pour*. — S'adresser *à* quelqu'un ; s'adresser *pour* obtenir.

Ardent *for, in* : ardent *à* ou *au, dans*. — Ardent *au* travail ; ardent *dans* ses recherches.

Array *with, against :* ranger *avec, contre*. — Ranger *avec* adresse ; ranger *contre* l'ennemi.

Arm *with, against :* armer *de, contre*. — Armé *d'un* poignard ; armé *contre* un voleur.

Arrive *at, in, on :* arriver *à, dans, sur*. — Arriver *à* Castres ; arriver *dans* une voiture ; arriver *sur* un cheval.

Ask *of, for, concerning* : demander *à, pour, au sujet*

de. — Demander *à* son père ; s'informer *de* sa santé ; prendre des renseignements *sur* sa probité.

Assist *with, in* : assister *avec, dans.* — Assister son père *avec* de l'argent ; assister son père *dans* un moment critique.

Associate *with, to :* associer *avec, à.* — Associé *avec* son voisin ; associé *à* son commerce.

Attend *to, upon, at.* — Attend *to* : faire attention *à ;* attend *upon :* servir quelqu'un ; attend *at* : servir *à*, servir *à* table.

Barter *with, for :* troquer, faire échange *avec, pour.*— Troquer *avec* les indigènes de l'Afrique des couteaux *pour* de l'ivoire.

Bathe *in, with :* baigner *dans, avec.* — Se baigner *dans* la mer ; il baigne ses yeux *avec* une lotion.

Bear *with, away, off, upon.* — Bear *with :* supporter, supportez-moi ; bear *away :* emporter; bear *off :* emporter *au loin* ; bear *upon :* emporter *sur*, emporter *sur* sa tête.

Beat *off, against.*—Beat *off* : repousser ; beat *against :* lutter *contre.*

Believe *in, on.* — Believe *in :* croire *en ;* believe *on :* croire *à cause de.*

Betray *to, into.* — Betray *to :* livrer *à* ; betray *into :* entraîner *dans.*

Bind *to, in, around.* — Bind *to :* attacher *à ;* bind *in :* obliger *à ;* bind *around :* lier *autour*, enlacer.

Buy *of, for.* — Buy *of :* acheter *de* ; buy *for :* acheter *pour la* somme de.

Call *at, upon, for.* — Call *at :* visiter un endroit ; call *upon :* visiter une personne ; *call for :* aller prendre quelque chose.

Careful *of, in.*— Careful *of :* être soigneux *de ;* careful *in* : être circonspect, prudent.

Carry *on, out, off, through.* — Carry *on :* poursuivre une affaire, faire un métier, un trafic ; carry *out :* mettre *à* exécution ; carry *off :* emporter ; carry *through :* exécuter, mener *à* bonne fin.

Cast *up*, *on*, *away*, *down*. — Cast *up* : computer ; cast *on* : jeter *sur* ; cast *away* : rejeter, jeter *au loin* : cast *down* : jeter en bas.

Change *for*, *from*. — Change *for* : changer *pour* une raison ; change *from* : changer *d'un* endroit.

Charge *to*, *with*, *on*. — Charge *to* : donner ordre *de* ; charge *with* : imputer *à* ; charge *on* : imputer *pour* (pour telle raison).

Chastise *by*, *for*.— Chastise *by* : châtier *par* ; chastise *for* : châtier *pour*.

Clash *with*, *against*. — Clash *with* : intervenir *dans* ; clash *against* : intervenir *contre*.

Clumsy *in*, *at*. — Clumsy *in* : mal équipé ; clumsy *at* : maladroit *dans* ses actes.

Coincide *in*, *between*. — Coincide *in* : avoir la même opinion ; coincide *between* : actes qui s'accordent.

Compared *with*, *to*. — Compared *with* : comparaison *entre* personnes ; compared *to* : comparaison *entre* choses.

Complain *of*, *to*.—Complain *of* : se plaindre *d'une* chose ; complain *to* : se plaindre *à* quelqu'un.

Concerned *at*, *about*, *for*, *in*. — Concerned *at* : s'intéresser *à* une chose ; concerned *about* : être intéressé *au sujet d'une* chose ; concerned *for* : s'intéresser *en faveur de* quelqu'un ; concerned *in* : être intéressé *dans* une affaire.

Conformity *to*, *with*.—Conformity *to* : par obéissance *à* un ordre ; conformity *with* : agir *selon la règle* de son devoir.

Contend *with*, *for*, *against*. — Contend *with* : lutter *avec* une personne ; contend *for* : lutter *pour* une récompense ; contend *against* : lutter *contre* une chose.

Convicted *of*, *in*.— Convicted *of* : convaincu *de* ; convicted *in* : puni *d'une* amende.

Copy *from*, *after*. — Copy *from* : copier l'original ; copy *after* : prendre *d'une* copie.

Correlative *to*, *of*.—Correlative *to*, lorsque *correlative*

est *adjectif;* correlative *of,* lorsque *correlative* est *substantif.*

Dash *against, at.* — Dash *against :* frapper *contre ;* dash *at :* se précipiter *sur.*

Dear *to, at.* — Dear *to :* cher *à* quelqu'un ; dear *at :* cher *à* n'importe quel prix.

Dependent *on, of.* — Dependent *on,* dépendre *de* quelqu'un ; independent *of :* indépendant, dans l'indépendance.

Derogatory *to* : contraire *à,* indigne *de.*

Die *of, by, for.* — Die *of :* mourir *de,* mourir de la fièvre ; die *by :* mourir *par,* mourir *par* l'épée ; die *for :* mourir *pour,* mourir *pour* la patrie.

Displease *with, at.* — Displease *with :* mécontent *d'une* personne ; displease *at :* mécontent *d'une* chose.

Epidemic *on, in.* — Epidemic *on* : maladie *sur* des personnes ou *sur* des choses ; epidemic *in* : maladie *dans* un endroit.

Founded *upon, on, in.* — Founded *upon* : fondation morale : *the Church is founded upon a rock,* l'Eglise est fondée *sur* un roc ; *founded on :* fondation physique ; *founded in :* appuyé *sur* une vérité.

Imperious *to, in.* — Imperious *to* : impérieux *à l'égard* d'autrui ; imperious *in* : impérieux *dans* ses manières.

Indulge *in, with.* — Indulge *in* : jouir (indique une habitude) ; indulge *with* : jouir *d'une* chose par accident.

Inform *of, about, against.* — Inform *of* : dévoiler une chose ; inform *about* : connaître, être au courant de ; inform *against :* porter témoignage *contre.*

Inquire *of, concerning, for, into.* — Inquire *of* : demander *à* quelqu'un ; inquire *concerning :* demander *au sujet* de quelqu'un ou de quelque chose ; inquire *for* : demander des nouvelles *de* quelqu'un, s'informer *de* quelqu'un ; inquire *into* : approfondir, faire une enquête.

Intrude *upon, into.* — Intrude *upon* · s'imposer ; intrude *into* : se faufiler *dans.*

Inveterate *against, in.* — Inveterate *against* : acharné *contre* ; inveterate *in* : enraciné *dans.*

Join *with, to.* — Join *with* : unir *à* quelqu'un ; join *to* : unir une chose *à* une autre.

Knock *at, for.* — Knock *at* : frapper *à*, frapper *à* la porte ; knock *for* : frapper *pour* quelque chose.

Known *to, for, by.* — Known *to* : connu *à* quelqu'un ou à tout le monde ; known *for* : connu *à cause* de ; known *by* : connu *par.*

Laugh *at, for.* — Laugh *at* : rire *de* quelqu'un ou *de* quelque chose ; laugh *for* : rire *à cause de* quelque chose.

Lean *on, against, to.* — Lean *on* : s'appuyer *sur* quelqu'un ou quelque chose ; lean *against* : s'appuyer *contre* quelque chose ; lean *to* : se sentir porté *vers* quelqu'un ou *vers* ce qui est bien.

Limited *to, in, as to.* — Limited *to* : limité *à* tel endroit ; limited *in* : limité *dans* ses moyens ; limited *as to* : limité *quant* à, limité *quant* au temps.

Live *at, upon, in, with, among, by* : vivre *à, de, dans, avec, parmi, par le moyen de.* — Il vit *à* la campagne, *de* pain et *de* légumes, *avec* son frère, *parmi* des paysans, *par le moyen* de son travail.

Look *on, upon, at, for, above, beyond* : — Look *on* ou *upon* : s'il s'agit de personnes : les *considérer* ; s'il s'agit de choses : les *examiner* ; look *at* : regarder attentivement quelqu'un ou quelque chose ; look *for* : chercher ; look *above* : prétendre, avoir des prétentions ; look *beyond* : porter ses regards plus loin que, au-delà de.

Make *of, for, by* : faire *de, pour, par.* — Faire une chose *de* bois, *pour* la vendre, *par* mécanique.

Martyr *for, to.* — Martyr *for* : martyr *pour*, martyr *pour* la foi ; martyr *to* : martyr *de, de la* goutte.

Necessity *for, of.* — Necessity *for* : nécessité *pour*

nécessité *pour* moi ; necessity *of* : nécessité *de*, nécessité *de* sa position.

Occupied *by, with, in* : occupé *par*, *de*, *à*. — Maison occupée *par* moi ; il s'occupe *de* politique ; il est occupé *à* écrire.

Operate *upon* ou *on*, *against*. — Operate *upon* ou *on* : opérer *sur*, il opère *sur* un cadavre ; operate *against* : tourner *contre*, le fait a tourné *contre* lui.

Pierce *through*, *with*. — Pierce *through* : percer *à travers* ; pierce *with* : percer *avec*.

Play *at*, *with*, *on*. — Play *at* : jouer *à*, jouer *aux* cartes ; play *with* : jouer *avec* ses amis ; play *on* : jouer *sur* le piano.

Polite *in*, *towards* : poli *dans*, *envers*. — Il est poli *dans* ses manières, *envers* tout le monde.

Precipitate *in*, *into*. — Précipitate *in* : adjectif : précipité *dans* sa démarche ; precipitate *into* : verbe : précipiter *dedans*.

Prejudice *against*, *to*, *of*. — Prejudice *against* : prejudice *contre* quelqu'un ; prejudice *to* : porter préjudice *à* quelqu'un ; prejudice *of* : au préjudice *de* quelqu'un.

Prevail *with*, *upon*, *against*, *over*. — Prevail *with* ou *upon* : obtenir *de* ; prevail *against* : lutter avec avantage *contre* ; prevail *over* : vaincre.

Provide *for*, *against*. — Provide *for* : pourvoir *à*, pourvoir *aux* besoins de son troupeau ; provide *against* : pouvoir *contre*, se pourvoir *contre* le froid.

Punish *for*, *by*, *with* : punir *à cause de*, *par*, *avec*. — Il est puni *à cause de* son mensonge, *par* son père, *avec* des verges.

Quarrel *with*, *between*. — Quarrel *with* : verbe : se quereller *avec* ; quarrel *between* : substantif : querelle *entre*.

Quick *in*, *at*. — Quick *in* : actif *dans* ; quick *at* : actif *à*.

Rap *at*, *on* : frapper *à*, *sur*. — Frapper *à* la porte, *sur* la table.

Recoil *upon*, *from*. — Recoil *upon* : retomber *sur*, cet acte retombe *sur* lui ; recoil *from* : reculer *devant*, il recule *devant* la vue du mort.

Relations *to*, *with*, *between*. — Relation *to* : rapport, rapport *entre* la cause et l'effet ; relation *with* : relation *avec*, relation *avec* moi ; relation *between* : relation, rapport *entre*, il n'y a pas de rapport *entre* nous.

Repose *in*, *on* — Repose *in* : placer *en*, placer sa confiance *en* Dieu ; repose *on* : placer *sur*, se placer *sur* une chaise.

Rest *in*, *at*, *upon*. — Rest *in* : se reposer *en*, il se repose *en* paix ; rest *at* : se reposer *à*, il se repose *à* son aise ; rest *upon* : se reposer *sur*, il se repose *sur* la promesse faite.

Reproach *for*, *with*. — Reprocher ; verbe actif dans les deux cas.

Retire *from*, *into*, *beyond*. — Retire *from* : se retirer *de*, *des* affaires ; retire *into* : se retirer *à*, *dans*, *à* la campagne, *dans* un couvent ; retire *beyond* : se retirer *au-delà*, *au-delà* de la montagne.

Revolve *in*, *on*, *round*. — Revolve *in* : tourner *dans*, *dans* son esprit ; revolve *on* : tourner *sur*, *sur* soi-même ; revolve *round* : tourner *autour*, *autour* du soleil.

Run *against*, *for*, *over*, *along*, *into*, *under* : courir *contre*, *pour*, *à travers*, *sur*, *dedans*, *sous*. — Il court *contre* la porte, *pour* la briser, *à travers* le pont, *sur* la route, *dedans* la rivière, *sous* des arbres.

Seize *upon*, *with*, *by*. — Seize *upon* : se saisir *de*, *du* voleur ; seize *with* : être pris *de*, *de la* fièvre ; seize *by* : saisi *par*, *par* le gendarme.

Share *with*, *of*. — Share *with* : verbe : partager *avec* son ami ; share *of* : substantif : partage *de*, partage *de* la fortune avec son frère.

Sink *into*, *beneath*, *under* : — Sink *into* : s'enfoncer *dans*, *dans* le mal ; sink *beneath* : s'enfoncer *sous*, *sous* l'eau ; sink *under*, s'enfoncer *sous*, *sous* le fardeau.

Slow *in, at, of.* — Lent *dans, dans* la parole ; lent *à, au* travail ; lent *de, d'*intelligence.

Start *for, from, at* : partir *pour, de, à.*—Partir *de* Paris, *pour* Lyon, *à* 4 heures.

Strip *of, off* : — Strip *of* : enlever *à* quelqu'un ; strip *off* : enlever *de,* l'écorce *d'un* arbre.

Struggle *with, against, for, in* : lutter *avec, contre, pour, dans.* — Lutter *avec* courage, *contre* l'ennemi, *pour* sa vie, *dans* de bonnes conditions.

Surrounded *by, with, on* : — Surrounded *by* : entouré *de, de* ses amis ; surrounded *with* : entouré *de, par, de* difficultés ; surrounded *on* : entouré *de tous les côtés.*

Taste *of, for.* — Goût *de, du* travail ; goût *pour, pour* les sciences.

Throw *at, on.* — Throw *at* : jeter *à* ou *contre* ou *vers,* jeter une pierre *à* ou *contre* ou *vers* quelqu'un ; throw *on* : jeter *sur,* une pierre *sur* un toit.

Tormented *with, by.* — Tourmenté *de, de* la goutte ; tourmenté *par, par* ses amis.

Touch *at, with.* — Touch *at* : aborder *à, à* Cadix ; touch *with* : toucher *de, du* doigt.

Transported *with, to.* — Transporté *de, de* joie ; transporté *à, à* Cayenne.

Treat *on, with.* — Treat *on* : parler *sur,* parler *sur* la question de l'esclavage ; treat *with* : négocier *avec, avec* les Malgaches.

Unite *with, to.* — Unir *avec,* la france s'unit *avec* l'Espagne ; unir *à,* l'Irlande fut unie *à* l'Angleterre. *With* exprime l'actif ; *to,* le passif.

Wait *on, upon, at, for.* Wait : attendre ; wait *on* ou *upon* : servir ; wait *at* : attendre *dans* un endroit ; wait *for* : attendre *pour* obtenir, attendre quelqu'un.

CHAPITRE XII

DE LA VERSIFICATION ANGLAISE.

1. La *poésie* est le *talent* de faire des vers.

2. La *versification* est *l'art* de faire des vers.

3. L'une est un *don* de la nature ; l'autre, un *fruit* de l'étude, du travail et de l'exercice.

4. Le *vers* est un assemblage de mots mesurés et cadencés.

5. Dans la facture du vers, on peut tenir compte ou de la quantité prosodique des syllabes, c'est-à-dire, de la combinaison des longues et des brèves, ou de l'accent tonique et du nombre des syllabes. Dans le premier cas, le vers est appelé *métrique* ; dans le second cas, il est appelé *syllabique*. Les vers grecs et latins sont métriques ; les vers français sont syllabiques.

Remarque. — La véritable poésie ne tient pas seulement compte de la quantité prosodique ou du nombre des syllabes, mais encore de la *cadence*, *du nombre*, de *l'harmonie*, en un mot, du *rhythme* : le vers doit être un chant, une musique.

6. Le *vers anglais* est à la fois *métrique* et *syllabique* : on y tient compte de la *quantité* et *du nombre* des syllabes.

En anglais, la *quantité* est déterminée par l'accent tonique. Les syllabes accentuées sont longues, les syllabes non accentuées sont brèves.

7. Le vers anglais se compose donc de *pieds*. On entend par *pied*, la réunion de deux ou plusieurs syllabes longues ou brèves.

8. La poésie anglaise a conservé aux *pieds* les noms qu'ils avaient dans la poésie grecque et latine. En voici le tableau :

L'IAMBE composé d'une *brève* et d'une *longue ;*
LE TROCHÉE composé d'une *longue* et d'une *brève ;*
L'ANAPESTE composé de *deux brèves* et d'une *longue ;*
LE SPONDÉE composé de *deux longues* ;
LE PYRRHIQUE composé de *deux brèves ;*
LE DACTYLE composé d'une *longue* et de *deux brèves ;*
L'AMPHYBRAQUE composé d'une *brève*, d'une *longue* et d'une *brève ;*
LE TRYBRAQUE composé de *trois brèves*.

Les trois premiers : *l'iambe*, le *trochée* et *l'anapeste*, sont appelés *pieds principaux*, parce que chacun d'eux peut suffire à la composition d'une pièce de vers ; de là, les *trois vers principaux* de la poésie anglaise : *le vers iambique*, le *vers trochaïque* et le *vers anapestique*.

Les cinq autres pieds sont appelés *secondaires*, parce qu'ils ne sont jamais employés *seuls* ; mêlés aux pieds principaux, ils constituent les *licences poétiques*. En outre, ce mélange contribue à varier le rhythme et la cadence des vers.

10. *Vers iambique.* — Le vers iambique est le plus fréquemment employé par les poètes anglais. C'est qu'il est le plus naturel et le plus conforme au génie de la langue anglaise qui, dit-on, semble *courir en iambes*.

Le vers iambique peut compter *deux* ou *trois* ou *quatre* ou *cinq* ou *six* pieds. Il n'existe pas de poèmes de vers de *deux* ou de *trois* ou de *six* pieds ; ces vers qu'on n'emploie jamais seuls, servent à varier les stances de la poésie lyrique. Le vers même de *six* pieds, appelé *vers alexandrin*, n'est guère usité que pour finir une période et plus souvent encore *la stance spensérienne*, composée de *neuf vers*.

Les vers iambiques de *quatre* et de *cinq* pieds sont employés seuls dans les poèmes. Le vers de *quatre* pieds convient particulièrement à la poésie légère, aux contes et aux poèmes chevaleresques ; le vers de *cinq* pieds, appelé *vers héroïque*, est employé dans les ouvrages didactiques, le drame et l'épopée.

Exemples de vers iambiques :

VERS DE 3 PIEDS

From green | land's i- | cy moun- | tains.

VERS DE 4 PIEDS

This world | is all | a fleet- | ing show
For man's | illu- | sion giv'n ;
The smiles | of joy, | the tears | of woe
Deceit- | ful shine, | deceit- | ful flow ; (MOORE)

VERS DE 5 PIEDS

I love | not man | the less, | but na- | ture more.

VERS DE 6 PIEDS

What I | can ne'er | express | yet can | not all | conceal.

11. *Vers trochaïque.*— Le vers trochaïque peut avoir *deux*, *trois*, *quatre* pieds. On trouve des stances de vers de *trois* pieds ; néanmoins les vers trochaïques de *deux* ou de *trois* pieds, sont généralement employés avec le vers de *quatre* pieds pour varier les stances des œuvres lyriques. On doit en dire autant du *vers anapestique* de *deux* pieds.

Le vers trochaïque est surtout celui de l'ode et de l'élégie.

En alternant le vers trochaïque de *quatre* pieds avec celui de *trois* pieds, on obtient une mesure qui ressemble au distique grec et latin.

So she | strove a- | gainst her | weakness,
Though at | times her | spirit | sank.

Exemples de vers trochaïques :

VERS DE 2 PIEDS

When the | lamps qui- | ver.

VERS DE 3 PIEDS

So far | in the | river.

VERS DE 4 PIEDS

And they | stood there | on the | meadow,
With their weapons | and their | war gear.
(LONGFELLOW.)

12. *Vers anapestiques.* — Le vers anapestique peut avoir *un* ou *deux* ou *trois* ou *quatre* pieds. Il convient aux sujets graves comme aux sujets gais. Le vers anapestique de *trois* pieds s'emploie seul comme le vers de *quatre* pieds ; il forme même une mesure très harmonieuse.

Exemples de vers anapestiques :

VERS DE 1 PIED

As ye sweep
Through the deep (CAMPBELL).

VERS DE 2 PIEDS

In my rage | shall be seen,
The revenge | of a queen. (ADDISON).

VERS DE 3 PIEDS

O ye woods | spread your bran- | ches apace. (SHENSTONE).

VERS DE 4 PIEDS

The assy- | rian came down | like a wolf | on the fold.

13. Il y a, dans les vers anglais, des *syllabes muettes* tant dans le corps qu'à la fin du vers. Ces syllabes ne comptent pas pour la quantité et le nombre des syllabes du vers.

Ainsi dans le vers suivant :

Painted | | like the | leaves of | autumn,

les syllabes *ke* de like et *ves* de leaves sont muettes.

14. Il arrive parfois qu'on ajoute une syllable au dernier pied du vers iambique et du vers trochaïque. Cette syllabe n'est pas accentuée dans l'un, elle l'est dans l'autre ; elle donne au premier plus de souplesse et de légèreté, et au second plus d'ampleur et de solennité. La poésie épique ne comporte pas l'addition de cette syllabe.

15. RIME. — La *rime* ne constitue pas, dans la poésie anglaise, une partie essentielle du vers.

On ne distingue pas, dans la poésie anglaise, les rimes masculines et les rimes féminines ; mais on y pratique l'entrelacement des rimes.

Ainsi : Where the sun loves to pause
With so fond a delay
That the night only draws
A thin veil o'er they day. (MOORE).

On distingue, dans la poésie anglaise, *la rime simple*, *la rime double*, *la rime triple*, suivant que la rime porte sur *une* ou *deux* ou *trois* syllabes à la fois. Exemples de rime simple : *blew-flew ; free-see*. Exemples de rime double : *grumbling- rumbling-tumbling*. Exemples de rime triple : *clattering-battering-shattering*.

Pour qu'une rime soit bonne, trois conditions sont requises :

1° Que la voyelle et les consonnes qui suivent, soient les mêmes quant au son, v. g : *bark-shark*, *bounds-hounds*.

2° Que la partie qui précède la voyelle soit différente, v. g. : *show-flow ; delay-day*.

3° Que les syllabes qui riment, aient le même accent et le même son, bien qu'elles ne soient pas écrites de la même manière, v. g. : *here-appear ; pause-draws*.

Les vers qui n'ont pas de rimes, sont appelés *vers blancs*.

Ce qui caractérise surtout les vers blancs, outre l'absence de rime, c'est la hardiesse des figures et des expressions, l'enjambement fréquent, le rejet, les inversions. A cause de la majesté du vers et de la noblesse du langage, les grands poètes anglais se sont spécialement servis des *vers blancs* pour leurs œuvres épiques et dramatiques. (MILTON, SHAKSPEARE)

Exemples de vers blancs :

Of man's first disobedience, and the fruit
Of that forbidden tree, whose mortal taste
Brought death into the world, and all our woe,
With loss of Eden, till one greater man
Restore us, and regain the blissful seat,
Sing, heav'nly muse ! (MILTON).

17. La poésie anglaise admet et recherche même quelquefois l'*allitération* : elle consiste dans la répétition de la même ou des mêmes lettres, dans le même vers ou les vers qui suivent.

Exemple : By *a*pt *a*llitération's *a*rtful *a*id. (Churchill).

18. La *césure* joue un grand rôle dans le vers anglais. Elle n'est pas comme dans les vers grecs et latins la dernière syllabe d'un mot, commençant un pied ; elle est un repos dans le vers ; elle coupe la phrase.

En français, on distingue la *césure* et l'*hémistiche* : ce sont deux pauses dans le vers ; seulement la césure n'a pas de place fixe, tandis que l'hémistiche partage toujours le vers en deux parties égales.

L'hémistiche n'existe pas dans les vers anglais. On n'y fait usage que de la *césure*. Elle peut être placée après la première ou la deuxième ou la troisième ou la quatrième syllabe ; sa place est surtout déterminée par le sentiment ou le mouvement que le poète veut rendre. Néanmoins, sa place la plus habituelle est après la *quatrième* et la *septième* syllabe.

19. Les principaux genres de poésie traités par les poètes anglais sont : l'épopée, le drame, l'allégorie et la fable, l'ode, la chanson, l'élégie, l'épigramme, la poésie didactique, la poésie descriptive, la poésie pastorale, la poésie lyrique. Le sonnet a été cultivé même par Milton et Shakspeare.

CHAPITRE XIII

MONNAIES, POIDS ET MESURES

ART. I. — Monnaies anglaises.

1. On fait usage en Angleterre, de monnaies en *cuivre*, en *argent* et en *or*.

Les monnaies en cuivre sont :

1° *The farthing ;*
2° *The halfpenny* qui vaut 2 *farthings ;*
3° *The penny* qui vaut 4 *farthings.*

Les monnaies en argent sont :

1° *The threepenny piece* ou *the threepence* = 3 *pence ;*
2° *The sixpenny piece* ou *the sixpence* qui vaut 6 *pence ;*
3° *The shilling* qui vaut 12 *pence ;*
4° *The florin* ou *two shilling piece* qui vaut 2 *shillings ;*
5° *The half crown* qui vaut 2 *shillings* et 0/6 ou 2/6 ;
6° *The crown* qui vaut 5 *shillings.*

Les monnaies en or sont :

1° *The half sovereign* ou *the half pound* = 10 *shillings ;*
2° *The sovereign* ou *a pound* qui vaut 20 *shillings.*

2. Le *penny* est représenté par la lettre *d ;* le *shilling* par la lettre *s* ; le *pound* par la lettre £. Or quand on

veut écrire une somme d'argent, on doit faire accompagner les chiffres de la lettre qui représente les *pounds*, les *shillings* et les *pence*. Ainsi on écrit :

£	s	d
24	6	4

ou bien : £ 24. 6 s. 4 d. ; ou encore £ 24. 6. 4.

Art. II. — Rapport des monnaies anglaises et des monnaies françaises.

MONNAIES en cuivre	Le *farthing*	qui vaut	0,02 c. ½ ou le liard
	Le *halfpenny*	»	0,05
	Le *penny*	»	0,10
MONNAIES en argent	Le *threepence*	»	0,30
	Le *sixpence*	»	0,60
	Le *shilling*	»	1,25
	Le *florin*	»	2,50
	Le *half crown*	»	3,00
	Le *crown*	»	6,25
MONNAIES en or	Le *half sovereign*	»	12,50
	Le *sovereign* ou *pound*	»	25,00

Note. — Le *dollar*, qui dans l'usage compte pour 5 fr., est la monnaie principale dans les Etats-Unis.

Dans les Indes, on fait usage de la *rupee* qui vaut 2 fr. 50. La *guinea*, qui n'est plus qu'une monnaie de compte, vaut 26 fr. 25.

2. Pour convertir en une somme de valeur anglaise une somme de valeur française, il faut d'abord diviser la somme de valeur française par 25 et on obtient ainsi les *pounds* (£) ; on divise le *reste* par 1,25 et on obtient les *shillings* (s) ; on divise le *reste* de la somme par 0,10 on obtient les *pence*, (d). Ainsi, soit à convertir en somme de valeur anglaise la somme de valeur française 968 fr. En divisant 968 par 25, on obtient 38 *pounds* qui

valent 950 fr. — En divisant par 1, 25 le reste de la somme, à savoir 18, on obtient 14 *shillings* qui valent 17 fr. 50. — En divisant par 0,10 le reste de la somme, à savoir 0,50, on obtient 5 *pence*, d'où on écrira :

968 francs valent: £ 38. 14 s. 5 d. ou £ 38. 14. 5.

Au contraire, pour convertir une somme de valeur anglaise en somme de valeur française, il suffit de multiplier les *pounds* (£) par 25; les *shillings* (s) par 1,25 et les *pence* (d) par 0,10 ; on additionne les sommes obtenues et on a le total cherché. Ainsi la somme de valeur anglaise:

£. 24. 8 s. 6 d. donne 1°, 24 × 25 = 600 fr. ; 2°, 8 × 1,25 = 10 fr. ; 3°, 6 × 0,10 = 0,60 c. ; total : 600 + 10 + 0,60 = 610 fr. 60.

Art. III. — Poids.

1. Pour peser les marchandises ordinaires, on fait usage du poids appelé *avoir du poids*.

Les poids employés sont :

1° *The dram* (dr)			
2° *The ounce* (oz)	qui vaut	16	*drams;*
3° *The pound* (lb)	»	16	*ounces.*
4° *The stone* (st)	»	14	*pounds.*
5° *The quarter* (or)	»	28	*pounds;*
6° *The hundredweight* (cwt)	»	4	*quarters.*
7° *The ton* (ton)	»	20	*hundredweight.*

2. Comparés aux poids du système décimal, les poids anglais *(avoir du poids)*, ont les valeurs suivantes :

1° le *dram* (drachme)	qui vaut	1 g. 77
2° l'*ounce* (once)	»	28 g. 35
3° le *pound* (livre)	»	453 g. 58 ou 454 g.
4° le *stone* (stone)	»	6 k. 35
5° le *quarter* (quarter)	»	12 k. 70
6° le *hundredweight* (quintal)	»	50 k. 80
7° le *ton* (tonne)	»	1015 k.

3. Quand on veut écrire le poids d'un objet, on doit faire accompagner les chiffres des lettres qui représentent chaque espèce de poids. Ainsi on écrit :

tons	*cwt.*	*qr.*	*lb.*	*oz.*
25	8	4	12	9

et on lit : *twenty-five tons, eight hundredweight, four quarters, twelve pounds and nine ounces.*

4. Pour peser les matières précieuses ou les remèdes dans les pharmacies ou pour faire des expériences physiques et chimiques, on fait usage du poids appelé *poids de Troy (Troy weight)*. Les divers poids dont on se sert sont :

	VALEUR	POIDS
1° *The grain*		0 g. 06
2° *The pennyweight* (dwt)	24 grains	1 g. 55
3° *The ounce* (oz)	20 *pennyweight*	31 g. 10
4° *The pound* (lb)	12 *ounces*	373 g. 23

5. Pour convertir en grammes, livres et kilogrammes, les quantités qui représentent les poids anglais, il suffit de multiplier les nombres qui expriment chaque espèce de poids, par la valeur en grammes ou en kilogrammes de ces poids et on additionne les diverses sommes obtenues. Ainsi le poids suivant :

tons	*cwt.*	*qr.*	*lb.*	*oz.*
4	5	3	12	9

se compose : 1°, de : 4 × 1015 k. = 4060 k. : 2°, de 5 × 50 k. 80 = 254 k. ; 3°, de 3 × 12 k. 70 = 38 k. 100 ; 4°, de 12 × 454 gr. = 5 k. 448 ; 5°, de 9 × 28 gr. 35 = 255 gr. — Total : 4060 k. + 254 k. + 38 k. 100 + 5 k. 448 + 255 gr. = 4357 k. 803 gr.

Au contraire, pour convertir en *ounces* ou *pounds* ou *stones* ou *quarters* ou *tons*, des grammes ou des kilogrammes, il faut diviser ces dernières quantités par la valeur en grammes ou kilogrammes de chaque poids anglais. Ainsi 3567 kil. 260 gr. se décomposent en :

tons	*cwt.*	*lb.*	*oz.*
3	10	9	6

Art. IV. — Mesures.

On distingue les mesures de *longueur*, de *surface*, de *solidité* et de *capacité*.

§ I. Mesures de longueur, **length**.

1. Les mesures de longueur en usage en Angleterre sont :

	VALEUR	MESURE
The inch		0 m. 0254
The hand	4 *inches*	0 m. 102
The foot (ft)	12 *inches*	0 m. 405
The yard (yd)	3 *feet*	0 m. 914
The fathom	6 *feet*	1 m. 828
The rod ou *pole* ou *perch* (po)	5 1/2 *yards*	5 m. 030
The furlong (fur.)	40 *poles*	201 m. 000
The mile (m.)	8 *furlongs*	1610 m. environ
The league	3 *miles*	4830 m. 000

2. Pour mesurer les draps, on fait usage des mesures qui suivent :

The nail	qui vaut	2 1/4 *inches*	et mesure	0 m. 057
The quarter	»	4 *nails*	»	0 m. 230
The yard	»	4 *quarters*	»	0 m. 914
The ell	»	5 *quarters*	»	1 m. 150

§ II. — Mesures de surface, **surface**

Les mesures de surface anglaises sont :

	VALEUR	MESURE
The square inch (pouce carré)		0 m. c. 0065
The square foot (sq. ft)	144 *square inches*	0 m. c. 0940
The square yard (sq. yd)	9 *square feet*	0 m. c. 8363
The square perch (p.)	30 1/4 *square yards*	0 are 25
The rood (r.)	40 *square perches*	10 ares 12
The acre (a)	4 *roods*	40 ares 47
The square mile (sq m.)	640 *acres*	2 k. c. 588881

§ III. — Mesures de solidité, **solidity.**

Les mesures de solidité usitées en Angleterre sont :

	VALEUR	MESURE
1° *The cubic inch* (pouce cube)		16 c. cubes 1/3
2° *The cubic foot*	1728 *cubic inches*	28 d. cubes
3° *The cubic yard*	27 *cubic feet*	0 m. cube 7645

§ IV. — Mesures de capacité, **wine, corn,** etc.

Les mesures de capacité en usage sont :

	VALEUR	MESURE
1° *The gill*		0 lit. 142
2° *The pint*	4 *gills*	0 lit. 567
3° *The quart*	2 *pints*	1 lit. 135
4° *The pottle*	2 *quarts*	2 lit. 270
5° *The gallon*	4 *quarts*	4 lit. 540
6° *The barrel* (of beer)	36 *gallons*	163 lit. 25
7° *The hogshead*	54 *gallons*	245 lit. 16
8° *The hogshead* (of wine)	63 *gallons*	286 lit.
9° *The pipe*	2 *hogsheads*	572 lit.
10° *The peck* (of corn)	2 *gollons*	9 lit. 08
11° *The bushel*	4 *pecks*	26 lit. 3
12° *The quarter*	8 *bushels*	290 lit. 4
13° *The sack* (of coals)	3 *bushels*	109 lit.
14° *The chaldron*	12 *sacks*	1308 lit.

Remarque. — Pour convertir les mesures de longueur, de surface, de solidité, de capacité anglaises en des mesures analogues françaises et *vice versa*, il n'y a qu'à faire des opérations semblables à celles qui sont indiquées au n° 5 de l'article III : Poids.

CHAPITRE XIV

DU THERMOMÈTRE

1. Le *thermomètre Fahrenheit* étant en usage dans tous les pays anglais et dans les Etats-Unis, nous croyons utile d'indiquer ici dans quels rapports se trouve ce thermomètre, avec le *thermomètre centigrade* et le *thermomètre Réaumur*.

2. Le thermomètre *Fahrenheit* compte 212 degrés et le 32e indique la température de la glace fondante; le 212e indique la température de l'eau bouillante. De la température de la glace fondante à celle de l'eau bouillante, il existe donc, dans le thermomètre *Fahrenheit*, 212 — 32, c'est-à-dire, 180 degrés.

Le thermomètre *centigrade* indique à 0 degré la température de la glace fondante, et à 100 degrés la température de l'eau bouillante.

3. Le thermomètre *Réaumur* indique aussi par 0 degré la température de la glace fondante, et par 80 degrés la température de l'eau bouillante.

Il résulte de ce qui précède que le même intervalle est divisé en
180 degrès: thermomètre *Fahrenheit.*
100 degrés: thermomètre *centigrade.*
80 degrés: thermomètre *Réaumur.*

Le rapport donc de 1 degré *centigrade* à 1 degré *Fahrenheit* est de $\frac{180}{100}$ ou $\frac{9}{5}$.

Le rapport de 1 degré *Réaumur* à 1 degré *Fahrenheit* est de $\frac{180}{80}$ ou $\frac{9}{4}$.

Le rapport de 1 degré *Fahrenheit* à 1 degré *centigrade* est de $\frac{100}{180}$ ou $\frac{5}{9}$,

Le rapport de 1 degré *Fahrenheit* à 1 degré *Réaumur* est de $\frac{80}{180}$ ou $\frac{4}{9}$.

En n'oubliant pas que le 0 degré du thermomètre *centigrade* et du thermomètre *Réaumur* correspond au 32e degré du thermomètre *Fahrenheit*, par conséquent, qu'avant de chercher le rapport entre les degrés du thermomètre *Fahrenheit* et les degrès des deux autres thermomètres, il faut retrancher 32 degrès des premiers, il sera facile de trouver le rapport cherché.

4. Voici d'ailleurs les formules de ces divers rapports :

t_c représente les degrés *centigrades*.
t_f représente les degrés *Fahrenheit*.
t_r représente les degrés *Réaumur*.

PREMIÈRE FORMULE

$$t_c = (t_f - 32) \times \frac{5}{9}, \text{ soit } \begin{cases} t_f = 65 \text{ degrés, on a :} \\ t_c = (65 - 32) \times \frac{5}{9} = 18^\circ \, 1/3 \end{cases}$$

DEUXIÈME FORMULE

$$t_r = (t_f - 32) \times \frac{4}{9}, \text{ soit } \begin{cases} t_f = 65 \text{ degrés, on a :} \\ t_r = (65 - 32) \times \frac{4}{9} = 14^\circ \, 2/3 \end{cases}$$

TROISIÈME FORMULE

$$t_f = t_c \times \frac{9}{5} + 32, \text{ soit } \begin{cases} t_c = 15 \text{ degrés, on a :} \\ t_f = 15 \times \frac{9}{5} + 32 = 59^\circ \end{cases}$$

QUATRIÈME FORMULE

$$t_f = t_r \times \frac{9}{4} + 32, \text{ soit } \begin{cases} t_r = 18 \text{ degrés, on a :} \\ t_f = 18 \times \frac{9}{4} + 32 = 72^\circ \, 1/2 \end{cases}$$

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION. 5

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I. — ALPHABET ET PRONONCIATION. 8
CHAPITRE II. — TABLEAU DES ABRÉVIATIONS. 10
CHAPITRE III. — LISTE DES DIVERS PRONOMS. 12
CHAPITRE IV. — DES NOMBRES. 17
CHAPITRE V. — CONJUGAISON DES VERBES. 19
§ I. —Verbe auxiliaire, *to have,* avoir. 19
§ II. —Verbe auxiliaire, *to be,* être. 22
§ III. —Verbe actif régulier, *to love,* aimer. 25
§ IV. —Verbe passif, *to be filled,* être rempli. 29
§ V. —Verbe réfléchi, *to console one's self,* se consoler. 32
§ VI. —Verbe réciproque, *to love one another,* s'aimer l'un l'autre. 33
§ VII. —Verbe avec négation, *not to love,* ne pas aimer. 33
§ VIII. —Verbe avec interrogation, *do I love ?* aimé-je ? 36
§ IX. —Verbe avec négation et interrogation, *do I not love ?* n'aimé-je pas ? 37
§ X. —Verbe impersonnel *it snows,* il neige. 38
§ XI. —Verbe *il y a, y a-t-il ?* 39
§ XII. —Verbe défectif *must,* falloir. 40
§ XIII. —Verbe défectif *can,* pouvoir. 40
§ XIV. —Verbe *to be able,* pouvoir. 41

Pages

§ XV. --Verbe défectif *may*, pouvoir. 42
§ XVI. —Verbe défectif *ought*, devoir. 43
§XVII. —Verbe défectif, *to wit*, connaître. 43
§XVIII —Tableau des verbes irréguliers. 44
CHAPITRE VI. — TABLEAU DES ADVERBES. 49
CHAPITRE VII. — TABLEAU DES PRÉPOSITIONS. 51
CHAPITRE VIII. — TABLEAU DES CONJONCTIONS. 52
CHAPITRE IX. — TABLEAU DES INTERJECTIONS. 53

DEUXIÈME PARTIE

DE LA SYNTAXE

CHAPITRE I. — DE L'ARTICLE. 55
Observations génréales sur l'article défini *the* et sur l'article indéfini *a, an.* 55
§ *I. — De l'article défini* **the**. 56
ART. I. — Cas où on emploie l'article défini *the lorsque l'article défini français est employé dans la phrase.* 56
ART. II. — Cas où on supprime l'article défini *the.* 60
ART. III. — Place de l'article défini *the* dans la phrase. 62
§ *II. — De l'article indéfini* **a** *ou* **an.** 63
ART. I. — Cas où l'article indéfini *a* ou *an* est employé. 63
ART. II. — Cas où l'article indéfini *a* ou *an* se retranche. 65
ART. III. — Cas où l'article indéfini est remplacé par d'autres mots. 65
CHAPITRE II. — DU SUBSTANTIF.
Notions générales sur le substantif. 67

Pages

ART. I — Du genre des noms 67
ART. II. — De la formation du pluriel des noms. 69
ART. III. — Orthographe et formation des mots. 71
ART. IV. — Formation et emploi du *cas possessif* ou génitif saxon. — Emploi de la forme du génitif *whose*. 73
ART. V. — Emploi du génitif *of*. — Des noms composés. 76

CHAPITRE III. — DE L'ADJECTIF. 77

ART. I. — Observations générales. 77
ART. II. — Du comparatif. 79
ART. III. — Du superlatif. 81
ART. IV. — Observations sur certains mots et sur certaines locutions. 83
ART. V. — Comparaison des adjectifs français et anglais. — Adjectifs composés. 85
ART. VI. — Place de l'adjectif dans la phrase. 86

CHAPITRE IV. — DES PRONOMS. 88

ART. I. — Du pronom en général. 88
ART. II. — Des pronoms personnels réfléchis et possessifs. 91
ART III. — Des pronoms relatifs et interrogatifs. 92
ART. IV. — Des pronoms indéfinis *on, en, y, où, quelque*. 94
ART. V. — Des pronoms adjectifs possessifs. 97
ART. VI. — Des pronoms démonstratifs. 98

CHAPITRE V. — DU VERBE. 99

Observations générales. 99
ART. I. — Conjugaison des verbes réguliers et négatifs. 101
ART. II. — Modifications dans les conjugaisons. Formation des verbes anglais avec les verbes français. — Verbes neutres et verbes actifs anglais et français. 102
ART. III. — Règles sur le sujet du verbe. 104

Pages

ART. IV. — Règles concernant le régime direct, 105
ART. V. — Règles concernant le régime indirect. 106
ART. VI. — Des verbes réfléchis impersonnels et réciproques. 107
ART. VII. — Des verbes auxiliaires et défectifs. De leur emploi. 108
ART. VIII. — Des verbes *devoir*, *valoir*, *falloir*. 111
ART. IX. — Du verbe *vouloir*. 112
ART. X. — Du verbe *faire*. 114
ART XI. — Sur l'emploi de l'infinitif et du participe présent. 115
ART. XII. — Emploi des différentes formes et des différents temps des verbes. — Emploi des auxiliaires *Will* et *shall*, *Would* et *should*. 116
ART. XIII. — Du participe ; son emploi dans la formation des mots. 122
ART. XIV. — Manière de traduire certains gallicismes. 124

CHAPITRE VI. — DE L'ADVERBE. 128

ART. I. — Place de l'adverbe en général. 128
ART. II. — Place de l'adverbe de *temps*. 129
ART. III. — Place de l'adverbe de *lieu*. 130
ART. IV. — Place de l'adverbe *only*. 131
ART. V. — Place des adverbes *enough*, *not*, *a great deal*. 133
ART. VI. — Formation des adverbes. 133

CHAPITRE VII. — DE LA PRÉPOSITION. 134

ART. I. — Emploi des prépositions en général. 134
ART. II. — Emploi des prépositions les plus usitées. 136

CHAPITRE VIII. — DE LA CONJONCTION. 137

ART. I. — De la conjonction en général. 147
ART. II. — Emploi de la conjonction *que*. 138
ART. III. — Emploi de quelques conjonctions particulières. 140
ART. IV. — Relation des conjonctions entr'elles. 141

Pages

CHAPITRE IX. — De l'interjection. 142

CHAPITRE X. — Racines et dérivation des mots anglais. 143

Art. I. — Des préfixes. 144
Art. II. — Des suffixes. 145
§ I. — Des substantifs dérivés par suffixes. 145
§ II. — Des adjectifs dérivés par suffixes. 147
§ III. — Des verbes dérivés par suffixes. 148
Art. III. — Changement des voyelles et des consonnes dans les mots. 148

CHAPITRE XI. — Mots qui demandent a être suivis de prépositions spéciales. 149

CHAPITRE XII. — De la versification anglaise. 158
Pieds — Vers — Rime. — Allitération — Césure. 158

CHAPITRE XIII. — Des monnaies, poids et mesures. 164

Art. I. — Des monnaies anglaises. 164
Art. II. — Rapport des monnaies anglaises et françaises. 165
Art. III. — Des poids anglais. 166
Art. IV. — Des mesures anglaises. 168
§ I. — Mesures de longueur. 168
§ II. — Mesures de surface. 168
§ III. — Mesures de solidité. 169
§ IV. — Mesures de capacité. 169

CHAPITRE XIV. — Du thermomètre. 170
Rapport des thermomètres *Fahrenheit, Centigrade* et *Réaumur*. 170

FIN

ERRATA

PAGE 20, — ligne 20e, lire *have* au lieu de *haue*.
PAGE 31, — ligne 2e, lire *wouldst* au lieu de *woudst*.
PAGE 51, — ligne 21e, lire *between* au lieu de *betweeen*.
PAGE 57, — ligne 2e, lire *wish* au lieu de *wisk*.
PAGE 63. — après: § II. — De l'article indéfini *a* ou *an*, ajouter: *Art. I. — Cas où l'article indéfini a* ou *an est employé*.
PAGE 64, — ligne 17e, lire *strong* au lieu de *stromg*.
PAGE 64, — ligne 30e, lire *scarcely* au lieu de *sarcely*.
PAGE 72, — ligne 9e, lire *ness, less* au lieu de *nes, les*.
PAGE 76, — ligne 29e, lire *sun* au lieu de *sum*.
PAGE 85, — ligne 14e, lire *le 24 mai* au lieu de *les 24 mai*.
PAGE 87, — ligne 28e, lire *depth* au lieu de *deepth*.
PAGE 118, — ligne 13e, lire *imparfait* au lieu de *parfait*.
PAGE 118, — ligne 15e, lire *imparfait* au lieu de *parfait*.

EN PRÉPARATION

COURS GRADUÉ DE THÈMES ANGLAIS

ADAPTÉ

à la Nouvelle Grammaire anglaise

Toute contrefaçon sera poursuivie conformément aux lois ; tous les exemplaires sont revêtus de notre griffe.

Castres, 1886.

Clavel